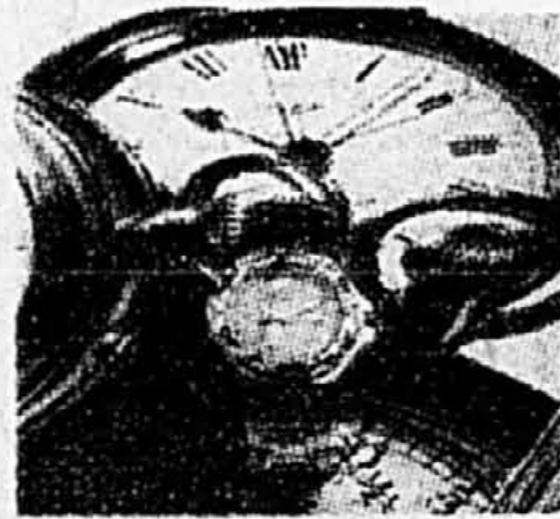


SUBARU
DES VOITURES
CONÇUES POUR LES CHUTES DE NEIGE
LES PLUS INATTENDUES!

Marketing
Quand la pub
récupère
page D22

Cyberpresse
Un incubateur
de jeux vidéo québécois
page B7



Mode
À l'heure
des montres
page C1

Hockey

	2
	1

page S3

Union sociale: un accord est à portée de main

Les provinces anglophones attendent la réaction de Québec

VINCENT MARISSAL
et DENIS LESSARD

Malgré les ratés dans le dossier de la santé, la dernière proposition d'Ottawa sur le droit de retrait avec compensation dans les nouveaux programmes pourrait mener à un accord sur l'union sociale dès vendredi, à Victoria, estiment les provinces.

À la veille de la reprise des négociations fédérale-provinciales sur un nouveau pacte

d'union sociale, les provinces anglophones seraient prêtes à accepter l'offre d'Ottawa, mais elles attendent la réaction de Québec, selon les informations recueillies par La Presse.

Québec, de son côté, veut obtenir plus de détails sur l'engagement du fédéral, vendredi lors de la réunion des ministres des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan. La rencontre commence demain par une journée de travail entre ministres provinciaux.

Le refus du gouvernement Bouchard de signer avec les autres provinces une entente spécifique sur la santé est venu compliquer tout le dossier de l'union sociale, mais les provinces ont tenté hier de minimiser cet aspect de la négociation.

Québec estime qu'il est inutile de conclure une entente particulière sur la santé alors que les négociations sur un ensemble beaucoup

Voir UNION en A2

Le CTC accuse Ottawa de maquiller les chiffres sur le chômage

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Il n'y a plus de filet de sécurité sociale pour les chômeurs au Canada, a affirmé hier le Congrès du travail du Canada (CTC). En fait, le gouvernement a tellement resserré les critères d'admissibilité au programme d'assurance-emploi que seulement 36 % des chômeurs ont touché des prestations en 1997 alors que 74 % d'entre eux y avaient droit en 1989.

Le président du CTC, Bob White, faisait ainsi connaître hier les faits saillants d'une étude inédite réalisée au cours des six derniers mois et qui porte le titre choc de *Jetés au froid: les travailleuses et travailleurs canadiens privés de l'assurance-chômage*.

M. White a qualifié de « scandaleuses » les conclusions de cette enquête réalisée à partir des données de Statistique Canada. Il a parlé de la « situation désespérée » de milliers de sans-emploi qui sont exclus du régime d'assurance-emploi en raison des modifications qui ont été apportées par le gouvernement Chrétien. Ottawa a en effet triplé entre 1990 et 1996 les semaines et les heures de travail nécessaires pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, alors que les emplois temporaires ne cessaient d'augmenter au pays. De plus, la durée des périodes de chômage a doublé depuis vingt ans et la période de prestations a été réduite de moitié de 1989 à 1996.

La guerre des chiffres et des statistiques autour de cet épineux dossier se poursuit donc de plus belle. En octobre dernier, le ministre des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, affirmait que 78 % des travailleurs qui ont perdu leur emploi ou qui l'ont quitté pour un motif valable étaient admissibles aux prestations.

L'opposition, pilotée par le Bloc québécois et le NPD dans ce dossier, reprenait pour sa part des chiffres de Statistique Canada et clamait que 42 % seulement des chômeurs recevaient des prestations en 1997. Si le ministre

Voir LE CTC en A2

1000 vies fauchées en quelques secondes

En quelques secondes lundi après-midi, un terrible séisme d'une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter a ravagé villes et campagnes de « l'axe du café » colombien, sur la Cordillère centrale des Andes, y faisant plus de 1000 morts et des milliers de blessés. Selon les sauveteurs, le bilan pourrait même dépasser les 2000 morts. Armenia (notre photo), la ville la plus touchée, est dévastée aux deux-tiers. Des quartiers entiers ont été rasés, quelque 180 000 personnes y sont désormais sans abri. Les autorités ont le plus grand mal à évacuer les blessés, les hôpitaux restés debout étant insuffisants. Des bus servent d'infirmier et de morgue. Des spectacles de ruines et de détresse similaires peuvent se voir aussi dans la grande ville de Pereira et les localités voisines.

À lire en page A8



PHOTO AP

De la tiédeur au délire

Jean-Paul II entreprend sa visite pastorale aux États-Unis

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale, ST. LOUIS

Dans la cage de verre de sa pape-mobile, Jean-Paul II a dû trouver que ses ouailles ne s'étaient pas déplacées en grande nombre, hier après-midi, pour l'accueillir à son arrivée à St. Louis, où il entreprenait une visite pastorale de deux jours.

Le long de Lindell Avenue, où le premier défilé papal d'une série

Voir DE LA en A2



PHOTO AP
Le président Bill Clinton et Jean-Paul II échangent une chaleureuse poignée de main, à l'arrivée du pape, hier dans la ville de St. Louis.

Entreprises soupçonnées d'avoir soufflé leurs tarifs de déneigement

ISABELLE HACHEY

Soupçonnés de comploter afin de gonfler leurs tarifs de déneigement des routes, certaines entreprises privées de la région de Montréal font l'objet d'une enquête du Bureau de la concurrence du Canada.

La semaine dernière, des perquisitions ont été effectuées chez au moins trois entrepreneurs en déneigement. Mais c'est depuis 1996 que le Bureau de la concurrence, un organisme fédéral, enquête sur une possible collusion entre certains entrepreneurs de la région métropolitaine.

Le Bureau soupçonne des entreprises de comploter entre elles pour conserver leur part de marché

et de gonfler leurs tarifs de déneigement des autoroutes provinciales.

Des contrats octroyés par certaines villes de banlieue de l'île de Montréal, de la Rive-Sud et de la couronne nord feraient aussi l'objet d'une enquête, selon des informations obtenues par La Presse.

C'est le ministère des Transports du Québec qui a tiré la sonnette d'alarme, en 1996. « On avait assez de doutes sur les pratiques de certains entrepreneurs en déneigement pour porter le dossier au Bureau de la concurrence », dit le porte-parole du ministère, Yvan Paquette. Les trois quarts des

Voir ENTREPRISES en A2

339

JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- Index D15
- Immobilier D15, D16
- Marchandises D16, D17
- Emplois D17 à D20
- Automobile D20, D21

- affaires D5
- Arts et spectacles E1 à E5
- horaire spectacles E4
- horaire télévision E2
- télévision E1
- Bandes dessinées D20

Bridge D21
Décès E6, E7
Économie D1 à D14
Feuilleton D19
- Pub.-marketing D22
Êtes-vous observateur D15

Horoscope D16
Laval/Laurentides A11
Loteries A2, A12
Mode C1 à C6
Monde B4, B5
Mots croisés D18, S10

Mot mystère D19
Opinions B3
Politique B1, B6, B8
Rive-Sud/Montérégie A8
Tabloid Sports
- Michel Blanchard S5

ÉDITORIAL

Une réforme
à l'envers
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Faible neige
en après-midi
Max. -3, min. -9
Cahier Sports,
page 16



Haiti le froid? Haiti chaleur garantie ou argent remis multi-voyages

Hôtel Moulin Sur Mer
Directement sur la mer
à partir de
1 sem. 867\$*
2 sem. 1346\$*
Départs tous les mercredis

Séjours combinés
Hôtels: El Rancho 3 Jrs et Moulin-sur-Mer 4 Jrs 1 semaine 998\$
Hôtels: El Rancho 4 Jrs et Moulin-sur-Mer 10 Jrs 2 semaines 1494\$
Hôtel El Rancho sans repas / Hôtel Moulin-sur-Mer / 3 repas par jour

HAÏTI AIR CHARTER
Vol aller retour sur PORT-AU-PRINCE
à partir de 2 pour 1 496\$*
Départs févr., mars, avril. La promotion se termine le 2 février 99

8397, rue St-Denis, Montréal (Qc)
Tél: 858-0011
1 888 302-6221
Permis du Québec

Suites de la une

Union sociale: un accord est à portée de main

UNION / Suite de la page A1

plus large sont en cours. Ces négociations progressent rapidement, affirment les provinces et Ottawa. Le fédéral accepterait, selon nos sources, d'accorder aux provinces le droit de se retirer avec compensation de tout nouveau programme pancanadien en santé, éducation ou aide sociale, à condition de créer elles-mêmes un programme équivalent.

Il n'est toutefois question ici que des programmes dispensés par les provinces et financés par Ottawa selon certaines conditions. Ce qui laisse toute la liberté au fédéral de lancer de nouveaux programmes financés à 100 % par des fonds fédéraux, comme les bourses du millénaire.

Les provinces ne s'inquiètent toutefois pas outre mesure de cette possibilité. À la lumière des négociations en cours, il semble que le gouvernement Chrétien ne soit pas

pressé de leur enfoncer dans la gorge de nouveaux projets controversés.

Reste à savoir si l'offre d'Ottawa sera jugée suffisante par le gouvernement Bouchard, vers qui tous les yeux sont tournés à 24 heures de la rencontre de Victoria.

« Il y a une offre sur la table, qui constitue un bon début, il faut maintenant voir si c'est assez pour Québec », explique un porte-parole de l'Ouest.

Depuis qu'il a joint le front commun des provinces, l'été dernier à Saskatoon, le gouvernement Bouchard a fait du droit de retrait avec pleine compensation la première condition à sa participation à la table de l'union sociale.

Hier au cabinet du ministre québécois Joseph Facal, on restait optimiste, mais tout de même prudent. « On retourne voir ce que le fédéral apporte, il reste pas mal de questions, comme de savoir ce que l'on fait avec les bourses du millénaire », indique-t-on.

L'impasse entre Québec et Ottawa sur la question des bourses du millénaire, qui a resurgi lundi, vient en effet refroidir passablement la bonne volonté du gouvernement Bouchard.

Le refus de Québec de signer une entente particulière sur la santé, comme le demande Ottawa, a aussi semé le doute sur la suite des négociations, hier, mais le Québec et les provinces se sont empressés de dissocier les deux dossiers.

« Ce n'est pas une grosse nouvelle pour nous, indique-t-on au cabinet de Joseph Facal. Il n'a jamais été question que le gouvernement du Québec signe une telle entente sur la santé. »

L'entente recherchée par Ottawa, et que les autres provinces sont prêtes à signer, stipule que les provinces s'engagent à dépenser tout nouveau fonds dans la santé, qu'elles respecteront la loi nationale sur la santé et qu'elles participeront à un système d'échange d'informations.

C'est ce dernier point qui déplaît à Québec, qui juge ne pas avoir de compte à rendre au gouvernement fédéral. De plus, aux yeux du gouvernement péquiste, signer une telle entente équivaudrait à reconnaître au fédéral un rôle dans les champs de juridiction exclusive des provinces.

Au départ, le fédéral voulait aussi préciser dans quel secteur de la santé les provinces devaient dépenser les nouveaux fonds, mais cet élément a été abandonné.

Malgré les remous des derniers jours, le front commun des provinces reste intact et on nie que le Québec soit isolé. « C'est pas un drame que Québec ne signe pas cette entente, ce n'est pas un signe de division, conclut un négociateur d'une province de l'Ouest. Québec n'a pas besoin d'être toujours avec les autres, c'est la flexibilité que l'on a quand on négocie en dehors de la Constitution. »

Le CTC accuse Ottawa de maquiller les chiffres sur le chômage

LE CTC / Suite de la page A1

Pettigrew faisait si bien paraître le gouvernement, c'est qu'il ne tenait pas compte, dans son analyse, des chômeurs de longue durée, des travailleurs autonomes sans travail et des employés qui ont quitté leur travail sans raison valable. Statistique Canada, en revanche, incluait dans son calcul les 22 % de nouveaux chômeurs qui n'arrivaient pas à répondre aux nouveaux critères d'admissibilité. Et

encore là, seulement 66 % de ceux qui répondaient aux exigences eurent droit à des prestations.

En somme, les chiffres de Statistique Canada et l'étude du CTC différaient de l'analyse du ministre parce qu'ils tenaient compte de 1,36 million de personnes qui n'avaient pas d'emploi en 1997 au Canada. Le CTC souligne notamment, à titre comparatif, qu'en 1989, 74 % des chômeurs touchaient des prestations.

M. White a déclaré hier que la tendance allait encore s'aggraver cette année, la couverture risquant de ne toucher que le tiers des sans-emploi. Henri Massé, le président de la FTQ, a aussi fait part de son indignation. « Comment le gouvernement fédéral, a-t-il dit, peut-il oser prétendre qu'il veut réduire la pauvreté chez les enfants lorsqu'il oblige leurs parents à demander la charité pour joindre les deux bouts pendant une période de chômage ? »

L'étude du CTC fait également ressortir que le régime actuel défavorise surtout les femmes, leur taux de couverture étant plus bas. Seulement 32 % des femmes en chômage ont touché des prestations en 1997. Le nombre des heures hebdomadaires de travail donnant droit à des prestations est aussi passé de 15 à 35 en 1997. Cela a eu un effet dévastateur chez les jeunes chômeurs, rendant seulement 15 % d'entre eux admissibles aux prestations. En 1989, 55 % des jeunes avaient droit à ces prestations.

Entreprises soupçonnées d'avoir soufflé leurs tarifs de déneigement

ENTREPRISES / Suite de la page A1

autoroutes du Québec sont déneigées par des entrepreneurs privés, qui doivent répondre à des appels d'offres du ministère des Transports. Dans la région de Montréal, des soumissions auraient été exagérément élevées par rapport au coût réel des travaux de dé-

neigement, ce qui aurait mis la puce à l'oreille du ministère.

Après avoir obtenu un mandat de perquisition, les agents du Bureau de la concurrence ont rendu visite, la semaine dernière, aux entreprises Roxboro Excavations (Dorval), Nepron (Laval), et Excavation Loiselle et Frères (Pointe-aux-Trembles).

D'autres entreprises importantes auraient également été visitées. Aucune accusation n'a été portée, et il est probable que l'enquête se poursuivra encore longtemps.

Si, en bout de ligne, la preuve est concluante, l'enquête du Bureau de la concurrence pourrait mener à des accusations de complot criminel. Les entrepreneurs fautifs

seraient alors passibles d'une amende de dix millions ou d'une peine de cinq ans de prison.

Dans la région de Québec, huit entreprises ont été condamnées à payer une amende globale de trois millions, le 15 janvier, après avoir plaidé coupable à une accusation de complot pour se partager le marché du déneigement.

De la tiédeur au délire

DE LA / Suite de la page A1

de trois avait lieu, la foule des spectateurs ne se comptait pas par centaines de milliers, comme les médias et les organisateurs l'avaient prêté, mais plutôt par dizaines de milliers.

« Nous avons organisé un party, mais personne n'est venu », a déclaré Kelvin Malone, préposé d'un terrain de stationnement à moitié vide au centre-ville de St. Louis. « J'espère que nous n'avons pas fait peur au monde. »

C'est pourtant ce qui semble être arrivé. Dans les jours précédant la visite du pape, les citoyens de la région de St. Louis avaient reçu des informations apocalyptiques sur la difficulté de trouver du stationnement à l'occasion de l'événement « historique », qui s'est déroulé sous un soleil radieux et une température douce. Résultat : plusieurs d'en-

tre eux sont restés à la maison, préférant sans doute suivre l'affaire à la télévision.

L'arrivée de Jean-Paul II à St. Louis a cependant provoqué une réaction normalement réservée aux vedettes du rock dans les gradins du Kiel Center, où quelque 20 000 adolescents étaient réunis. Un peu après 13 h (heure locale), ceux-ci ont littéralement explosé en voyant, sur des écrans géants, les images du pape débarquant de son avion en provenance du Mexique. En début de soirée, le pape devait leur adresser la parole.

Mais avant de participer à ce rassemblement de jeunes, Jean-Paul II a été accueilli officiellement à son cinquième séjour aux États-Unis par le président Clinton, au moment même où le sort de ce dernier était débattu devant le Sénat à Washington.

Dans son discours, Clinton a salué les efforts du chef de l'Église catholique en faveur des droits de la personne et de la justice sociale.

« Pendant 20 ans, vous nous avez mis au défi de mesurer la vie non pas en fonction de ce que nous acquérons pour nous-mêmes, mais en fonction de ce que nous donnons de nous-mêmes », a dit Clinton.

Prenant la parole à la suite du président, le pape a comparé le combat contre l'avortement et l'euthanasie à celui contre l'esclavage et le racisme.

« Le conflit est entre une culture qui affirme, chérit et célèbre la vie et une culture qui cherche à placer des groupes entiers d'êtres humains — les malades incurables, les enfants à naître, les handicapés et d'autres jugés « inutiles » — en dehors des frontières de la protection légale », a déclaré Jean-Paul II, dont le discours a été interrompu à plusieurs reprises par la foule de 2400 personnes réunies dans un hangar militaire à l'aéroport de St. Louis.

Le pape n'a pas fait allusion à la peine capitale. Mais il est intéressant de noter que

l'État du Missouri, par déférence au pontife, a reporté l'exécution d'un condamné à mort qui devait avoir lieu hier. C'est trop de bonté.

La cérémonie de bienvenue a été suivie par un tête-à-tête d'une vingtaine de minutes entre le pape et le président. Selon la Maison-Blanche, les deux hommes ont notamment échangé sur les politiques américaines vis-à-vis de Cuba et de l'Irak, dont les conséquences ont été condamnées par le Vatican.

Pendant ce temps, au Kiel Center, les adolescents rassemblés encensaient Jean-Paul II sans la moindre trace d'ironie.

« Le pape est le leader religieux le plus électrisant du monde », a déclaré Sean O'Neill, un étudiant du Nebraska. « C'est vrai que le message de Jean-Paul II est exigeant, mais nous recevons beaucoup en retour, a pour sa part déclaré Amy Schaeffer, une étudiante de Creve Coeur, une ville de la banlieue de St. Louis. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 7-7-5
à quatre chiffres : 7-2-6-1
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;
- à Montréal : Université McGill, faculté Sciences et Génie, Centre universitaire William-Shatner, salle de bal, 3^e étage, 3480, McTavish, de 10 h à 17 h 30. Objectif : 150 donneurs ;
- à Sherbrooke : Université de Sherbrooke, pavillon Universtrie, 2500, Boul. de l'Université, de 13 h 30 à 19 h 30. Objectif : 300 donneurs ;
- à Varenne : organisée par la Fraternité des policiers et le Syndicat des pompiers de Varenne. Cafétéria de l'école secondaire Le Carrefour, 123, Chemin du Petit-Bois, de 12 h à 20 h 30. Objectif : 325 donneurs ;
- à Rosemère : École Alpha, 334, Chemin de l'Académie, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Cap sur Québec !

■ Vous n'êtes pas de ceux qu'un peu de neige et de vent effraie ? Tant mieux, car ce sera très bientôt le temps de célébrer l'hiver au Carnaval de Québec. Qui dit Carnaval dit Bonhomme, bain de neige, course en canot et défilés de nuit, bien sûr. Mais il y a plus. Demain, dans le cahier Sortir, notre collaborateur Alexandre Vigneault vous invite à mettre le cap sur Québec et la plus grande fête hivernale au monde.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le gouvernement devrait-il prendre des mesures énergiques pour mettre de l'ordre dans les prisons provinciales?

L'expulsion de six membres du Comité international olympique impliqués dans le scandale de l'attribution des Jeux de Salt Lake City vous satisfait-elle?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 23 %
Non: 77 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Jean-François Roussin-Roy, 5 ans.
Greffé du foie.

Dr Sarah Bouchard. Chirurgienne.
« S'il vous plaît, donnez
du sang. On a besoin
de vous tous les jours
pour sauver des vies. »

Donner du sang,
une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Actualités

Les gardiens veulent la réouverture des ailes fermées

Un meilleur classement des détenus réduirait l'emprise des motards sur les prisons

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Syndicat des agents de la paix affirme que le climat chez les détenus pourrait sensiblement être amélioré si toutes les ailes des prisons qui ont été fermées par mesure d'économie étaient rouvertes. Il soutient que l'entassement des détenus a des conséquences fâcheuses, comme d'augmenter le trafic des stupéfiants et de donner plus de marge de manoeuvre aux bandes de motards.

Le porte-parole des Services correctionnels, Guy Samson, a indiqué, en fin d'après-midi hier, que l'aile G de la prison de Bordeaux pouvant accueillir 30 détenus est fermée. Il en est de même du secteur B d'une capacité de 190 cellules qui est en rénovation depuis

plusieurs mois. Du côté de la prison Tanguay pouvant recevoir 115 détenues, on y retrouve 85 femmes. Les 30 autres places sont vides depuis le départ des condamnées à plus de deux ans pour le pénitencier de Joliette. Une partie de l'espace a été convertie en atelier.

S'il n'y a pas d'aile fermée à Rivière-des-Prairies, un décompte fait à la demande du syndicat à 18 h indiquait qu'il y avait 34 places libres dans le secteur G et 19 dans le secteur sécuritaire F.

Le vice-président du syndicat, Daniel Legault, a pour sa part souligné que le bloc aménagé au coût de 1,5 million à la prison Tanguay pour garder en isolement Maurice Mom Boucher est vide depuis son acquittement. On pourrait selon lui y loger une trentaine de détenus.

« Nous pensons, poursuit-il, qu'en ouvrant les ailes fermées et en réaménageant une partie de Tanguay pour permettre d'y garder des hommes, il serait possible de mettre un détenu par cellule, ce qui aurait pour conséquence d'améliorer le climat et de disperser les groupes. Cela se traduirait par une forte baisse de la revente de stupéfiants et par la diminution de la tension chez les gardiens. Je suis persuadé que le nombre de plaintes au Protecteur du citoyen serait ainsi réduite passablement. Mais il faudrait que Québec débloque des budgets pour l'embauche de nouveaux gardiens. »

Selon lui, le protecteur du citoyen n'a rien apporté de nouveau dans son rapport. « Tout ce qu'il écrit a déjà été dénoncé. La diffé-

rence est que cette fois la situation dans les prisons est dénoncée sur la place publique par une personne neutre qui a une grande crédibilité », a-t-il ajouté.

L'état déplorable de la situation, principalement à Bordeaux, avait été dénoncé publiquement en 1995, notamment par le président de l'Office des droits des détenus, Jean-Claude Bernheim. En plus de s'en prendre au ministre Serge Ménard, il avait accusé les gardiens de se faire les complices des problèmes qui frappaient le centre de détention du boulevard Gouin.

Pour ce qui est de la mainmise sur les prisons par les motards, M. Legault pense que la situation peut être nettement améliorée avec un meilleur classement des détenus. « Il ne faut pas envoyer des jeunes dans la même aile que les motards,

mais les mettre ensemble et faire en sorte qu'ils ne soient en aucun temps en contact avec les autres. »

Quant à l'idée du ministre Ménard de moins emprisonner, notamment d'arrêter d'incarcérer les personnes qui ne paient pas leurs contraventions, M. Legault dit que « dans la majeure partie des cas, les condamnés pour non-paiement de contraventions ne demeurent pas détenus longtemps, ils sortent généralement un ou deux jours après leur arrivée. Les prostituées sont aussi libérées rapidement. Les juges ont été sensibilisés au surpeuplement dans les prisons et ils incarcèrent généralement seulement ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième offense. Les juges donnent de plus en plus de période de probation et des peines à être purgées dans la collectivité. »

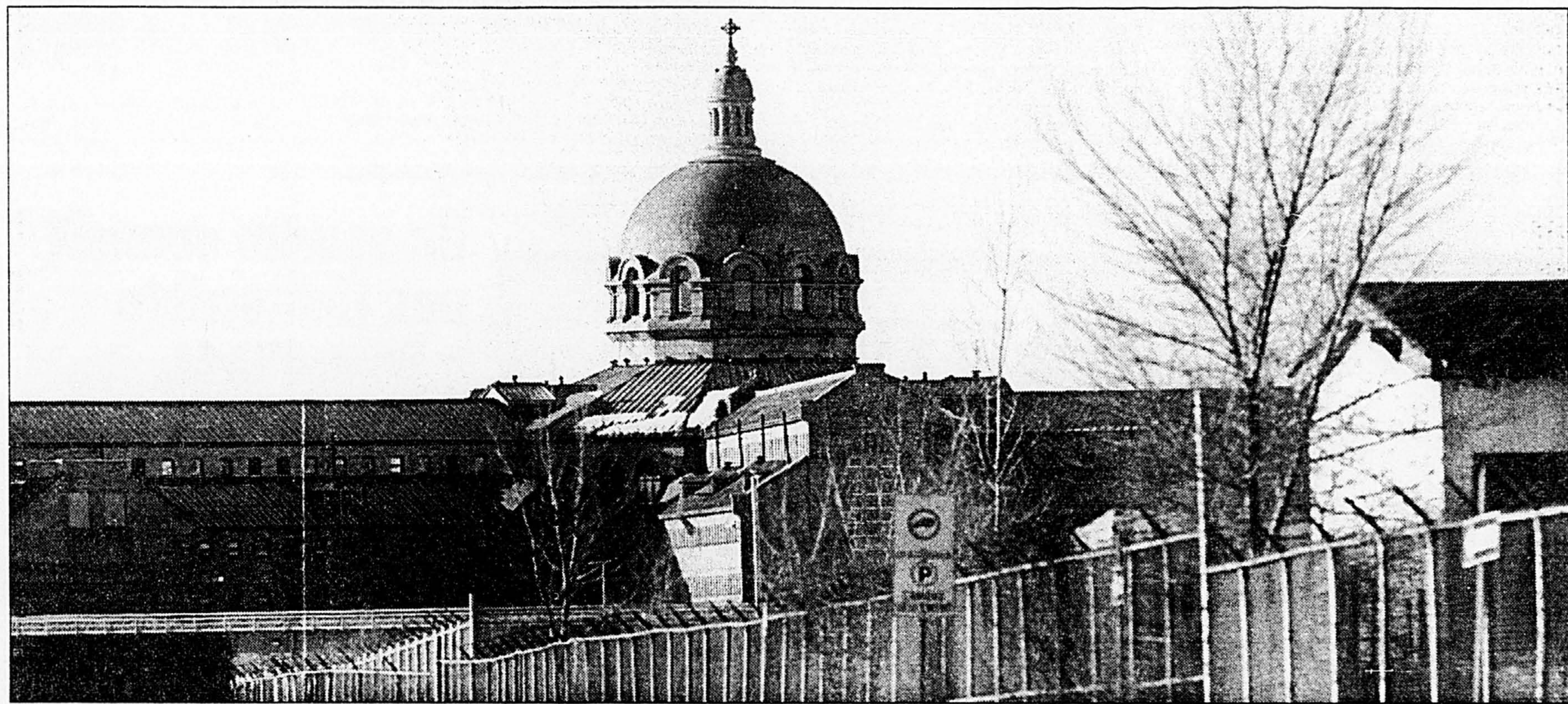


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Bordeaux, boulevard Gouin à Montréal. Deux ailes sont fermées, dont l'une pour cause de restauration.

Les ministères se chicanent, le VIH se propage en prison

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, Québec

Depuis des mois une partie de bras de fer est engagée entre le ministère de la Santé et les Services correctionnels sur la distribution de seringues jetables susceptibles d'enrayer la propagation du sida en milieu carcéral.

Le dépôt d'un rapport accablant du Protecteur du citoyen sur les conditions de détention au Québec, lundi, a eu des échos dans la capitale. Des sources proches au ministère de la Sécurité publique soulignent que, depuis des mois, Québec est inquiet des proportions

prises par le problème du VIH en prison.

Au ministère de la Sécurité publique, on a eu la frousse l'an dernier quand un détenu de Trois Rivières est décédé du sida, clairement en raison d'un manque de soins adéquats. Mais l'affaire n'avait eu finalement que peu de répercussion dans l'opinion publique.

Avec l'utilisation de drogues fortes comme l'héroïne, la promiscuité et la pratique généralisée du tatouage, les risques de propagation du VIH sont importants en milieu carcéral.

À la direction de la Santé publi-

que au ministère de la Santé, Normand Poulin rappelle que le ministère, depuis longtemps, fait pression sur les services correctionnels pour qu'on distribue des seringues jetables aux détenus. Or, accepter cette distribution équivalait à reconnaître l'existence du problème de la drogue en prison.

Tout au plus les autorités carcérales consentent-elles à fournir de l'eau de Javel aux détenus pour leur permettre de désinfecter, de façon bien artisanale, leurs seringues.

La distribution des seringues se fait dans la plupart des pays, expliquait hier, dans un entretien à La Presse, le Protecteur du citoyen, Da-

niel Jacoby, selon qui le sida est en nette croissance en milieu carcéral. Il compte même faire dans les prochains mois une enquête spécifique sur le problème du VIH en milieu carcéral.

Me Jacoby ne peut donner de chiffres précis sur les cas de sida, mais relève que la qualité des soins de santé est clairement la principale source de grief des détenus. Ainsi 569 plaintes sur l'absence de services de santé ont été logées chez l'ombudsman l'an dernier, soit 22 % de l'ensemble des plaintes, dépassant de loin les transferts, avec 248 cas. Les plaintes sur la santé ont augmenté de façon phé-

noménale passant de 288 à 326, puis à 397 et à 569 au cours des quatre dernières années. Dans la plupart des cas, les détenus ont éprouvé des problèmes à obtenir les médicaments requis par leur état de santé.

Pour Daniel Legault, vice-président du Syndicat des agents de la paix, les restrictions budgétaires amorcées il y a trois ans, ont eu comme conséquence directe des réductions de services médicaux. Dans les petites prisons, les soins médicaux sont confiés à des cliniques externes et on ne trouve plus de service d'infirmerie la nuit.

Bilan satisfaisant du projet Harm II du SPCUM

ANNE-LAURE GUIGNARD

La division du crime organisé de la police de la CUM dresse un bilan satisfaisant du projet Harm II visant les Hells Angels et les Rock Machine. On enregistre 47 perquisitions et autant d'arrestations, ainsi que des saisies de stupéfiants évaluées à près de 1,5 million de dollars.

Faisant suite au programme Harm I — en vigueur de janvier à mai 1998 —, l'opération a pour but de contrer les activités criminelles des deux gangs rivaux. Elle fut enclenchée le 10 septembre, après l'acquiescement de cinq motards et la flambée de violence qui a suivi.

Les forces de police sont réparties dans la communauté urbaine de Montréal, là où ces deux bandes s'avèrent les plus actives. Une cinquantaine d'hommes des sections antigang et 80 personnes des crimes sans plaignant ont jumelé leurs efforts. Ils ont saisi 29 kilos de marijuana et 3870 roches de craque, ainsi que 24 armes à feu, 3 cocktails molotov et 20 bâtons de dynamite.

« C'est un bilan satisfaisant », défend Jean-Guy Gagnon, commandant de la Division du crime organisé au SPCUM. « En quatre mois, ces nombreuses interventions nous ont permis de traiter 36 dos-

siers et d'assurer la sécurité des citoyens. »

Mais le SPCUM ne doit pas relâcher ses efforts. Si leur force de frappe est affaiblie, ces groupes peuvent toujours nuire. À Montréal, les Rock Machine comptent une vingtaine de membres dans leurs rangs. Les Hells Angels en ont enrôlé une soixantaine, mais s'appuient sur de larges ramifications. Au total, ce sont 300 personnes qui se disputent certains marchés de stupéfiants et de prostitution.

« Il faut maintenir la pression, démanteler les réseaux. Traduire en justice les coupables, pour continuer d'assurer la sécurité de tous, y compris de ces nombreux policiers qui subissent des menaces de mort », réaffirme Jean-Guy Guignon.

Depuis le 4 janvier, des effectifs supplémentaires ont été ajoutés au programme Harm II. L'ensemble des hommes du module crimes sans plaignant sont désormais impliqués dans le projet. « Tant que ça marche, on continue avec les mêmes structures, les mêmes objectifs, la même organisation. L'opération sera arrêtée quand il n'y aura plus de danger », déclare-t-on au SPCUM. Et selon leurs sources, la lutte pour les territoires n'est pas encore finie !

LA SAISON DES SOLDES

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 / CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 / PLACE STE-FOY (418) 652-4537

ROBES EN SOLDE jusqu'à **60%** de rabais

sur les robes de la collection automne-hiver. Pour resplendir à la Saint-Valentin!

Marchandise sélectionnée

À L'Orage comme dans des films pornos

MARCEL LAROCHE

Une véritable orgie se déroulait derrière les portes closes du bar échangiste L'Orage quand les enquêteurs de la brigade des moeurs de la police de la CUM y ont fait irruption le 1er mars 1998.

C'est ce qu'a affirmé un policier qui témoignait, hier, au procès de Jean-Paul Labaye, accusé d'avoir tenu une maison de débauche au 3620, rue Saint-Dominique, à Montréal.

Responsable de l'enquête qui a mené à l'arrestation des deux tenants du club privé, Jean-Paul Labaye et Jacques Loyron, le témoin, dont l'identité est frappée d'une ordonnance de non-publication, a raconté que la descente avait été commandée à la suite de plusieurs visites effectuées par des agents doubles de la section moralité du SPCUM.

Et c'est justement sur les observations faites par ces quatre policiers (en l'occurrence deux couples dont un seul a payé 200 \$ pour obtenir sa carte de membre), que Me Robert La Haye a concentré la majeure partie de son contre-interrogatoire.

Décrivant le bar L'Orage comme un club privé possédant un bar et une piste de danse au rez-de-chaussée, un salon de « cruising » au deuxième étage et un genre de loft au dernier étage où se déroulait le « free for all », le policier a dit s'y être rendu à deux reprises, une

première fois le 20 septembre 1997 pour une visite informative, et le 7 octobre 1997 pour une visite administrative.

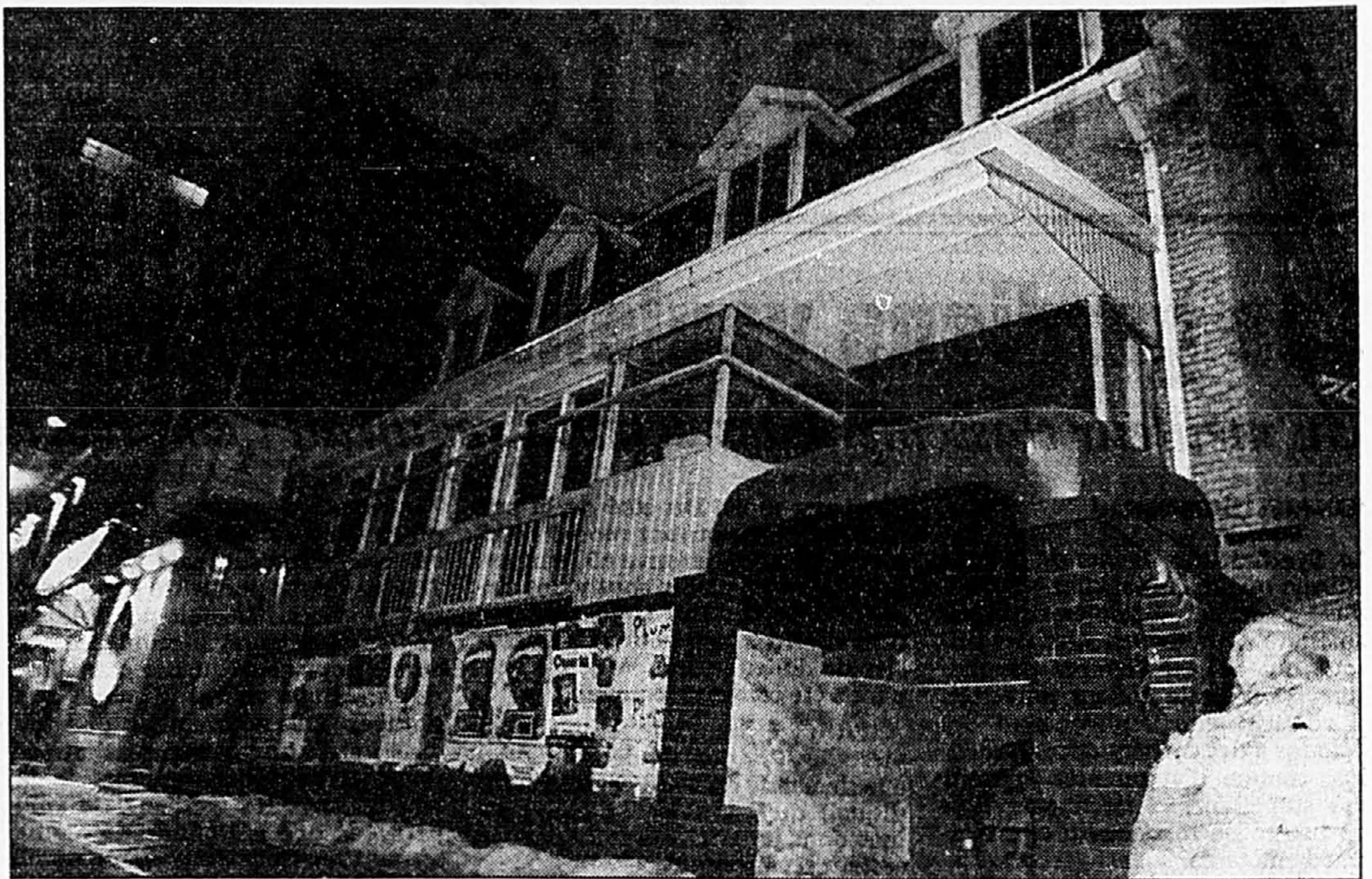
Même si le bar était soupçonné d'offrir des services particuliers à sa clientèle (échanges de couples, voyeurisme, exhibitionnisme), l'établissement n'a jamais fait l'objet de plainte, ni des voisins, ni des clients.

Pressé de questions pour décrire les observations faites le soir de la descente à laquelle ont participé une trentaine de policiers, le témoin a dit avoir « dérangé » 11 couples qui se trouvaient au dernier étage, étendus par terre sur plusieurs matelas.

C'est dans ce grand loft où il n'y a aucun appareil ménager, à l'exception d'un réfrigérateur débranché, que les policiers ont vu une femme allongée sur un matelas, faisant l'amour avec cinq hommes (pénétrations et fellations à tour de rôle) devant plusieurs spectateurs qui se masturbaient.

Cette description des faits a donné lieu à un long débat orienté uniquement sur les différentes formes de relations sexuelles pratiquées entre adultes avertis et consentants.

« Avec toute l'expérience que vous avez comme enquêteur à la section moralité de la police de la CUM, ne venez pas me dire que vous n'avez jamais vu des choses semblables dans des bars de danseuses nues, ou encore dans des



Le bar L'Orage, rue Saint-Dominique à Montréal, abritait un club privé où on pratiquait des échanges de couples. Ravagé par un incendie le 19 septembre 1998, l'établissement de trois étages doit rouvrir ses portes en mars.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

films pornos! », de lancer Me La Haye qui a gagné la cause du salon Pussy Cat en Cour suprême du Canada.

Après avoir essayé une véritable volée de questions de la part de l'avocat de la défense, le policier a finalement admis que ce qu'il avait vu au troisième du bar L'Orage avait une certaine similarité avec des films vidéos pornos facilement accessibles au public en général. Tellement accessibles que le té-

moins a même admis qu'il louait personnellement ce genre de films une quinzaine de fois par année, en plus de regarder à l'occasion le film érotique présenté le samedi soir à TQS.

D'ailleurs, l'enquête démontre que les clients du club privé, tous des adultes consentants et avertis, n'avaient pas à payer pour obtenir des faveurs sexuelles.

Un agent double qui s'est rendu au bar a même écrit dans son rap-

port avoir aperçu une dizaine de personnes qui revenaient du troisième étage, toutes souriantes et satisfaites.

« Il n'y avait pas de mécontents, sauf quand la police est arrivée », de rétorquer avec humour Me La Haye.

Les audiences reprennent aujourd'hui avec le témoignage d'un agent double du SPCUM qui a participé à la descente du 1er mars 1998.

Un ouvrier connaît une fin horrible à Baie-d'Urfé

Happé par une épandeur de sel

HUGO DUMAS

Un travailleur de 52 ans, Gérald Richard, a péri d'une façon horrible, hier matin, à Baie-d'Urfé, alors qu'il vidait une épandeur de sel de son contenu.

Pour des raisons encore inexplicables, M. Richard aurait eu le bras coincé dans le malaxeur d'une épandeur qui sert à étendre, dans les rues, un mélange de sel et de gravier. Le reste du corps du quinquagénaire a ensuite été entraîné dans le malaxeur et y est demeuré bloqué à la hauteur des épaules.

L'accident de travail s'est produit vers 10 h 30 dans le stationnement extérieur situé derrière l'immeuble des travaux publics de la municipalité de Baie-d'Urfé, au 300, rue Surrey. Selon le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), le dossier a été refilé à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), qui a ouvert une enquête.

M. Richard est entré au travail à 7h hier et est retourné au bâtiment des travaux publics, vers 10 h 30, pour enlever le reste de sel qui se trouvait encore dans l'épandeur, a expliqué hier Eugène Leroux, le directeur adjoint du service des incendies de Baie-d'Urfé. Personne n'aurait été témoin de cet accident de travail, selon M. Leroux.

« Ce sont nos confrères de Sainte-Anne-de-Bellevue qui sont venus le dégager de l'épandeur, car on ne voulait pas que nos gars le voient dans cette position-là », confie M. Leroux, en ajoutant que Gérald Richard était aussi pompier volontaire et qu'il travaillait depuis une dizaine d'années pour la Ville.

« C'est vraiment le choc ici. C'est le premier accident de travail qui arrive à Baie-d'Urfé », souligne M. Leroux.

Retour de la malaria

Presse Canadienne
OTTAWA

La malaria effectue un retour au Canada, en particulier parmi les nouveaux immigrants originaires des régions du monde à hauts risques, révèle une étude publiée par la revue de l'Association médicale canadienne.

Un nombre élevé de nouveaux immigrants ne prennent pas les précautions nécessaires lorsqu'ils visitent des régions à risque élevé, rapporte l'étude réalisée conjointement par des scientifiques de l'Université de Toronto et de l'hôpital de Toronto.

Les chercheurs ont interrogé 324 voyageurs en partance pour l'Inde, à l'aéroport Pearson de Toronto, et ont découvert qu'uniquement 7 pour cent d'entre eux avaient en leur possession les médicaments recommandés afin de prévenir la malaria.

En outre, moins de 10 pour cent des personnes interrogées ont indiqué qu'elles allaient prendre des mesures pour prévenir les piqûres d'insectes. D'autre part, la majorité des voyageurs avaient des idées préconçues à propos de la malaria, étant persuadés qu'ils étaient immunisés ou qu'il n'avaient pas besoin de prendre de précautions.

En 1997, 1 036 cas de malaria ont été recensés au pays, une hausse de 141 pour cent par rapport aux 430 cas dénombrés en 1994. Le nombre réel est vraisemblablement plus élevé car souvent la maladie n'est pas déclarée aux autorités médicales.

VENTE MAINTENANT OU JAMAIS



« Vente maintenant ou jamais » • Expression très populaire désignant un événement-solde de courte durée (rien que cinq jours!) au cours duquel les gens profitent de réductions de 50 % à 70 % sur les prix courants d'un assortiment sans pareil de vêtements et d'accessoires mode haut de gamme, pour femmes et pour hommes. Bref, il s'agit bien d'offres spectaculaires à ne pas manquer.

Réductions de 50 % à 70 %
Le solde ne dure que cinq jours
et prend fin le dimanche 31 janvier!

Marchandise sélectionnée, provenant
de tous les magasins Holt Renfrew au pays.

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • www.holtrenfrew.com
Vous trouverez un parc de stationnement intérieur, avec service voiturier, à l'arrière de notre magasin de la rue Sherbrooke.

ERRATUM

Dans notre annonce du 25 janvier 1999 nous aurions dû lire :

Blazer 298 \$*/mois

et non 218 \$/mois

Nous nous excusons de cet inconvénient auprès de notre clientèle.



150, boul. Taschereau, LaPrairie
(514) 990-6565 / (450) 659-5471

La venue des cerveaux

Le curriculum vitae de David Kaplan pèse lourd. Doctorat en biologie cellulaire et du développement de l'Université Harvard; études postdoctorales à San Francisco sous la supervision de Harold Varmus, prix Nobel de médecine en 1989; chef de la recherche au Frederick Cancer Research, une composante du réputé U.S. National Cancer Institute.

Fort de cette riche expérience, le docteur Kaplan, un scientifique dans la jeune quarantaine, consacre ses énergies et son savoir à des travaux sur les tumeurs cérébrales. Ses écrits font autorité dans le monde entier.

En 1995, après cinq années au Frederick Cancer Research, M. Kaplan a ressenti le besoin d'un nouveau défi. Des propositions alléchantes sont vite tombées sur sa table de travail. L'Université Harvard lui a notamment offert des conditions salariales avantageuses et un laboratoire de recherche bien équipé.

Après mûre réflexion, le docteur Kaplan a tourné le dos à son alma mater. En quête du meilleur environnement possible pour manier ses éprouvettes et s'interroger sur les récepteurs « trk », ces protéines qui déterminent la croissance des cellules cancéreuses, il a déménagé ses pénates... à Montréal! Et s'est installé à l'Institut neurologique, rue University, au pied du mont Royal.

Qu'on se le dise: l'exode des cerveaux, une réalité incontournable dont le Québec et l'ensemble du Canada sont victimes, comporte une face cachée. Un nombre significatif de chercheurs de premier plan choisissent de faire carrière à Montréal.

Ils sont souvent des Canadiens ayant fait leurs études de doctorat aux États-Unis, et parfois des Européens. Ou, comme le docteur Kaplan, des Américains ayant troqué les

billets verts de l'oncle Sam pour un milieu plus propice à la bonne marche de leurs travaux.

La bouille ronde et les cheveux noirs en bataille, David Kaplan m'accueille dans son petit bureau de l'Institut neurologique de Montréal (INM), affilié à l'Université McGill. Il s'exprime d'une voix claire, avec enthousiasme. Et lorsqu'il évoque son environnement universitaire, ses yeux brillent.

« Je voulais travailler avec des gens dynamiques, qui partagent ma vision à propos de la recherche sur les tumeurs cérébrales, dit-il. Ici, j'ai trouvé des spécialistes dotés d'une connaissance approfondie du fonctionnement du cerveau. Leur présence crée une masse critique pour brasser les idées. »

Depuis son arrivée à Montréal en mars 1996, cinq mois après le référendum sur la souveraineté, le docteur Kaplan a poursuivi ses travaux, fondé une entreprise de biotechnologie dans laquelle la Caisse de dépôt et placement a investi, acheté une résidence à proximité du centre-ville, obtenu la direction du futur Centre de recherche sur les tumeurs cérébrales et... trouvé l'amour! Bref, jusqu'à maintenant, son transfert au Québec représente une opération gagnante.

« À McGill, j'ai pu obtenir les ressources nécessaires à la conduite de mes travaux. Aux États-Unis, avec le grand nombre de scientifiques, ce n'est pas toujours évident. »

Un des facteurs décisifs dans la décision du docteur Kaplan de s'établir à Montréal fut la construction du Centre de recherche, un édifice de 26 millions situé à l'ombre du



Philippe CANTIN

stade Molson de l'Université McGill, et qui ouvrira ses portes dans une dizaine de mois.

Ce pavillon de trois étages comptera six laboratoires de recherche en biotechnologie, un centre de conférences, une salle de périodiques et des bureaux. Lorsqu'il sera terminé, une centaine de scientifiques y étudieront les relations entre les gènes et les maladies du cerveau. En clair, ils tenteront de résoudre une grande inconnue: qu'est-ce qui amène les cellules du cerveau à se diviser de façon tout à fait anarchique et à devenir des tumeurs?

Du coup, la réputation de Montréal comme plaque tournante dans la lutte contre les tumeurs cérébrales, responsables de la mort de 15 000 personnes par année en Amérique du Nord, sera confirmée.

Discuter avec David Kaplan, c'est aussi comprendre que l'image de Montréal à l'étranger est souvent meilleure que le portrait dressé par certains grands médias de New York ou Washington. En discutant avec ses collègues et amis restés aux États-Unis, il leur raconte une ville où la qualité de vie est supérieure à celle des métropoles américaines.

« Mon père est médecin à New York, dit-il. Il a toujours cru à la médecine socialisée. Ce concept existe au Canada, pas aux États-Unis. Les impôts? Oui, ils sont énormes! Je verse 53 % de mon revenu à l'État. Mais j'ai le sentiment d'en avoir pour mon argent:

des rues sûres, une faible criminalité, une pauvreté moins prononcée qu'aux États-Unis, une carte d'assurance-maladie et des frais scolaires relativement modestes. »

Le docteur Kaplan a été approché à l'été 1995 par Richard Murphy, le directeur de l'Institut neurologique de Montréal. Lui aussi est américain, même s'il vit au Canada depuis 1986. D'abord à Edmonton, comme directeur du département de biologie cellulaire de l'Université d'Alberta, et depuis 1992, à Montréal.

Cet homme au visage rassurant connaît tous les trucs du recrutement. La première fois qu'il a invité le Dr Kaplan à prononcer une conférence à Montréal, point de départ de sa campagne de séduction, c'était durant le Festival de jazz! M. Kaplan a trouvé l'ambiance nettement plus agréable qu'en banlieue de Washington, sa résidence d' alors.

« Depuis 1992, nous avons engagé 17 scientifiques de grand calibre, dont six Américains et trois Européens, explique le Dr Murphy. Nous leur proposons un environnement de recherche excitant. La bureaucratie se résume à moi, et je ne suis pas un bureaucrate. Cet avantage est majeur. »

À ses plus jeunes chercheurs, le Dr Murphy propose un salaire semblable à ceux offerts aux États-Unis — environ 60 000 \$ —, mais en dollars canadiens. Il leur offre cependant d'équiper leur laboratoire à leur goût. Chaque nouvel arrivant nécessite un investissement supérieur à 300 000 \$.

Oui, l'exode des cerveaux, spécialement en informatique et dans certaines spécialités médicales, frappe durement Montréal. Mais à l'Institut de neurologie, on assiste au retour du pendule. C'est bon de le savoir.

philippe.cantin@lapresse.ca

Affaire Flahiff: la ministre de la Justice commande une enquête

Le comité du Conseil de la magistrature attendra-t-il la décision de la Cour d'appel?

YVES BOISVERT

La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a commandé la tenue d'une enquête d'un comité du Conseil de la magistrature sur le juge Robert Flahiff, déclaré coupable lundi de blanchiment de 1,7 million de dollars.

Le Conseil était déjà saisi d'une plainte et devait décider de l'opportunité de tenir une enquête. Mais une plainte d'un ministre de la Justice force la tenue d'une telle enquête, premier pas officiel vers la destitution.

Le comité est en effet chargé de déterminer s'il y a lieu de faire une recommandation de destitution du juge Flahiff au conseil des 36 juges en chefs de nomination fédérale au Canada. Le Conseil peut rejeter la recommandation de son comité en théorie. Mais dans le seul cas ayant franchi cette étape (l'affaire Jean Bienvenue), le Conseil a relayé la recommandation de destitution au Parlement.

C'est la première fois au Canada qu'un juge en exercice est condamné pour un crime aussi grave.

Le juge en chef de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, Joseph Z. Daigle, doit choisir les juges qui entendront l'affaire Flahiff. Selon toute probabilité, un comité de trois ou de cinq personnes sera formé. Si, comme dans le cas du juge Bienvenue, il s'agit d'un comité de cinq membres, le juge Daigle désignera trois juges et la ministre deux avocats.

Le comité devra d'abord décider des procédures, en particulier s'il procède immédiatement ou s'il attend la fin des appels, dit Mme Jeannie Thomas, porte-parole du Conseil canadien de la magistrature.

Il était difficile de forcer la tenue d'une enquête publique avant la fin du procès, fait-on valoir, car le juge Flahiff, comme tout accusé, a droit au silence à son procès criminel. Par contre, on peut le contraindre à témoigner devant le Conseil, ce qui aurait pu créer une situation injuste.

Maintenant que le juge Flahiff est déclaré coupable, il se peut que le comité décide de procéder, vu les délais d'appel. Les affaires criminelles importantes peuvent facilement attendre entre 12 et 24 mois pour être traitées par la Cour d'appel du Québec.

Le juge Flahiff ne siège pas depuis le dépôt des accusations criminelles, en juin 1997, mais il reçoit son plein salaire, étant toujours juge de la Cour supérieure du Québec.

Car seul le Parlement fédéral peut destituer un juge. Cela n'est jamais arrivé au Canada, la poignée de juges menacés de l'être ayant démissionné avant de faire face au Parlement.

L'indépendance des juges suppose entre autres qu'ils soient « inamovibles », c'est-à-dire qu'ils demeurent en poste « durant bonne conduite ». Cela pour éviter qu'ils soient menacés de perdre leur poste ou l'objet de pressions politiques ou autres dans l'exercice de leurs fonctions, et qu'ils puissent demeurer indépendants du pouvoir exécutif qui les nomme et les paie.

C'est la première fois au Canada qu'un juge en exercice est condamné pour un crime aussi grave — le blanchiment est punissable d'un maximum de 10 ans.

Passez l'hiver bien au chaud dans un Kanuk!

Le Capucine Kanuk (-20°C): 625 \$
Le Patrouilleur Kanuk (-28°C): 467 \$
Le Cap-Chat Kanuk (-25°C): 650 \$
Le Coyote Kanuk (-25°C): 444 \$
Le Cap-Diamant Kanuk (-20°C): 595 \$
Le Batiscan Kanuk (-25°C): 413 \$

Vaste sélection de styles, de couleurs et de tailles

KANUK

485 Rachel Est (angle Berri) Montréal (514) 284-4494

FOULARD KANUK GRATUIT!

Foulard Kanuk d'une valeur de 30 \$ (couleur unie) GRATUIT au moment de votre achat Kanuk de 300 \$ et plus (avant taxes) chez Kanuk sur présentation de ce coupon.

Valable au moment de votre achat de 300 \$ et plus (avant taxes) chez Kanuk (485, rue Rachel Est à Montréal) du 21 au 31 jan. 1999. Un seul coupon par achat et par client. Ne se combine à aucune autre offre ni coupon.

L'EXPRESS
DU MATINDick Pound nommé
chancelier à McGill

Le vice-président du Comité international olympique (CIO), l'avocat montréalais Dick Pound, a été nommé hier chancelier de l'Université McGill pour une période de cinq ans. M. Pound, 56 ans, succède à Gretta Chambers qui occupait cette fonction depuis huit ans. Le vice-président du CIO a complété deux baccalauréats à McGill: le premier en commerce, en 1962, et le second en droit, en 1967. M. Pound entrera en fonction le 1^{er} juillet.

Urgences débordées

Les urgences de Notre-Dame, de Maisonneuve-Rosemont et du pavillon Verdun de l'hôpital Angrignon étaient les plus durement éprouvées, hier matin, par la forte affluence observée dans les hôpitaux de l'île de Montréal, avec respectivement 38, 33 et 26 patients sur civières de plus que leur capacité au permis. On comptait 15 patients en attente d'hospitalisation depuis plus de deux jours à Notre-Dame, dont une douzaine ont toutefois été placés temporairement dans une unité ouverte exceptionnellement pour absorber le trop-plein des urgences. Au total, le taux d'occupation des 17 urgences du territoire était de 180 %, et l'on dénombrait 23 patients ayant passé plus de 48 heures sur une civière.

Incendie criminel

Un incendie s'est déclaré vers minuit, dans la nuit de lundi à mardi, au 9399 Pie-IX, à Montréal. Le feu, maîtrisé en moins d'une heure, s'est propagé dans un immeuble d'un quartier résidentiel. Il a endommagé douze logements et laissé trente personnes sur le pavé. Un pompier a été légèrement blessé. Les enquêteurs soupçonnent un acte criminel: ils ont retrouvé du liquide accélérant dans deux appartements vacants. Une enquête est en cours.

Sainte-Justine perd
son directeur général

L'hôpital Sainte-Justine devra se chercher un nouveau directeur général au cours des prochaines semaines: le titulaire actuel du poste, Jean-Pierre Chicoine, quitte en effet l'hôpital pour enfants afin d'occuper des fonctions similaires au Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), à Sherbrooke. La nomination de M. Chicoine, approuvée lundi soir par le conseil d'administration du CUSE, a été annoncée officiellement hier. M. Chicoine a dirigé Sainte-Justine de 1981 à 1985 et de 1995 à 1999.

Poursuite contre
la SRC et Lester

L'ex-caporal de la Sûreté du Québec Paul-Normand Chevalier et sa femme ont déposé hier au palais de justice de Montréal une poursuite de 850 000 \$ pour atteinte à la réputation contre la société Radio-Canada et le journaliste Normand Lester. M. Chevalier avait été acquitté le 25 octobre 1994 d'une accusation de trafic de stupéfiants par le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec. Le juge n'avait accordé aucune crédibilité aux trois informateurs de police qui étaient les témoins principaux de la Couronne, et avait cru entièrement le témoignage de M. Chevalier. Selon la poursuite, le reportage, qui reprenait la séquence des événements et rapportait la version des informateurs, remettait en cause l'innocence de Chevalier et a nuí gravement à l'ex-policier.

Bactéries dangereuses

L'Agence canadienne d'inspection des aliments avertit la population de ne pas consommer de la saucisse de porc cru épiceée Frische Zwiebel Mettwurst en emballages de 200 grammes, parce qu'elle risque de contenir des bactéries *Escherichia coli* O157. Le fabricant retire du marché tous les emballages de 200 grammes vendus en Ontario qui portent des dates de péremption allant jusqu'au 9 février 1999. Un cas de maladie a été signalé jusqu'à présent. La bactérie peut causer des malaises graves, voire mortels. Les aliments contenant des bactéries *E. coli* ne paraissent pas contaminés et ne dégagent aucune odeur. Il est conseillé aux consommateurs de retourner ce produit au magasin où ils l'ont acheté pour se faire rembourser.

Stade: un glaçon a-t-il perforé la toile?

ÉRIC TROTTIER

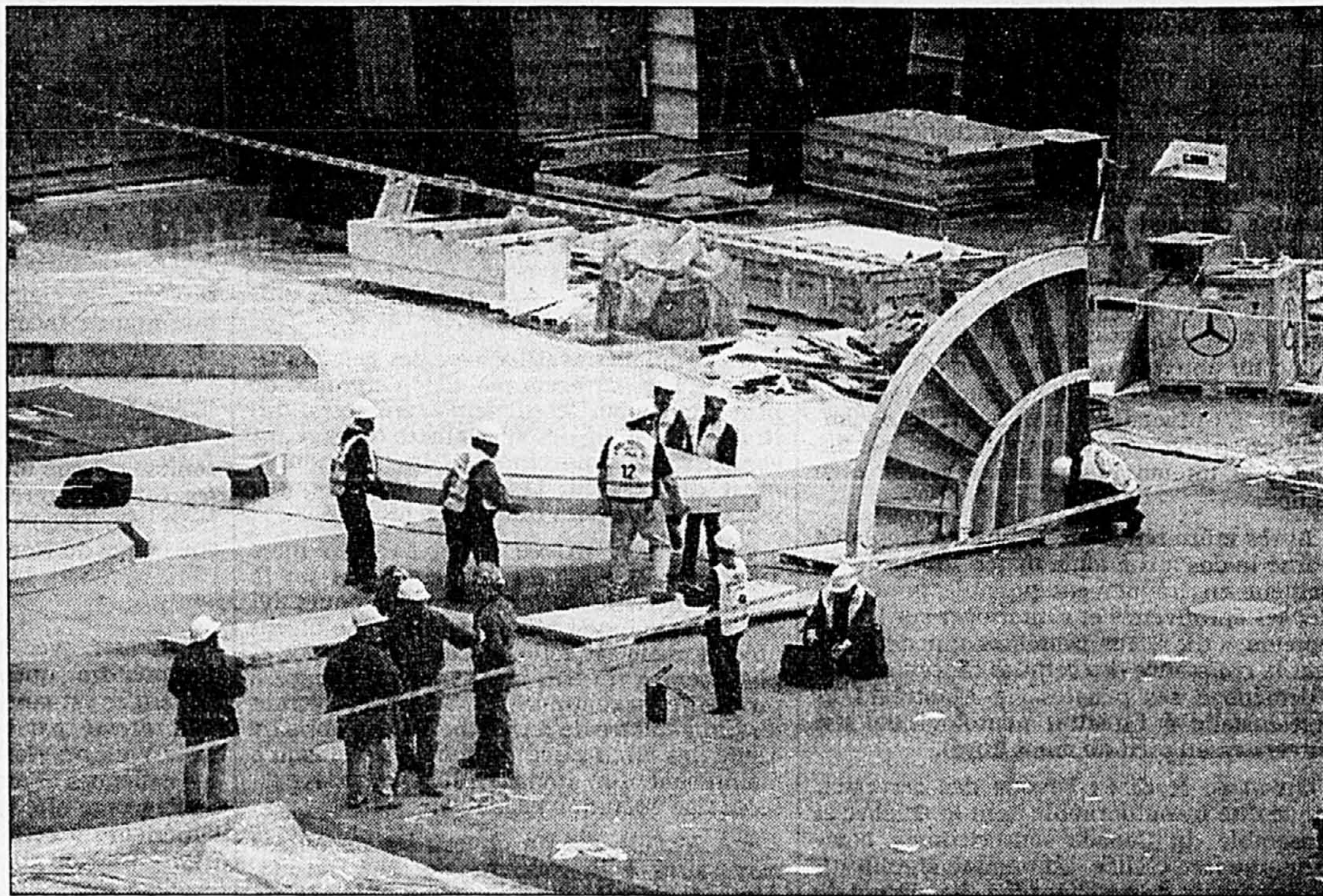
Alors que la Régie des installations olympiques (RIO) se demande toujours comment sa nouvelle toile de 37 millions a pu se déchirer, deux experts en toiture et en matériaux composites croient connaître la réponse.

« Il n'y a pas grand toile qui puisse arrêter un glaçon qui tomberait du mât ou d'un des câbles », ont déclaré hier à *La Presse* l'architecte Claude Frégeau et l'ingénieur Germain Bélanger.

« Des glaçons qui se forment puis se détachent du mât ou encore d'un câble, on ne peut empêcher ça. En tombant, un glaçon peut perforer n'importe quelle toile. Rien ne peut l'arrêter, à moins d'avoir un toit rigide. Comment se fait-il que la RIO n'ait jamais pensé à ça? » demande M. Frégeau, un architecte spécialisé en toitures qui enseigne dans plusieurs universités.

« Selon moi, il est clair que la cause de la déchirure actuelle est liée à ça, à un morceau de glace contondant qui est allé s'écraser sur la toile. »

L'ingénieur Germain Bélanger, un ancien de Bombardier qui a conçu une partie du métro de Montréal et le système de ventilation du Stade olympique, abonde dans le même sens: « Selon moi, il existe deux possibilités, affirme-t-il. Soit qu'un morceau de glace soit tombé sur la toile, causant ainsi un début de déchirure; ou alors, la toile, n'évacuant pas correctement les charges de neige et d'eau, a accumulé en certains endroits de grands tas de neige. Au bout d'un moment, cette neige se détache et forme comme une mini-avalanche, glissant jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée contre une autre paroi de la toile. Cela crée alors une charge



Les 25 employés de la compagnie Triangle ont commencé à démonter les stands du Salon de l'auto, hier après-midi, en prenant de multiples précautions sous la surveillance de la CSST.

énorme qui finit par affaiblir la toile. Chose certaine, les déchirures sont liées à l'addition de deux phénomènes: une charge extérieure (la glace, la neige) et une toile flexible qui est loin d'avoir la solidité d'un toit rigide, et qui évacue mal la neige et l'eau. »

M. Frégeau et Bélanger ne parlent pas ainsi pour rien. En 1992, ils faisaient partie d'une équipe d'architectes et d'ingénieurs québécois qui ont présenté à la RIO un projet pour remplacer l'ancienne toile de kevlar. Ils proposaient un toit fixe et rigide fait de fibre de verre mélangée à de la résine de

polyester. Plus léger que le téflon, ce toit résisterait aux pires intempéries, soutiennent-ils encore aujourd'hui. Mais leur projet n'a pas été retenu.

Selon eux, le concept structural de la nouvelle toile (qui consiste en une grosse toile d'araignée formant l'ossature du toit) est efficace, quoique un peu trop lourd. Ce qu'ils remettent surtout en question, ce sont les panneaux de toile de téflon, absolument inadaptés, à leur avis, aux hivers québécois.

Par ailleurs, les 25 employés de la compagnie Triangle ont com-

mencé à démonter les stands du Salon de l'auto, hier après-midi. Prenant de multiples précautions, surveillés par la CSST, ils ont entamé une opération qui devrait se poursuivre 24 heures par jour durant les six prochains jours.

Pendant ce temps, d'autres employés continuent à déneiger le toit du stade. Selon Brigitte Tremblay, de la RIO, les ingénieurs du fabricant de la toile, Birdair, se trouvaient toujours à Buffalo, hier, si bien qu'ils n'ont pas encore inspecté la toile pour tenter d'en savoir un peu plus sur les causes des deux déchirures.

Des architectes outrés que la RIO
fasse appel à des étrangers

ÉRIC TROTTIER

« Je n'en reviens pas de constater qu'ils cherchent encore ailleurs alors que la solution se trouve ici... »

L'architecte Claude Frégeau était outré, hier, de voir que la Régie des installations olympiques (RIO) a une fois de plus eu recours à des experts « internationaux » pour se sortir d'impasse. Les deux hommes en question, l'italien Massimo Majowiecki et l'anglais Mike R. Barnes, sont deux spécialistes des « structures légères » et ils devront, au cours des prochains jours, identifier des solutions pour solidifier la toile qui s'est déchirée le 18 janvier.

« On dirait qu'ils répètent continuellement les mêmes erreurs », déplore M. Frégeau. Pour sa part, l'architecte Guy Gérin-Lajoie, une sommité internationale dans le do-

main des matériaux composites, a dirigé en 1992 le groupe québécois qui projetait de remplacer l'ancienne toile de kevlar par un toit fixe, rigide, solide, fait de fibre de verre et de résine de polyester.

M. Gérin-Lajoie, qui a développé une expertise dans la construction d'immeubles en climat extrême (Grand Nord, désert, etc.), a érigé des dizaines de bâtiments faits de matériaux composites au cours de sa carrière: aéronas, écoles, aéroports (dont celui de Mirabel), etc. Il est actuellement associé à un projet de trois milliards en Floride. « Nous avons chez nous toute l'expertise nécessaire pour résoudre les problèmes du stade, déclare l'homme de 71 ans, qui enseigne aussi l'architecture. En fait, nous sommes probablement les mieux placés pour trouver la solution... »

Le projet de toit fixe qu'il dirigeait aurait su résister, selon lui,

aux pires avaries, chutes de glaces, verglas, etc.

Selon l'ingénieur Germain Bélanger, la toile rigide aurait eu une forme géométrique « convexe et concave » à la fois, de sorte que l'évacuation de l'eau et de la neige aurait été automatique (alors que la toile actuelle retient la neige, ce qui cause des surcharges de poids sur la toile). Le toit proposé par le groupe Gérin-Lajoie aurait pesé un peu moins que la toile de kevlar, tout en étant rigide.

Pourtant, affirment ses concepteurs, la RIO n'a jamais daigné étudier sérieusement le projet. Pourquoi? « Parce que les conseillers de la RIO estimaient que les matériaux composites n'avaient pas été suffisamment éprouvés », répond M. Gérin-Lajoie. Germain Bélanger a une toute autre explication: « Le dossier était tout simplement politique, affirme-t-il.

Les libéraux réclament une
commission
d'examen

Presse Canadienne

Les libéraux du Québec ont réclamé hier la constitution d'une commission spéciale d'examen sur la sécurité et l'utilisation future du Stade olympique de Montréal.

Le député Christos Sirros, porteparole du parti en matière d'affaires municipales et de la métropole, propose à la ministre responsable, Louise Harel, de mettre sur pied, dans les meilleurs délais, un processus indépendant qui ferait appel, entre autres, aux intervenants du milieu des affaires de Montréal.

M. Sirros estime que le départ prochain des Expos, les récents événements et le passé malheureux du stade ont conduit à une perte significative du niveau de confiance du public quant à l'avenir du stade.

Têtes d'affiche

Les Québécois se sont montrés généreux pour aider les victimes de l'ouragan Mitch, et les Oeuvres internationales du cardinal Léger ont annoncé avoir reçu des dons totalisant 1,4 million de dollars en plus de quelques tonnes de vêtements et couvertures. À ces dons, provenant de toutes parts dont de jeunes écoliers, s'est ajouté le concours de nombreux bénévoles qui ont contribué à ces secours d'urgence. À ce jour, 850 000 \$, neuf conteneurs de vêtements et cinq tonnes de médicaments ont été acheminés pour distribution aux sinistrés d'Amérique centrale. La reconstruction des zones dévastées se poursuivra pendant plusieurs mois encore. On aura donc encore besoin d'aide. Renseignements: 1-877-PAUVRETE (1-877-288-7383).

Mado Reid, présidente de la firme de communications Quio, recevra demain le prix Hommage de l'Association internationale des professionnels de la communication, à titre de pionnière de sa profession. L'écrivain, homme de théâtre et de radio, Jacques Languirand, recevra le Prix de communicateur de l'année. Le Prix du communicateur exemplaire sera remis à Christiane Beaulieu, vice-présidente aux affaires publiques à la Banque de développement du

Canada. Ces prix seront remis lors du gala Ovation, qui aura lieu demain, à 19 h, au Lion d'or. Renseignements: 874-8352.

La famille Natham Steinberg vient de faire don de 50 000 \$ à l'université Concordia, dans le cadre de sa campagne majeure de financement. Ont également contribué à cette campagne visant à recueillir 55 millions: la Standard Paper Box et Canada Steamship Lines, pour 25 000 \$ et la Fondation de la famille Zeller, pour 10 000 \$.

Le super-bénéfice de la Fondation docteur Maurice Bertrand, qui s'est tenue sous la présidence d'honneur de Gérard Tremblay (vice-président de Métro-Richelieu), a permis de recueillir 115 500 \$. Anivé annuelle permet de soutenir l'action de l'Association entraide Ville-Marie, qui dispense des soins palliatifs à domicile aux personnes atteintes de cancer.

Les étudiants de l'École des hautes études commerciales viennent d'inscrire une cinquième victoire au tableau d'honneur des HEC quant à la participation aux Jeux

du commerce, qui ont mis aux prises un millier d'étudiants de douze établissements universitaires. L'équipe des HEC a particulièrement excellé dans les compétitions de cas, remportant une première place en technologie de l'information, en comptabilité et en gestion des opérations et de la production.

André
Bachand

L'Association des professionnels en gestion philanthropique (APGP), qui regroupe plus de 400 personnes dirigeant des oeuvres de bienfaisance et organismes sans but lucratif, décerne chaque année ses prix à des gestionnaires méritants. Les mises en candidatures sont ouvertes. Le lauréat de l'an dernier au titre de « gestionnaire de carrière », a été André Bachand qui oeuvre depuis plus de 30 ans dans le monde de la philanthropie. Il a été décoré de l'Ordre du Canada. Il a débuté comme gestionnaire à l'Université de Montréal, passant des relations extérieures à la direction du Fonds de développement de l'université. Membre de sociétés professionnelles et de conseils d'administration, il a travaillé dans une multitude d'organismes, depuis le club St. James jusqu'à la Croix-Rouge, en passant par le Musée des beaux-arts. Renseignements: 987-3000, poste 1720.

C'est lors d'un gala sous la présidence d'honneur de Gilles Laroche, président du conseil d'administration de Québec Téléphone, que seront connus les lauréats du concours des Octas de la Fédération de l'informatique du Québec. Les candidatures d'entreprises, organismes et personnes ayant contribué à une innovation dans le domaine des technologies de l'information et des communications peuvent être soumises jusqu'au 15 mars. Renseignements: 287-9811 et le site web de la fédération.

Rosaire
Provost

Le Salon de l'agriculteur a consacré ses trois lauréats: Mario Vincent, de la ferme Vinbert d'Acton Vale (troupeau de 43 vaches), dans la catégorie exploitants établis depuis moins de dix ans; Roland Dubois, de la ferme Rolandale, de Saint-Flavien (troupeau de 35 vaches), dans la catégorie de trois exploitants et moins; et Rosaire Provost, de la ferme de la famille Provost, de poulets et dindons, dans la catégorie ferme de trois exploitants et plus.

Adressez vos communications à: Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Le Salon de l'habitation ira au Stade quand même

FRANÇOIS BERGER

Le promoteur du Salon national de l'habitation a promis hier de tenir au Stade olympique la grande foire annuelle de l'industrie québécoise de la construction, malgré les avaries qui ont entraîné la fermeture du bâtiment depuis le 18 janvier et l'annulation de deux autres expositions d'importance (le Salon de l'auto et l'Exponautique).

Si le Salon de l'habitation, qui doit avoir lieu du 26 février au 7 mars, ne peut être aménagé comme c'est le cas depuis 20 ans dans l'aire centrale de jeu du Stade, en raison d'une déchirure de la toiture, il le sera dans d'autres espaces de l'immense immeuble de l'est de Montréal, a dit le promoteur, le Groupe Promexpo, qui fera cependant payer par la Régie des installations olympiques (RIO) tout coût supplémentaire engendré par ce réaménagement.

Le président de Promexpo, Pierre Parent, a affirmé hier que l'exposition aura bel et bien lieu au Stade et aux dates prévues. M. Parent avait rencontré auparavant le président de la RIO, André Tétrault. Si la RIO ne peut garantir d'ici une semaine que la toile du Stade sera réparée avant le 16 février, le promoteur du Salon de l'habitation commencera des travaux afin d'utiliser d'autres espaces du monument olympique, notamment un secteur adjacent à la tour.

De toute façon, le salon disposera de quelque 450 000 pieds carrés nécessaires à sa tenue, a dit M. Parent. Si le problème du toit n'est pas réglé à temps, tous les espaces disponibles au Stade seront utilisés, à l'exception de l'aire de jeu qui se trouve directement sous la toile. Étant donné sa grande taille, cette exposition de l'industrie de la construction ne peut être tenue ailleurs à Montréal.

Le salon sera « sécuritaire », a dit M. Parent en indiquant qu'il obtiendra au préalable l'approbation, notamment, du Service de prévention des incendies de Montréal.

Le promoteur évalue à environ un million de dollars, sur un budget total de six millions, les coûts supplémentaires d'un aménagement spécial des autres espaces du Stade (le salon présente entre autres des maisons modèles grandeur nature).

Ces coûts incluent des dépenses liées à l'embauche de personnel supplémentaire ainsi que des dépenses de promotion spéciale, notamment des publicités visant à rassurer le public.

M. Parent a indiqué que tous les coûts supplémentaires seront par la suite refilés à la RIO, qui pourrait également être tenue de dédommager le promoteur si l'assistance à l'exposition devait être décevante à cause des problèmes du Stade. L'an dernier, ce salon avait attiré plus de 280 000 visiteurs.

Quatre ou cinq entreprises ont demandé l'annulation de leur contrat avec Promexpo, ce qui est « normal » dans un groupe de 600 exposants, selon M. Parent, qui fera parvenir cette semaine à la RIO une lettre la rendant responsable des dommages éventuels.

Les promoteurs des deux salons annulés sont aussi en train d'évaluer les dommages qu'ils ont subis.

Une décision favorable aux pompiers

Maintenant la notion de « bris mécanique » sera soumise à l'attention de l'arbitre François Hamelin

GILLES GAUTHIER

L'Association des pompiers de Montréal (APM) vient de remporter une victoire en arbitrage contre la Ville, mais la guerre des arguments entre les deux parties est loin d'être terminée.

La notion de « bris mécanique » était cette fois-ci le sujet soumis à l'attention de l'arbitre François Hamelin dans un grief déposé par l'APM le 12 juin 1998, grief fondé sur un cas précis. L'avocat Hamelin a tranché, avant-hier, en faveur du syndicat tout en utilisant dans sa décision et ses motifs des arguments qui pourraient avoir une portée beaucoup plus grande.

L'entente conclue entre les deux parties le 29 avril 1998, dans le contexte de la récupération de 6 % de la masse salariale imposée par Québec, prévoyait que « la Ville maintient à l'aide d'employés permanents (...) des effectifs de 1557 employés pompiers ainsi que 91 véhicules en service (à l'exception des bris mécaniques lorsqu'il n'y a plus de véhicules pour les remplacer) ».

Le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) affirmait qu'un véhicule était en situation de « bris mécanique » lorsqu'on constatait au cours d'une inspection et de travaux d'entretien de routine qu'une pièce importante devait être remplacée.

L'arbitre conclut plutôt que le

« bris mécanique » doit découler d'une situation « soudaine et imprévue », que la Ville devait remplacer le véhicule et qu'elle a contrevenu à l'entente d'avril dernier en ne le remplaçant pas.

L'arbitre affirme dans son argumentation que « les parties s'entendaient sur le fait qu'elles ont voulu instaurer un plancher d'emploi permanent et maintenir un parc minimal de véhicules en service ». Plus loin : « Le principe établi à l'article 8 voulait dire, et ne pouvait signifier autre chose, qu'en tout temps... la Ville s'engage à maintenir » un effectif de 1557 pompiers et 91 véhicules en service.

La Ville et les pompiers ne s'entendent pas non plus sur les 1557 pompiers, et le président de l'APM, Gaston Fauvel, brandissait hier matin la décision de l'arbitre en affirmant que son syndicat avait remporté la victoire sur les deux fronts. Il exigeait que la Ville embauche immédiatement les 34 pompiers permettant d'atteindre le nombre de 1557.

Mais le négociateur en chef de la Ville, Michel Gohier, soutenait que

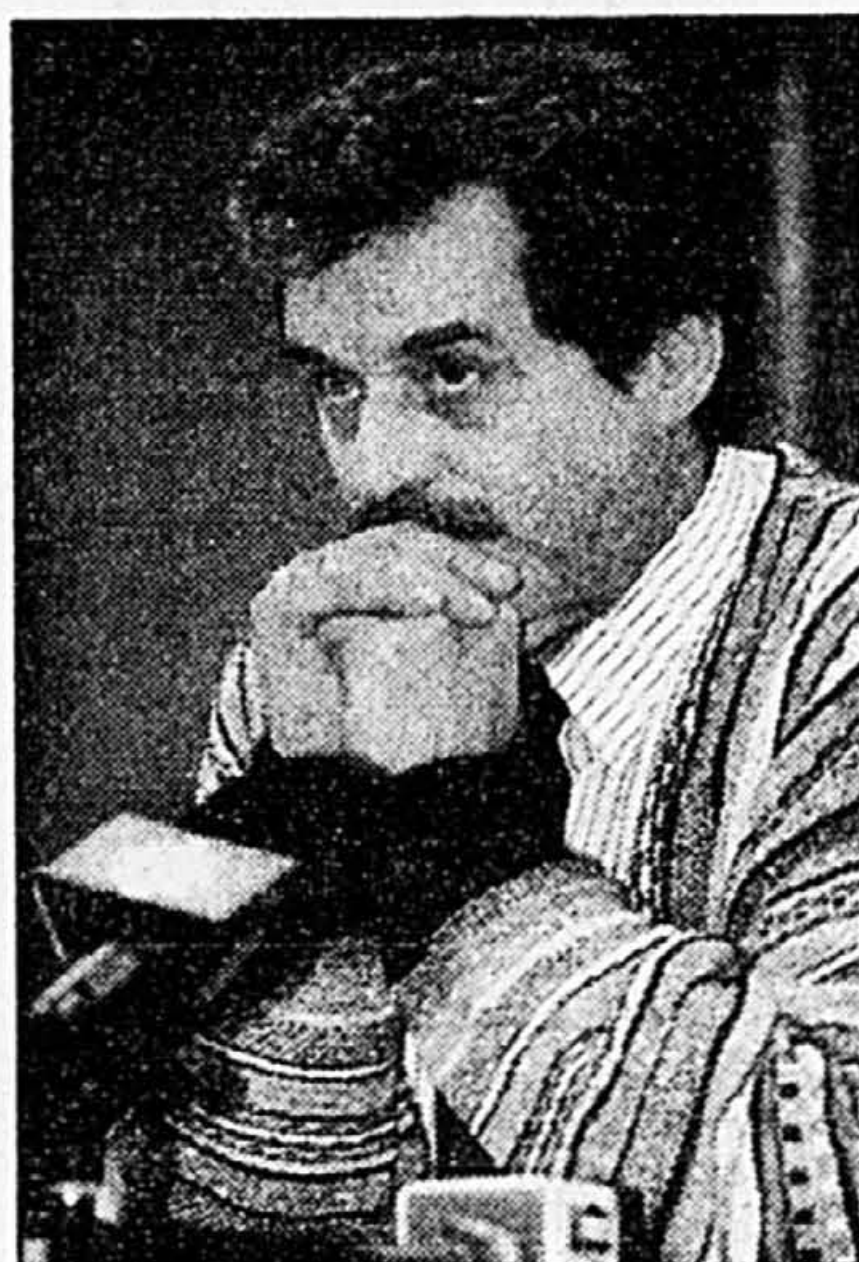


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse
Michel Gohier, négociateur en chef de la Ville.

tenant constitue un frein aux discussions sur la question de l'embauche. La Ville a déposé le 6 mai 1998 un grief dans lequel elle réclame 1,25 million payé en heures supplémentaires « en raison de l'action concertée de refus d'agir en fonction supérieure ». Selon M. Gohier, il sera entendu en arbitrage au début de juin prochain et d'autres griefs de même nature seront déposés bientôt. Le négociateur ajoute que les griefs de l'APM sur le nombre de pompiers ne sont pas inscrits pour audition devant un arbitre.

La Ville affirme qu'en vertu de la convention collective, le nombre de pompiers doit être constaté au 1^{er} juin de chaque année et la situation doit, s'il y a lieu, être corrigée au 1^{er} septembre. Elle s'en tient à cette interprétation. M. Fauvel réplique que l'entente d'avril dernier s'appliquait, selon le texte, « nonobstant toute disposition contraire de la convention collective » et que l'obligation de maintenir des effectifs de 1557 pompiers s'applique en tout temps.

Interrogé au conseil municipal par le chef de l'opposition officielle, Michel Prescott (RCM), le président du comité exécutif, Jean Fortier, a déclaré que la décision arbitrale « est la preuve manifeste qu'on peut régler nos conflits autrement qu'en faisant du grabuge et du sabotage ».

l'arbitre ne s'était prononcé que sur la notion de bris mécanique et que sa décision « n'a rien à voir avec le nombre de pompiers à l'emploi de la Ville ou avec le rythme d'embauche ».

Il admet par ailleurs que le refus, qu'il qualifie de systématique et organisé, des pompiers d'agir temporairement comme capitaine ou lieu-

Les esprits s'échauffent à Verdun

HUGO DUMAS

Les esprits s'échauffent à Verdun où une trentaine de cols bleus en grève ont empêché, hier matin, des entrepreneurs privés de ramasser la neige accumulée dans certaines rues de la municipalité.

Dimanche soir, Verdun a demandé à ses cols bleus, en grève depuis le 1^{er} octobre, de se mettre au boulot lundi, dès 7 h 30, afin de ramasser ce qui restait de neige dans les rues. « Environ 90 % des rues sont complètement déblayées, mais elles ne sont pas toutes déneigées de façon sécuritaire », estime le directeur général de la Ville, Gaëtan Laberge. Les 2^e, 3^e et 4^e Avenue, de même que la Place de la Poudrière mettent en danger la sécurité des Verdunois, car les véhicules d'urgence ne peuvent y rouler facilement, selon M. Laberge.

Mais le syndicat a refusé de se plier aux demandes de la Ville en disant que ses membres respectaient déjà les ordonnances du Conseil des services essentiels, qui les a obligés à deux reprises à déneiger correctement les artères afin que les véhicules d'urgence puissent y circuler librement.

« La Ville veut nous faire ramasser des bancs de neige qui n'en sont même pas. Nous n'avons pas à fournir d'autres services essentiels », tranche le conseiller du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Serge Pilote.

Devant ce refus, Verdun a donc fait appel, hier matin, à des entrepreneurs privés pour effectuer le



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse
Les esprits s'échauffent à Verdun où une trentaine de cols bleus en grève ont empêché, hier matin, des entrepreneurs privés de ramasser la neige accumulée dans certaines rues de la municipalité.

déneigement. Mais vers 7 h 30, devant les ateliers municipaux situés au coin des rues Dupuis et Bannantyne, une trentaine de cols bleus, qui faisaient du piquetage, ont empêché la machinerie lourde de l'entrepreneur de franchir les portes de sortie.

« L'employeur ne peut pas utiliser des scabs pour effectuer le travail pendant une grève », dénonce M. Pilote. Les cols bleus de Verdun ont d'ailleurs déposé une plainte à ce sujet, hier après-midi, au Conseil des services essentiels.

Les camions ont finalement pu

sortir des ateliers municipaux aux alentours de 8 h, talonnés de près par les manifestants. « Les entrepreneurs ont cependant dû arrêter leur travail à 11 h 30, sous les menaces des cols bleus », soutient M. Laberge.

Dans sa plainte au Conseil, le syndicat allègue aussi que certains de ses membres sont systématiquement suivis par des agents de sécurité engagés par la Ville lorsqu'ils travaillent.

« Nous sommes très contents que les cols bleus aient déposé une plainte. Ça va nous donner la chance d'expliquer au Conseil que

le syndicat n'a pas respecté ses ordonnances », poursuit Gaëtan Laberge.

Est-ce l'impasse dans les négociations ? « Il y a encore des problèmes et nous sommes bien loin de les régler », explique M. Pilote.

« C'est certain que le climat se détériore. On le voit bien avec des comportements semblables », dénonce le maire de Verdun, Georges Bossé.

Hier soir, des policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont attentivement surveillé l'hôtel de ville de Verdun où le conseil municipal s'est réuni.

VOLVO

LOUEZ UNE MAGNIFIQUE

VOLVO S70 1999 :

- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- SACS GONFLABLES FRONTAUX ET LATÉRAUX
- PROTECTION CONTRE L'IMPACT LATÉRAL
- ÉCLAIRAGE D'ARRIVÉE
- CLIMATISEUR À DEUX ZONES
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- RÉTROVISEURS CHAUFFANTS
- LAVE/ESSUIE-PHARES
- SYSTÈME DE SÉCURITÉ/TELÉCOMMANDE
- IMMOBILISATEUR
- RADIOCASSETTE/CD INTÉGRÉE

388 \$

PAR MOIS AVEC BAIL DE 36 MOIS. ACOMPTÉ DE 6588 \$ INCLUANT PRÉPARATION ET TRANSPORT.

SÉCURITÉ, PROTECTION, QUALITÉ, AGRÉMENT - SANS SUPPLÉMENT



Au lieu d'ajouter nos caractéristiques de sécurité et de confort à une liste d'options moyennant supplément, nous les intégrons à votre voiture. Vous obtenez le fameux génie de la sécurité Volvo, l'agrément au volant et la tranquillité d'esprit avec un bail vraiment abordable. Venez faire un tour chez un détaillant Volvo. Sécurité avant tout.



Montréal UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré (514) 737-6666	Saint-Hyacinthe AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Johnson (450) 771-2305	Sainte-Agathe GARAGE FRANKE INC. 180, rue Principale (819) 326-4775	Laval LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. St-Martin (450) 667-4960	Pointe-Claire VOLVO POINTE-CLAIRE 15, Auto Plaza (514) 630-3666	Saint-Léonard JOHN SCOTTI AUTO LITEE 4330, rue Larry Est (514) 725-9394	Brossard VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau (450) 659-6688
--	--	--	---	--	--	---

L'offre de location à long terme est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Location à long terme de la Volvo S70 1999 basée sur 36 mensualités de 388 \$ totalisant 13 968 \$. Le bail prévoit une allocation de 20 000 km/année (0,10 \$ par kilomètre excédentaire). Acompte ou échange équivalent de 6588 \$ et première mensualité requise. Taxes, immatriculation, assurance et dépôt de sécurité en plus. Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 19 893,80 \$, plus frais d'administration de 200 \$. Pour de plus amples renseignements, voyez un détaillant Volvo. Le détaillant peut louer moins cher. ©1999 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez: www.volvocanada.com

Le séisme en Colombie pourrait avoir fait plus de 2000 morts

d'après AFP et AP
ARMENIA, Colombie

« L'axe du café » colombien, sur la cordillère centrale des Andes, a été ravagé, dans ses villes et ses campagnes, par un terrible séisme qui a fait lundi en une minute plus de 1000 morts, selon les autorités locales d'Armenia, la ville la plus touchée. Mais d'après les sauveteurs, le bilan pourrait encore s'alourdir et dépasser les 2000 morts.

Hier à la mi-journée, quelque 650 corps avaient été retrouvés par les sauveteurs à Armenia, ville dévastée aux deux-tiers, où quelque 180 000 personnes sont désormais sans abri.

Des milliers de personnes ont été blessées, plus de 200 000 autres sinistrées, selon les diverses autorités locales. Les secouristes tentaient hier d'accéder à de nombreuses localités avoisinantes, encore coupées du reste du pays. Le séisme de magnitude 6 sur l'échelle de Richter a été suivi d'une quinzaine de répliques.

Le chef de l'État, Andres Pastrana, qui a décrété toute la région « zone sinistrée », a entamé une tournée du secteur et dirige toutes les opérations de secours avec l'aide des chefs de l'armée, de la police et de la défense civile, pourtant déjà occupés par les activités de la guérilla de gauche et des paramilitaires de droite.

L'Union européenne a annoncé une aide humanitaire immédiate d'un million d'euros, tandis que les États-Unis dépêchaient 60 de leurs experts en missions de secours pour prêter main-forte aux sauveteurs, professionnels et bénévoles.

Ces derniers s'acharnaient avec un énergie accrue, hier, devant les débris d'un nombre incalculable de maisons, notamment à Armenia où de nombreuses personnes étaient encore portées disparues et seraient coincées sous les débris.

« À 13 h 20 locales lundi, en quelques secondes, Armenia est tombée en morceaux », a résumé un habitant. La moitié du centre-ville historique a été détruit, tout comme les quartiers les plus pauvres aux constructions moins solides.

La ville a présenté toute la journée des scènes dramatiques et poignantes de peur et de désespoir, de lâcheté avec quelques cas de pillage, mais aussi et surtout de cou-

rage et de solidarité. Des « vieux » sur des petites motos de 50 cc qui évacuaient des blessés, des gamins qui creusaient avec leurs petites mains les débris, des femmes enceintes qui s'organisaient en groupe dans la rue.

Le spectacle de la mort restait pourtant plus présent que jamais : des mains ou jambes dépassant soudain d'un amas de débris, des cadavres allongés en oignon sur quatre rangs dans le « Coliseo », la salle de basket-ball de l'université locale.

La « droguería Alemana » de Don Victor, près du centre, a explosé peu après le séisme en raison des produits chimiques qui y étaient entreposés. Don Victor a tout perdu mais est vivant. Le poste principal des pompiers s'était effondré, tuant 15 soldats du feu et détruisant tout le matériel de secours et les pompes à incendie.

À l'hôtel Armenia Plaza, de sept étages, réduit à un tas compact d'un mètre de haut, deux footballeurs argentins qui venaient d'être transférés dans l'équipe locale ont été ensevelis sous les décombres, selon une réceptionniste qui, par chance, était sortie de l'établissement juste avant.

Des spectacles de ruines similaires peuvent se voir dans la grande ville de Pereira, à 50 km de là, ainsi que dans les premières localités voisines qui ont pu être atteintes par les secouristes. À Pereira, les cadavres de 37 personnes ont été officiellement retirés des ruines, notamment dans le quartier populaire de Cuba, où seul un pan de mur d'une église avec un grand christ est resté debout.

Les autorités ont le plus grand mal à évacuer les blessés. Les hôpitaux restés debout sont insuffisants et les victimes sont évacuées même en taxi et à moto. Des bus servent d'infirmier ou même de morgue. Dans les rues, où les sinistrés ont



Un homme visiblement dépassé par les événements regarde les cadavres alignés dans un amphithéâtre d'Armenia, la ville la plus proche de l'épicentre du tremblement de terre.

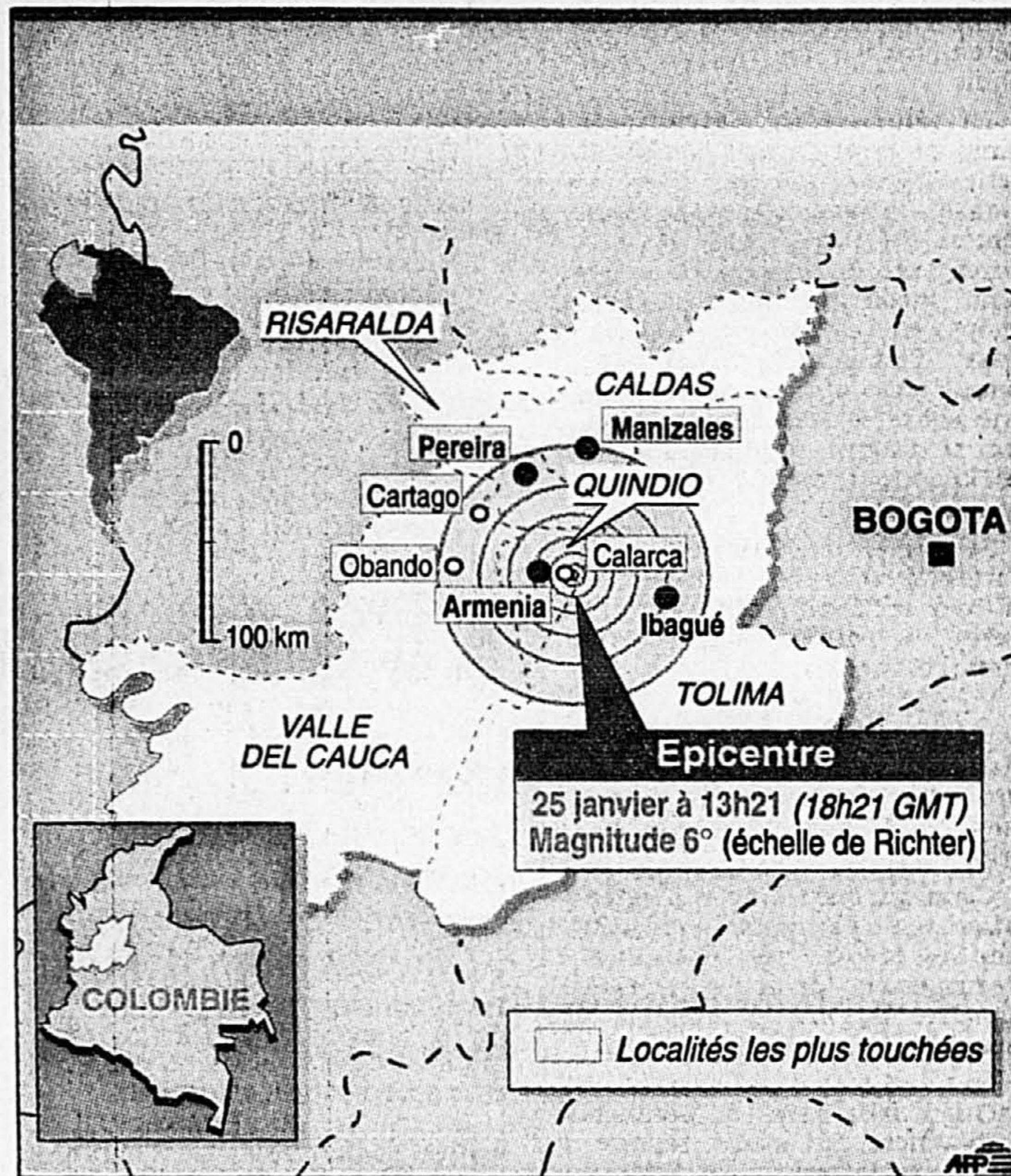
PHOTO REUTERS



PHOTO AFP

Des proches de victimes du séisme ont peine à retenir leurs larmes. Ci-contre, une carte montrant les secteurs les plus touchés.

passé la nuit, les femmes font la cuisine sur quelque réchaud à alcool ou des feux de bois ou cherchent un peu d'eau potable au milieu des cris d'enfants.

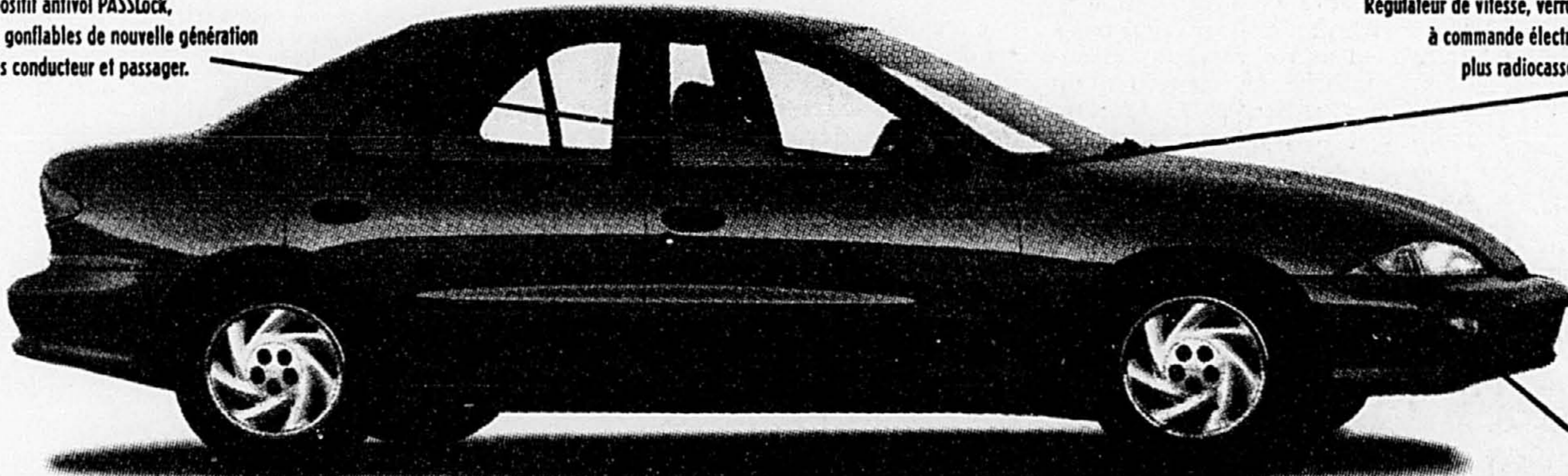


Une tonne d'équipement à prix plume.

CAVALIER de Chevrolet « Édition spéciale »



Évitez de perdre des plumes.
Dispositif anti-vol PASSLock,
sacs gonflables de nouvelle génération
côtés conducteur et passager.



« Édition spéciale 99 »
Régulateur de vitesse, verrouillage des portes
à commande électrique et pare-boue,
plus radiocassette AM/FM stéréo.



Idéal pour une tonne de bagages.
Siège arrière à dossier rabattable
multipliant l'espace cargo.



Un poids de moins sur vos épaules.
Freins antiblocage aux 4 roues permettant de
contrôler vos freinages sur chaussée humide.

Un moteur qui fait le poids.
Moteur 2,2 L de 115 chevaux,
boîte manuelle à 5 vitesses.



Comptant	Mensualité
0 \$	243 \$
1 211 \$	208 \$
2 261 \$	178 \$



Parce que l'hiver est déjà assez lourd comme ça, nous avons doté le Cavalier berline de plus d'équipements de série que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie pour que vous puissiez traverser la saison sans tracas. Maintenant offerte à un prix qui ne fait pas osciller la balance.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ** Taux de financement à la location applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. * Rabais aux diplômés texable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com



178 \$ /mois*
location 36 mois
1,9% à la location**

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

Un mince espoir pour Stanley Faulder ?

La balle est maintenant dans le camp de la 5th Circuit Court en Nouvelle-Orléans

RIMA ELKOURI.

Alors que la Cour suprême des États-Unis vient de refuser d'examiner son cas, Stanley Faulder peut-il encore espérer sortir vivant du couloir de la mort texan ?

Tant que toutes les avenues judiciaires n'auront pas été explorées, un mince espoir subsiste, estime Mark Warren, du bureau d'Ottawa d'Amnistie internationale.

« La Cour suprême n'en a pas fini avec le cas Faulder, dit-il. La décision de lundi constitue bien sûr un échec majeur. Mais il y a encore d'autres recours. Et l'avocate de M. Faulder, Sandra Babcock, est déterminée à se battre jusqu'au bout. »

La balle est maintenant dans le camp de la 5th Circuit Court en Nouvelle-Orléans, une cour d'appel régionale. L'avocate de M. Faulder tentera d'y prouver que les procédures texanes de recours en grâce sont inconstitutionnelles. Entre-temps, elle presse les autorités du Texas d'attendre que tous les recours soient épuisés avant de fixer une nouvelle date d'exécution pour son client qui a été condamné en 1977 pour le meurtre d'une riche veuve texane.

Si l'appel est rejeté, M^{me} Babcock portera à nouveau la cause devant la Cour suprême. Toutes ces procédures pourraient durer encore quelques mois.

« C'est reparti pour ce jeu de yoyo, on n'en finira vraiment jamais », a confié hier au *Victoria Times* la fille de Stanley Faulder, Cami-Jo, qui habite en Colombie-Britannique.

Cami-Jo, qui a demandé au quotidien de ne pas révéler son nom de famille, qualifie de « frustrant et d'exaspérant » le fait que la Cour suprême ait pris sa décision sans même avoir étudié les appels déposés.

Quant à la nièce du condamné, Barb Allen, qui s'était rendue au Texas en décembre, elle demeure malgré tout confiante. « Ses chances d'appel diminuent, mais il y a toujours de l'espoir. »

Deux poids, deux mesures

« Les questions soulevées par M. Faulder vont bien au-delà de son cas individuel », plaide Mark Warren. Une de ces questions, c'est la violation de la Convention de Vienne. Selon ce traité, le gouvernement canadien aurait dû être informé de l'arrestation de M. Faulder en 1975 afin de pouvoir lui



L'avocate de Stanley Faulder presse les autorités du Texas d'attendre que tous les recours soient épuisés avant de fixer une nouvelle date d'exécution pour son client.

venir en aide. Or, ni M. Faulder ni la majorité des 74 prisonniers étrangers condamnés à la peine de mort aux États-Unis n'ont pu se prévaloir de ce droit, souligne M. Warren.

« Il ne s'agit pas là d'une technicité légale. Ça aurait vraiment changé le déroulement du procès de M. Faulder. »

Selon M. Warren, la politique de « deux poids, deux mesures », qui sous-tend la décision de lundi de la Cour suprême, « mine la crédibilité des États-Unis » et « peut mettre en danger les citoyens américains qui subissent le même sort que M. Faulder. »

En ce moment, 12 000 Américains sont emprisonnés dans le monde. « Quels recours auront-ils face aux autorités des pays étrangers qui leur diront : « Votre propre Cour suprême nie l'importance de la Convention de Vienne. Pourquoi devrions-nous nous y soumettre ? » demande M. Warren.

En matière de peine capitale, la justice américaine a l'habitude d'être intransigeante, note pour sa part Gilles Sabourin, coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort au bureau montréalais d'Amnistie internationale. « L'an dernier, un Paraguayen a été exécuté en Virginie, même si la Cour internationale de justice de La Haye avait demandé à l'État de surseoir à l'exécution (parce que la Convention de Vienne n'avait pas été respectée). »

Malgré tout, précise M. Sabourin, une poignée de condamnés à mort réussissent chaque année à faire renverser la vapeur.



ART D'Y ACCÉDER

Prenez votre avenir en main.

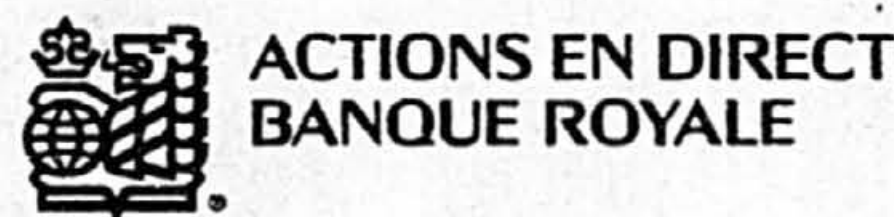
Ouvrir un compte Actions en direct Banque Royale est assurément le meilleur moyen de faire fructifier vos avoirs. Un compte d'Actions en direct réduit vos frais, multiplie vos choix, facilite vos opérations et vous donne le contrôle. Gérez vos placements par téléphone, en consultant nos représentants en placements, ou en utilisant TELACTION[®], notre service de placements par téléphone. Si vous utilisez votre ordinateur personnel et PCACTION[®] notre logiciel ou NETACTION[™] sur Internet, VOS OPÉRATIONS POURRAIENT NE VOUS COÛTER QUE 29 \$.

NOTRE REER PLUS + VOTRE PC = UN POUVOIR ACCRU ENTRE VOS MAINS

Nous vous proposons le compte REER Plus Actions en direct[™], dans lequel vous pourrez verser toute une gamme de placements admissibles aux REER : plus de 900 fonds communs de placement parmi les plus recherchés, des CPG divers et un assortiment d'autres placements à revenu fixe. Nous avons également conçu un compte REER autogéré pour ceux d'entre vous qui souhaitent avoir le contrôle de leurs placements et détenir des actions dans leur portefeuille.

Quel que soit le compte choisi, vous bénéficierez de conditions exceptionnelles : PRÊTS REER AU TAUX PRÉFÉRENTIEL[†] et remise de certificats^{††} d'une valeur de 100 \$ que vous pourrez utiliser pour régler des frais de transfert ou des commissions dans votre REER. Pour de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au 1 800 769-2583 ou consulter un spécialiste en placements à votre succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal. Vous pouvez également nous joindre sur Internet : www.banqueroyale.com/actionsendirect

† Prêté aux emprunteurs admissibles, offerte par la Banque Royale ou le Trust Royal.
 †† Deux certificats de 50 \$ si vous ouvrez un compte REER Actions en direct avant le 1^{er} mars 1999.
 ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale Inc. est titulaire d'une licence d'emploi de ces marques. ™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. Membre FCPE



Membre du Groupe Financier Banque Royale

FAITES PREUVE DE BON SENS - ROULEZ DE FAÇON RESPONSABLE HORSROUTE

© 1999 LAND ROVER CANADA, INC.

Il a vaincu les obstacles de la jungle. De l'Arctique. Des parcs de stationnement des centres commerciaux.



499 \$ / mois*
 Location 2,9 % / 36 mois*
 Versement initial de 4 490 \$

La conduite tout terrain la plus menaçante que vous devrez affronter vous attend peut-être dans le parc de stationnement de votre épicerie. Quelles que soient les circonstances, la Discovery SD Special Edition 1999 est en mesure de vaincre tous les obstacles, en douceur et sans la moindre difficulté. Dotée d'un moteur V8 à soupapes en tête de 4,0 L, de quatre roues motrices en permanence, d'un habitacle garni de cuir et de noyer, de sièges avant chauffants à réglage assisté 8 voies, d'une chaîne audio à 6 enceintes, de la climatisation et de freins ABS, elle se distingue aussi par d'autres avantages : pare-broussailles, phares secondaires, protecteurs de feux arrière et marche-pieds. Tous offerts en équipement standard à un taux de location étonnant de seulement 499 \$ par mois. Téléphone 1 800 346-3493 www.Best4x4.LandRover.com



DISCOVERY SD SPECIAL EDITION

DECARIE MOTORS INC. 55, rue Gince, Montréal Tél. : 334-9910

* Veuillez vous adresser au détaillant Land Rover de votre localité pour obtenir de plus amples détails. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers Land Rover. Ils sont en vigueur chez les détaillants participants sous réserve d'une approbation de crédit. Le prix de détail conseillé par le fabricant d'un modèle Discovery SD Special Edition 1999 est de 45 990 \$. Les exemples ci-dessus sont fondés sur 36 mensualités et un versement initial ou un échange équivalent de 4 490 \$ avec option de rachat facultative. Les options, les taxes, le transport, la préparation, les frais administratifs de location (475 \$), l'immatriculation et les assurances sont en sus. Un dépôt de garantie équivalent à environ une mensualité est exigible. Un supplément de kilométrage s'applique jusqu'à 15 cents s'applique pour chaque kilomètre parcouru au-delà de 20 000 km par an. Les véhicules sont offerts sous réserve de leur disponibilité. Le détailant peut offrir des taux de location moins élevés. Cette offre est valable pour tous les modèles Discovery SD Special Edition 1999 neufs et elle ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le véhicule doit être livré d'ici le 28 février 1999. © Land Rover Canada Inc. Land Rover est une marque déposée de Rover UK Ltd, utilisée en vertu d'une licence par Land Rover Canada Inc.

Suivez vos désirs



Audi
 Luxueuse A6 Quattro

location **699 \$** / mois

Automobiles Niquet
 Saint-Bruno • (450) 653-1553

Automobiles Popular
 Montréal • (514) 274-5471

Automobiles E. Lauzon
 Blainville • (450) 430-1460

* Bail de 36 mois. Offre d'une durée limitée. Premier versement mensuel et dépôt de garantie exigés lors de la location. Sujet à l'approbation de crédit Volkswagen Crédit Inc. Prix de détail suggéré : 55 150 \$. Comptant ou échange équivalent de 3 500 \$. Limite de 20 000 km par année; frais de 10 c le km additionnel. Préparation, transport, immatriculation, assurances et taxes en sus.

L'Équipe Spectra présente

ZACHARY RICHARD

CHANTE AU THÉÂTRE OLYMPIA

VENDREDI 12 ET SAMEDI 13 MARS 1999

THÉÂTRE OLYMPIA
 INFORMATION (514) 286-7884

BILLETS EN VENTE AU THÉÂTRE OLYMPIA
 AU SPECTRUM, CHEZ ADMISSIO
 ET AU 798-1245



Billets
 sièges réservés
 en vente
 maintenant!

3 JOURS SEULEMENT

VENTE

LA FORCE DE FRAPPE

TOYOTA

"Dû à l'annulation du Salon de l'auto,
LA FORCE DE FRAPPE TOYOTA doit liquider à tout prix un surplus d'inventaire
prévu pour un gros événement devant se tenir durant le Salon de l'auto"

1500
TOYOTA
DISPONIBLESAUCUNE OFFRE
RAISONNABLE
REFUSÉE!ENTRETIEN GRATUIT POUR UN AN
ou 20 000 kmÀ PARTIR DE
4,8%A L'ACHAT
jusqu'à
jusqu'à
60 mois sur
quelques
modèlesÉQUIPES D'ESTIMATEURS SUR PLACE
pour votre échangeRABAIS AUX DIPLÔMÉS 1000\$
jusqu'à

*Sujet à l'approbation de crédit. Voir détails et conditions sur place.



RIVE-NORD

MONTRÉAL

RIVE-SUD

VIMONT LEXUS TOYOTA
255 St-Martin E., Vimont, Laval
668-2710

ALIX TOYOTA
6807, De Lorimier (près de Bélanger)
376-9191

TOYOTA DUVAL
1175 Ampère, Boucherville
655-2350

Bouchard rencontre Bourque

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Événement plutôt rare, une rencontre devrait survenir d'ici peu entre le premier ministre Lucien Bouchard et le maire de Montréal, Pierre Bourque.

Ce face à face devrait avoir lieu avant la rentrée parlementaire de mars, a appris La Presse.

Le maire Bourque rencontrait la ministre de la Métropole, Louise Harel, tout récemment pour lui faire part de « l'habituelle liste d'épicerie » que réclame Montréal du gouvernement provincial.

Il est rare, fait-on remarquer, qu'un premier ministre rencontre

le maire, en dehors bien sûr des campagnes électorales.

Montréal veut discuter d'investissements pour de grands équipements. La Ville mise beaucoup sur un autre programme d'infrastructure cofinancé par Ottawa et Québec.

En revanche, au ministère de la Métropole, on indique être passablement pessimiste quant aux chances qu'un tel programme puisse ressusciter.

La nouvelle rencontre avec Mme Harel — la première ayant eu lieu avant les Fêtes — devait faire le tour des questions qui seront soulevées lors de la rencontre avec M. Bouchard, prévue à l'hôtel de ville.

Uniformes historiques

L'Ambulance Saint-Jean demande au public de l'aider dans sa recherche des uniformes historiques de sa célèbre Brigade d'ambulanciers, qui remonte à 1890.

La Brigade aimerait emprunter ces uniformes en prévision de l'investiture de l'Ordre de Saint-Jean à

la cathédrale Christ Church, le 29 mai prochain, à l'occasion du 90^e anniversaire de la plus vieille oeuvre de bienfaisance au monde.

Si vous êtes en mesure d'aider cet organisme, communiquez avec Jean-Georges Descheneaux au (450) 655-8832.

LIQUIDATION D'HIVER
SOLDEJUSQU'À
70%
4 JOURS SEULEMENTGIORGIO FEMME
URSULA B.

LES COURS MONT-ROYAL
1455, RUE PEEL (PEEL ET DE MAISONNEUVE)
TÉL.: 282-0294

GIANFRANCO FERRE - DOLCE & GABBANA - MOSCHINO -
NARCISO RODRIGUEZ - OZBEK - VERSACE - COSTUME NATIONAL -
PLEIN SUD - ET PLUS ENCORE.

Avec nous, la sécurité,
c'est une histoire qui finit bien.



Le Ford Windstar 1999 vient d'obtenir la cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions latérales. Ce qui en fait la seule minifourgonnette à détenir la cote 5 étoiles pour les collisions frontales et latérales*.



Ford

De coeur et d'acier

1 800 561-FORD www.ford.ca

* La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant décernée par le gouvernement américain (NHTSA) lors de tests de collision frontale et latérale sur des véhicules dont le poids varie au plus de 227 kg. La cote pour les collisions latérales s'applique à un véhicule équipé de sacs gonflables latéraux offerts en option.

Rive-Sud/Montérégie

Le maire de Brossard dénonce le CN et Transports Québec

Il déplore l'absence de solutions de rechange durant la réfection du pont Victoria

MARTHA GAGNON

Le maire de Brossard et vice-président de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal, Paul Leduc, a dénoncé hier l'absence de mesures de rechange durant les importants travaux de réfection du pont Victoria, dont la seconde phase débute lundi.

« On risque d'avoir de sérieux problèmes de circulation, appréhende M. Leduc. Pas un sou n'est prévu pour l'implantation de mesures alternatives et, plus particulièrement l'ajout de services d'autobus. C'est la sempiternelle bataille des coûts. Le Canadien National et le ministère des Transports du Québec (MTQ) se renvoient la balle. »

La proposition de la STRSM de créer un service de navette à même la ligne d'autobus (54) déjà existante et d'aménager des espaces de stationnement dans des centres commerciaux situés le long du boulevard Taschereau n'a pas été retenue par le MTQ.

Raymond Allard, porte-parole du ministère, explique que les options proposées représentaient des coûts allant de 320 000 \$ à deux ou trois millions pour la durée des travaux, dépendant du nombre de places de stationnement, soit de 500 à 2500.

« Le ministère des Transports pense être en mesure de gérer la situation sans nouvelles mesures, ex-

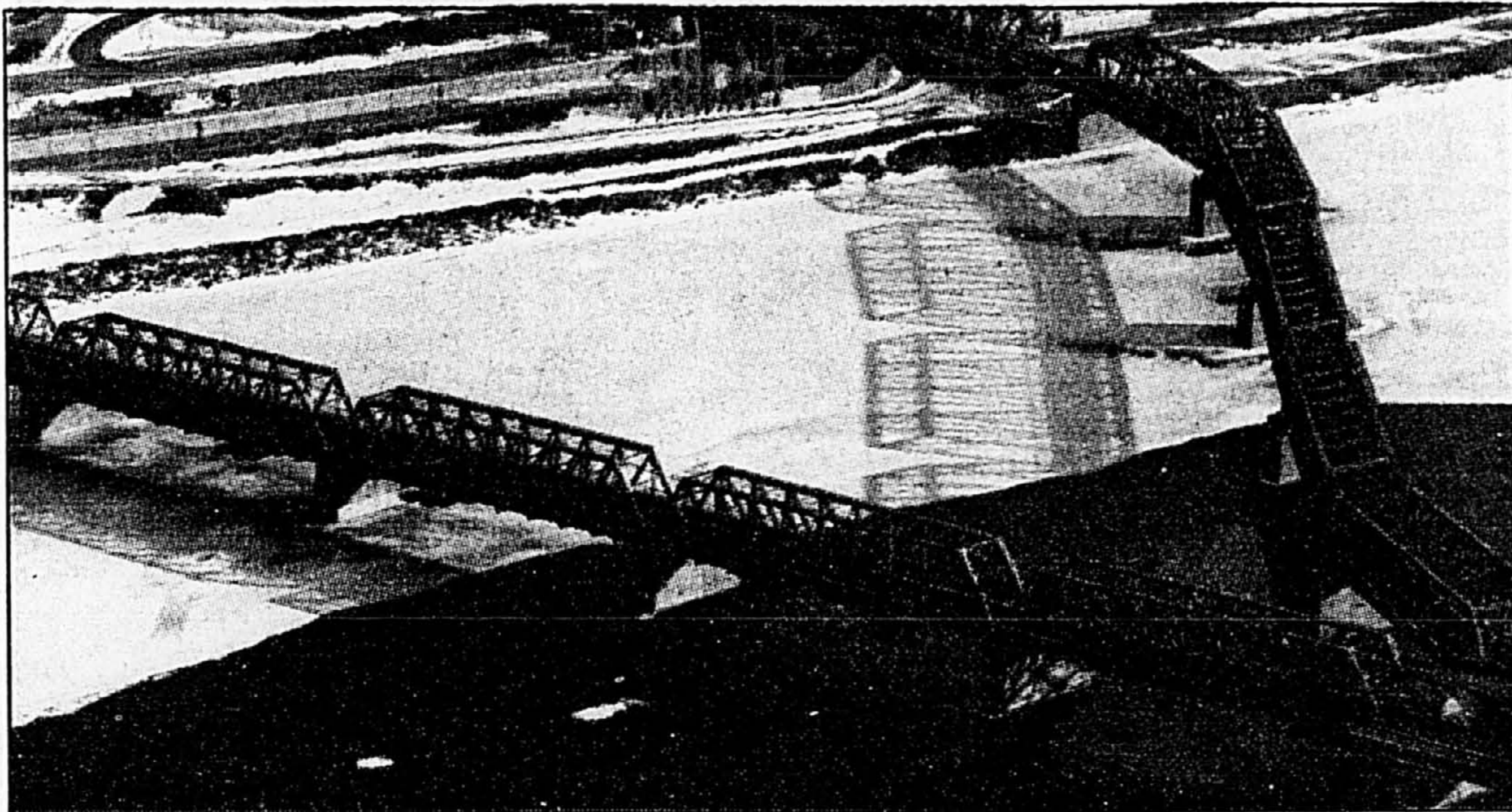


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Usagers du pont Victoria, à vos marques ! À compter de lundi, reprise des travaux et des ennuis de circulation aux heures de pointe.

plique M. Leduc. Il compte pourtant sur sa campagne de sensibilisation auprès du public pour inciter les automobilistes à utiliser le transport en commun. Mais il les abandonne à leur sort. »

Le maire de Brossard affirme

qu'il y aura sans doute des « manifestations de mécontentement si les problèmes de circulation deviennent insupportables ».

En temps normal, plus de 7000 automobilistes utilisent le pont Victoria à l'heure de pointe du ma-

tin. Sa fermeture partielle (une seule voie sera ouverte) entraînera, selon les prévisions du MTQ, une augmentation de 7 % du nombre de voitures sur le pont Jacques-Cartier et de 6 % au pont Champlain. Cela représente plus de 1000

automobiles supplémentaires aux heures de pointe dans chacun des cas. Or, une ligne de 100 véhicules en attente fait 900 mètres.

M. Leduc se dit tout de même satisfait de l'instauration, à compter de lundi, d'une voie réservée sur les rues Riverside et Saint-Charles, entre les rues Sanford, à Saint-Lambert, et Lafayette, à Longueuil, pour faciliter l'accès des autobus au métro Longueuil. Depuis l'automne, une série de mesures préférentielles ont également été mises en place entre les rues Lawrence et Panama, le long du boulevard Taschereau, afin de permettre aux autobus d'avoir un accès plus rapide au terminus Brossard et à la voie réservée du pont Champlain.

« N'eût été de ces mesures proposées par la STRSM pour améliorer la fiabilité du transport en commun, il n'y aurait rien pour atténuer les impacts négatifs des travaux de réfection du pont Victoria, ajoute M. Leduc. Ce que veulent les dirigeants du CN, de Transports Canada et du MTQ, c'est que les gens utilisent le transport en commun sans avoir à déboursier d'argent supplémentaire pour favoriser cette option. On manque vraiment de vision dans le transport. »

Le CN a déjà indiqué que la facture de restauration de 38 millions à laquelle il participe avec Transports Canada est suffisamment élevée et que les mesures alternatives ne sont pas sa responsabilité.

Opération
Emploi
cherche
à assurer
sa survie

MARTHA GAGNON

À l'occasion de son cinquième anniversaire, Opération Emploi, dont la mission est d'aider les chômeurs de plus de 35 ans de la Rive-Sud, a annoncé hier son intention de créer une fondation pour assurer la survie de l'organisme, sensibiliser davantage les employeurs et susciter des initiatives semblables dans d'autres régions.

Depuis sa création, Opération Emploi, dont les locaux sont situés à Mont-Saint-Hilaire, est venu en aide à plus de 700 chômeurs qui ont pu bénéficier de ses services gratuitement.

« Les gens ne font pas seulement remplir des curriculums, ils vont visiter les entreprises dans les différents secteurs industriels, explique Paul Chabot, coordonnateur. Notre force est d'aller sur le terrain où les employeurs commencent à nous connaître. Environ 25 % des entreprises visitées ont fait appel à nos services pour trouver des employés à une reprise au moins. »

M. Chabot ajoute que les gens trouvent un emploi dans 80 % des cas. Un bottin contenant les résumés des CV est produit à l'intention des entreprises visitées par les chômeurs et mis à jour hebdomadairement. L'organisme dispose également d'une banque de données informatisée regroupant des « informations pointues » sur plus de 2000 entreprises.

M. Chabot ajoute que les services d'aide sont rares pour les chercheurs d'emplois de plus de 35 ans. « Le plus important est de briser l'isolement, dit-il. Opération Emploi permet de créer un premier réseau de contacts, de profiter d'une synergie. Notre service en est un d'autoplacement... assisté. »

L'organisme s'est adjoint un relationniste dont le travail est de faire la promotion du service, mais aussi d'établir des contacts avec les décideurs économiques. Parmi ses projets, Opération Emploi veut également servir d'incubateur d'entreprise en fournissant aux membres intéressés un lieu de rencontre, des conseils et des services de ressources humaines.

L'organisme, dont les locaux ont été payés par quatre municipalités, a adressé une demande d'aide financière de 325 000 \$ au Centre local d'emploi pour continuer à dispenser ses services.

Les personnes intéressés à se joindre à Opération Emploi peuvent communiquer au 450-446-3269. Une nouvelle page Web est aussi disponible : <http://www3.sympatico.ca/oper.emp>.

Un, deux, trois,
carbonara!

Les meilleures pâtes et les meilleures idées à l'année

Préparer des bonnes pâtes, c'est facile: il suffit d'avoir des idées.

Et seul votre Restaurateur maison Provigo vous offre autant

de choix de pâtes et d'idées

pour les apprêter.

On y va? 1,2,3... go!

Votre restaurateur
MAISON^{inc}
provigo



Rive-Sud / Montérégie

La décision de la Cour suprême soulage Chambly

MARTHA GAGNON

Après quatre ans de bataille judiciaire et une facture d'environ 150 000 \$, le maire de Chambly, Pierre Bourbonnais, affirme que la décision rendue par la Cour suprême, lundi, établit des règles claires relativement à l'engagement d'un directeur de police.

« Cette décision est de nature à rassurer les municipalités en éliminant les zones grises autour du contrat d'embauche, a expliqué M. Bourbonnais, hier. Le plus haut tribunal a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'un poste à vie. Une ville n'est

nullement obligée de renouveler le contrat de son chef de police, après son expiration. Et elle n'a pas à fournir les motifs administratifs à l'appui de sa décision. »

La Cour suprême estime, en effet, que la municipalité de Chambly n'a commis aucune illégalité en ne renouvelant pas le contrat de son ancien directeur de police, Fernand Gagnon, en 1994. Elle a renversé le jugement de la Cour d'appel qui concluait à la destitution et ordonnait la réintégration de M. Gagnon avec pleine compensation.

« M. Gagnon n'avait pas été engagé à perpétuité, mais pour une

période de cinq ans selon une entente conclue de bonne foi, précise le maire. Le conseil a refusé de renouveler le contrat pour des raisons administratives et non politiques. Car l'article 79 de la Loi de police protège toujours le directeur du service contre toute tentative, d'ingérence politique. »

La Ville de Chambly a obtenu l'appui de l'Union des municipalités qui lui a accordé une aide de 10 000 \$ pour défendre sa cause devant les tribunaux. « Cette victoire est profitable à l'ensemble des villes », souligne M. Bourbonnais. La réintégration de M. Gagnon re-

présentait des frais de plus de 500 000 \$ pour la municipalité. « C'est un soulagement de savoir que nous n'aurons pas à déboursier une telle somme », ajoute-t-il.

Par ailleurs, la Ville doit décider dans les prochains jours si le contrat du directeur de police actuel, Roger Bouthillier, sera renouvelé. Embauché en 96, il a accepté que son contrat soit réévalué après la décision de la Cour suprême.

Interrogé sur la fameuse Opération Brigade, menée par la Sûreté du Québec, en septembre 94, quelques mois après le départ de M. Gagnon, M. Bourbonnais affirme

qu'on « ne pourra jamais s'empêcher de poser la question: est-ce que l'une est la conséquence de l'autre ».

On se souviendra qu'après un jugement favorable à M. Gagnon en 95, les policiers de Chambly avaient protesté contre une éventuelle réintégration de leur ancien directeur. À la suite de cette opération de la SQ dont le but était de vérifier de présumés actes illégaux, la Ville a intenté une poursuite de 1,8 million contre le ministère public et la Sûreté du Québec pour réclamer des dommages exemplaires.

PORTES OUVERTES
AUX HEC

Le dimanche 31 janvier,
de 11 h à 16 h

Dans le cadre du Salon des études de l'Université de Montréal, l'École des Hautes Études Commerciales ouvre ses portes aux personnes intéressées par des études en gestion.

LE BACCALURÉAT ET SES EXTRAS

Tout spécialement pour les collégiens : de l'information sur le baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) et tous ses extras, notamment sur Virtuose, un programme avant-gardiste incluant l'usage de l'ordinateur portatif, et sur le programme d'échanges internationaux *Passeport pour le monde*.

LES MODULES ET LES CERTIFICATS
EN GESTION

Douze domaines de spécialisation pour le certificat et une vingtaine de modules permettant d'acquérir rapidement des habiletés pratiques dans divers domaines de la gestion.

AU PROGRAMME

- **STANDS** sur les programmes d'études et le Service de placement.
- **VISITES GUIDÉES**, incluant les salles de classe branchées en réseau et la nouvelle salle des marchés alimentée en données financières en temps réel, une salle de classe unique au Canada.
- **À 14 h : CONFÉRENCE** sur le programme d'échanges internationaux *Passeport pour le monde*. Amphithéâtre IBM

Navette entre l'École des HEC et le pavillon principal de l'Université de Montréal.

HEC

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal
(514) 340-6000 www.hec.ca

STATIONNEMENT
GRATUIT

Université
de Montréal



PHOTO PHILIPPE JULIEN, collaboration spéciale

Accident à Saint-Pie

Deux personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans un accident qui a eu lieu hier matin, route 235 Sud, à Saint-Pie de Bagot, près de Saint-Hyacinthe. Les pompiers de Saint-Pie ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour extraire les victimes de leurs automobiles.

ACURA



Voyez la nouvelle Acura Integra 99

Voyez la nouvelle Acura CL 99



Voyez la nouvelle Acura EL 99

Voyez la nouvelle Acura RL 99



Le Salon de l'auto Acura 1999.



La toute nouvelle Acura TL 1999



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables



GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

ÉLÉGANCE ACURA
1325, rue Principale
Granby

PRÉCISION ACURA
4900, boul. Bourque
Rock Forest

ACURA OPTIMA
4901, boul. des Galeries
Québec

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe

ACURA TROIS-RIVIÈRES
7050, boul. Jean XXIII
Trois-Rivières

CASINO ACURA
7, boul. du Casino
Hull

loto-québec		résultats	
Banco		Quintonne	
Tirage du 99-01-26		Tirage du 99-01-26	
1	2	3	4
9	10	775	7261
13	22	Extra	
15	16	Tirage du 99-01-26	
19	20	NUMÉRO: 054741	
28	29		
31	32		
37	42		
56	64		
66	70		

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



La Presse

requiert les services de
**CAMELOTS,
ADOLESCENTS
ET ADULTES**

(avec ou sans voiture)
dans les secteurs suivants:

- SOREL
- TRACY
- VARENNES

Travail à temps partiel

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30, le matin, du lundi au vendredi et avant 8 h, le week-end.
- Responsable de la perception des abonnés.

Rémunération
À commission

Téléphone à :

(514) 285-6911

Recherchée pour l'enlèvement de ses enfants

HUGO DUMAS

Une Québécoise d'origine, Linda-Marie Fedynich-Santerre, est activement recherchée partout à travers le Canada et en Floride depuis plusieurs mois, relativement au kidnapping de ses deux filles et de son garçon.

Mme Fedynich-Santerre, âgée de 39 ans, ainsi que ses trois enfants, ont été vus pour la dernière fois à Montréal le 8 juillet. Depuis ce temps, les policiers ont perdu la trace de cette mère de famille qui a quitté le Québec, en bas âge, pour s'installer définitivement en Floride.

Linda-Marie Santerre s'est mariée à un Américain nommé Paul Fedynich et vivait, jusqu'à tout récemment, avec les trois enfants du couple à Sanford, une petite ville du comté de Seminole, à une quinzaine de kilomètres au nord d'Orlando.

Mais le 16 avril 1998, tout a basculé. « Le couple était en instance de divorce. Elle (Mme Fedynich-Santerre) a senti la soupe chaude et, comme elle craignait de perdre la garde légale de ses enfants, elle s'est enfuie à Montréal où elle a de la famille », explique l'agent Jean-Pierre Lévis, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Recherchée par la police du comté de Seminole, la mère de famille a trouvé refuge dans une maison d'hébergement de la métropole avec Heather Nicole, 16 ans, Brandon Michael, neuf ans, ainsi que Brianna Leigh, cinq ans.

Au début de l'été 1998, le père a appris que sa conjointe se terrait quelque part à Montréal avec les enfants. « Il est venu et a entrepris des démarches pour que la Cour du Québec reconnaisse le jugement qu'il avait obtenu en Floride concernant la garde légale des enfants », poursuit M. Lévis. À ce moment, le couple était divorcé, selon le SPCUM.

Se sentant traquée, Mme Santerre-Fedynich a de nouveau pris la fuite avec ses deux filles et son garçon. Et ils ont filé, le 8 juillet, à bord d'une voiture qui a été retrouvée



Linda-Marie Fedynich-Santerre, 39 ans.



Heather Nicole Fedynich, 16 ans.



Brandon Michael Fedynich, 9 ans.



Brianna Leigh Fedynich, 5 ans.

quelques heures plus tard, à Montréal. Personne ne les a revus depuis.

Le SPCUM savait où se trouvait Linda-Marie Santerre-Fedynich en avril. Pourquoi ne pas l'avoir arrêtée tout de suite? « C'était alors une cause civile. Et le dossier n'appartenait pas à la police de Montréal. Il fallait prouver l'intention criminelle avant d'émettre un mandat d'arrestation, et les procédures sont longues », justifie Jean-Pierre Lévis.

De plus, Paul Fedynich, qui travaille comme électricien, n'était pas prêt à médier toute l'affaire. Il n'aurait pris cette décision que tout récemment.

« Nous ne savons pas où cette dame se trouve présentement, comment elle fait pour gagner son pain et où les enfants vont à l'école. Nous ne la trouvons nulle part », souligne M. Lévis. La mère de famille aurait toutefois de la famille en Ontario et au Québec, selon le SPCUM.

La mère et ses trois enfants ont tous les cheveux et les yeux bruns. Les trois enfants du couple ne s'expriment qu'en anglais. Leur mère, qui mesure 1,67 m pour 47,5 kilos, est cependant bilingue. Toute information au sujet de cette famille sera traitée de façon confidentielle par le sergent-détective Michel Lambert au (514) 280-3483.

De moins en moins de gens font appel à la Régie du logement

LILIANNE LACROIX

Si les demandes de fixation de loyer ont fondu de 30 000 en 1987-88 à 2600 l'an dernier, c'est surtout dû au contexte économique qui amène moins de propriétaires à recourir à la Régie du logement pour obtenir leur hausse, estime Me Ginette Chartrand, son porte-parole.

« Très souvent, devant une contestation du locataire, ils renoncent tout simplement à leur hausse ». Selon elle, la fourchette d'augmentation des loyers publiée annuellement depuis quelques années par la Régie et qui sert de barème à plusieurs propriétaires et locataires a réduit elle-aussi de beaucoup le besoin d'un recours plus particulier.

Des 2600 demandes présentées, la Régie en traite finalement quelque 1500, les autres propriétaires préférant se désister et renoncer à leur augmentation. Le processus est simple: le propriétaire fait sa demande d'augmentation. Si le locataire accepte, tout est dit. S'il refuse, le propriétaire peut aller à la Régie qui tranchera alors.

Phénomène intéressant, depuis trois ou quatre ans, les demandes de diminution de loyer ont augmenté sensiblement. En 96-97, 3373 locataires réclamaient de telles diminutions tandis que 3480 présentaient une demande en ce sens l'an dernier. « Les demandes reposent sur des motifs de plus en plus élaborés », a ajouté Me Chartrand.

Par contre, très peu de nouveaux locataires — seulement 112 — ont eu recours à la Régie l'an dernier

pour obtenir un ajustement de loyer à la baisse. La loi prévoit en effet que le locateur inscrit au bail d'un nouveau locataire le montant le plus bas du loyer pour les 12 mois précédents. Si le nouveau locataire constate une hausse qu'il juge injustifiée ou s'il constate que son propriétaire a fait une fausse déclaration, il peut s'adresser à la Régie. « Ce n'est évidemment pas très facile d'attaquer son nouveau propriétaire dès les premiers mois du bail », admettait toutefois Me Chartrand.

Au Regroupement des Comités logement et associations de locataires du Québec, qui reprochait lundi à la Régie de ne pas se soucier de la capacité de payer du locataire, Me Chartrand réplique: « Ce n'est pas un critère qui entre en ligne de compte, effectivement. Le rôle de la Régie, c'est de contrôler les hausses abusives tout en permettant au propriétaire de toucher un loyer suffisant pour maintenir son immeuble en bon état ».

Quant à la proposition du Regroupement voulant que l'État décrive annuellement les hausses maximales, Me Chartrand n'y voit guère d'avantages: « Cette proposition ressemble à ce qui se passe en Ontario. Or, c'est la province où les loyers sont les plus élevés. Que croyez-vous qu'il se passe? Les propriétaires demandent le maximum d'augmentation tout le temps sans avoir la moindre justification à présenter. À partir de là, c'est l'inflation automatique. On n'est peut-être pas parfait, mais cette solution est loin de représenter un idéal à suivre. »

LIQUIDATION jusqu'à **50%** Nous payons les **2 TAXES**

DE RABAIS SUR ITEMS EN MONTRE

Yvon Loubeau inc.
meubles de distinction

734, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval
(450) 681-4351 • (450) 681-9555

Lun., mar., merc.: 9h à 17h30
Jeu., vend.: 9h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Ouvert les dimanches de midi à 16h30

Microsoft

C'est comme si vos finances roulaient avec un quatre roues motrices.

Nul ne connaît les obstacles qui l'attendent au prochain tournant. Grâce à la nouvelle édition canadienne de Microsoft Money 99, vous serez prêt à affronter tout ce que la vie mettra sur votre chemin. Du suivi de vos finances personnelles de tous les jours à la planification de vos objectifs financiers, Money 99 vous offre la sécurité de savoir où est votre argent et où il va. La route vers la richesse est parsemée d'embûches, et Microsoft Money 99 Édition canadienne peut vous aider à les surmonter.

- Money facilite le suivi de vos finances personnelles, solde votre chèque, organise vos factures, gère vos investissements et plus encore!
- Les assistants de budget et de réduction de dettes vous aident à maîtriser vos dépenses mensuelles pour mieux payer vos dettes.
- Vous obtenez des mises à jour gratuites* des cours des bourses canadiennes et américaines et des fonds communs de placement.
- **Exclusif!** Les rapports mensuels vous aident à mieux comprendre vos finances et à analyser votre profil de dépense.

Prenez vos finances en main dès maintenant et obtenez une remise de 15 \$

*Des frais d'accès Internet peuvent s'appliquer. ©1998 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Microsoft est une marque déposée de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

www.microsoft.com/canada/money99/

Venez nous rejoindre au FM!

Montréal 95,1 FM
Estrie 101,1 FM
Mauricie 88,1 FM

radio première chaîne
Radio-Canada

Soyez en sécurité pendant l'hiver

Les hivers québécois peuvent être rigoureux dans les meilleurs cas, mais ils peuvent rapidement devenir dévastateur, comme nous l'avons constaté avec la tempête de glace.

Afin que vous ne soyez pas pris par surprise, il est important que vous soyez prêt pour toutes les conditions pendant les longs mois d'hiver. Une des plus importantes menaces pour la maison est la surtension qui suit les pannes d'électricité causées par des orages violents. Elle peut endommager et même détruire de nombreux appareils électriques.

Certains appareils ne peuvent supporter les surtensions répétées, ce qui occasionne des fils et des composants « bousillés ». Le remplacement de ces appareils est une mesure dispendieuse et inutile. Le meilleur moyen de se protéger est d'utiliser un protecteur contre les surtensions.

Protecteurs contre les surtensions

Vous devez porter attention à quelques points quand vous achetez un protecteur contre les surtensions :

« Les convertisseurs sont la meilleure solution pour les foyers exigeant de l'électricité continue pour alimenter des appareils indispensables comme des machines à oxygène. »

Joules – Absorption maximum d'énergie tolérée par la résistance antiparasites avant qu'elle ne soit diminuée. Un nombre élevé est préférable.

Temps de réponse – Temps de réaction nécessaire à la résistance antiparasites quand elle détecte une surtension. Choisissez un temps de réponse en *nano* (un milliardième) ou *pico* (un billionième) de secondes. Un nombre peu élevé est préférable.

Garantie sur l'équipement branché – L'équipement branché au protecteur contre les surtensions est garanti de \$500 à \$25 000 en argent. Un montant élevé est préférable.

L'alimentation permanente Powerhouse 280T sera particulièrement intéressante pour ceux qui désirent protéger leur ordinateur et leurs fichiers.

Sa garantie de \$25 000 sur l'équipement branché vous procurera la tranquillité d'esprit dont vous avez besoin.

Les protecteurs contre les surtensions sont conçus pour des appareils précis, comme les ordinateurs ou les chaînes stéréo. Un vendeur RadioShack vous aidera à choisir celui qui répondra à vos besoins.

Détecteurs

Les fenêtres sont rarement ouvertes pendant les longs mois d'hiver... *pour une bonne raison!* Mais cela a comme résultat de réduire le changement d'air.

RadioShack offre une grande variété de détecteurs de monoxyde de carbone pour protéger votre famille contre ce meurtrier sans couleur ni odeur. Les sources les plus courantes de monoxyde de carbone sont les fournaises, les appareils au gaz, les cheminées

bouchées, les foyers au bois ou au gaz, la fumée des cigarettes et l'échappement des autos.

RadioShack a aussi une grande variété de détecteurs de fumée, et dans certains cas, une combinaison des deux détecteurs. Ils sont alimentés par pile ou par pile et le secteur.

Convertisseurs

Les convertisseurs sont la meilleure solution pour les foyers exigeant de l'électricité continue pour alimenter des appareils indispensables comme des machines à oxygène.

Ils permettent de faire fonctionner des appareils électriques à partir d'une pile 12 V. Par exemple, un convertisseur de 250 watts produirait suffisamment de puissance pour alimenter un ordinateur, une télé et de nombreux autres appareils.

Un vendeur RadioShack vous expliquera comment les convertisseurs fonctionnent et, encore plus important, comment ils peuvent jouer un rôle primordial lors des pannes de courant.

Le Centre de piles

Quand vous avez besoin de piles longue durée pour les lanternes et lampes de poche, pensez au Centre de piles RadioShack.

Le Centre de piles stocke des centaines de piles différentes, des piles alcalines à composition améliorée aux piles rechargeables. Que vous ayez besoin d'une pile pour une lampe de poche, un sans fil ou une prothèse auriculaire, un vendeur RadioShack vous aidera à trouver la bonne.

Les piles alcalines RadioShack sont disponibles en paquets pratiques et économiques. Ne vous laissez pas surprendre par la noirceur. Faites des provisions dès aujourd'hui!

Passer nous voir et laissez-nous répondre à vos questions sur l'électronique.

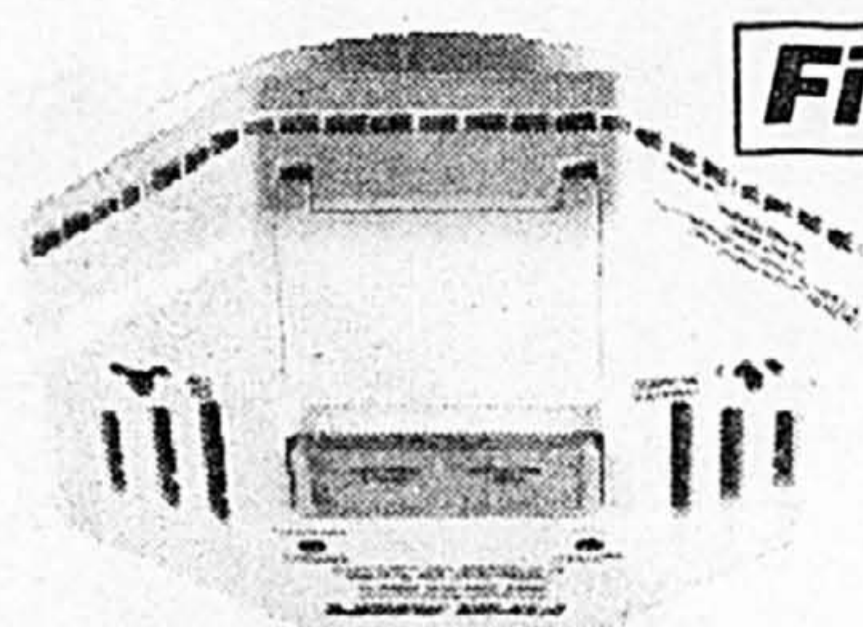
Quelques réponses pour la sécurité au foyer



179⁹⁹

Convertisseur CA-CC

12 volts CC à 110 volts CA. Sortie de 250 W. Idéal pour les ordinateurs, les télé et autres produits exigeant jusqu'à 250 watts. 2218003



First Alert

59⁹⁹
Rabais '10

Détecteur de fumée et de monoxyde de carbone

Une alarme protège la famille contre deux dangers mortels : le feu et le monoxyde de carbone. Bouton d'essai et d'arrêt, signal de problème et indicateur d'état de pile. Sons et témoins différents pour identifier quel danger est présent. Courant 69.99. 4918021



24⁹⁹

Détecteur de fumée avec lumière

Conçu spécialement pour les couloirs et les escaliers. Lampe au Krypton ultra brillante qui s'allume quand l'alarme est déclenchée. Signal de pile faible de 30 jours. Garantie limitée de 5 ans. Excellente idée-cadeau pour les étudiants ou les jeunes adultes. 4918019



8⁹⁹

Gardez les mains libres avec cette lampe de tête!

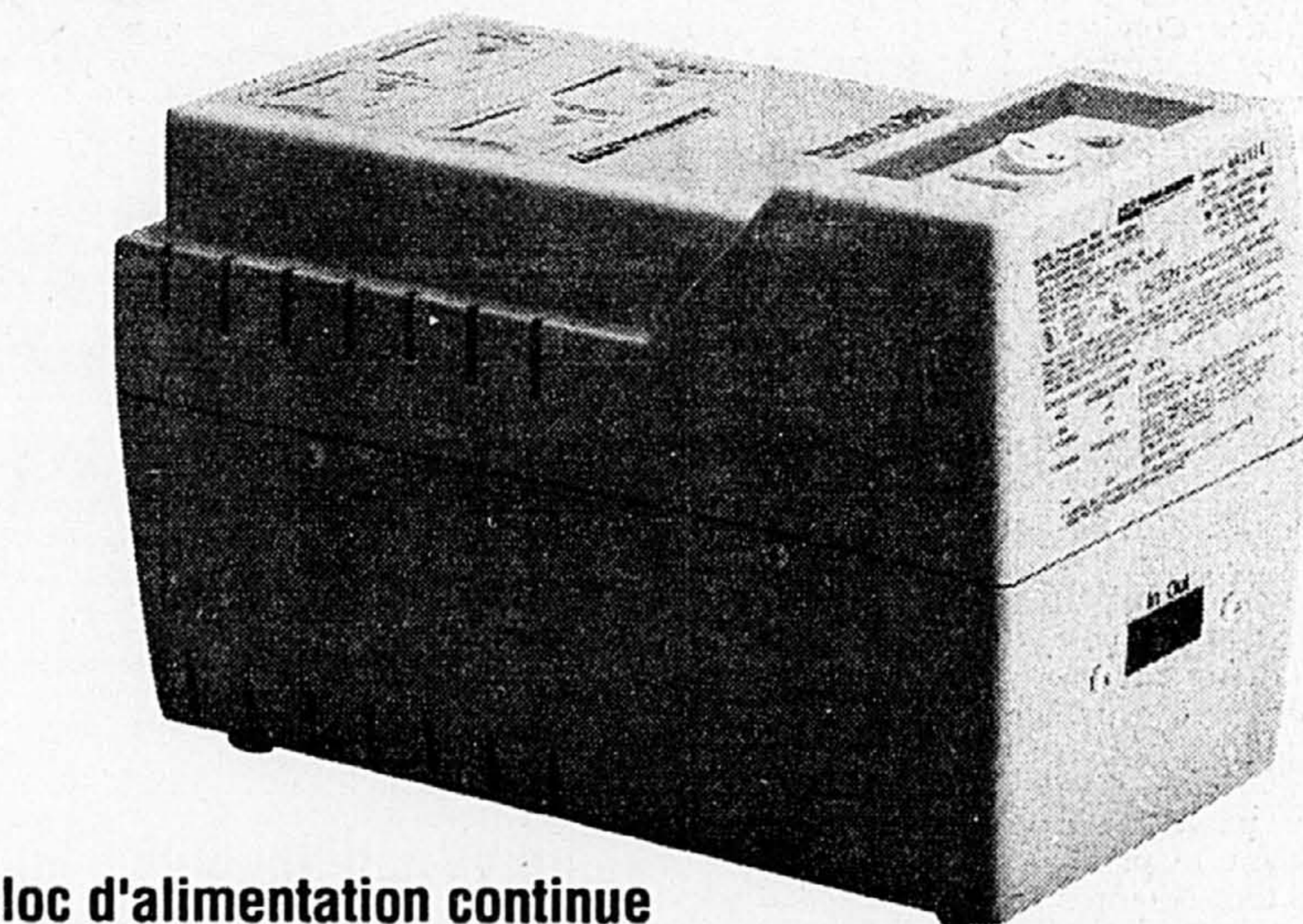
Interrupteur et puissance de 220 lux. 61-2518



39⁹⁹

Barre d'alimentation avec protection contre les surtensions

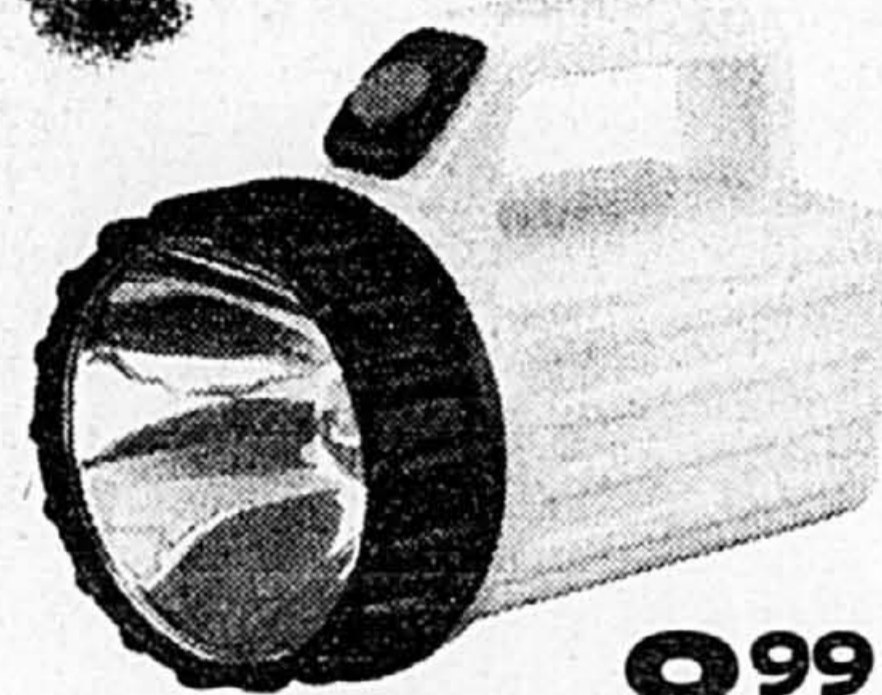
Protégez votre équipement télé, satellite et stéréo contre les surtensions. Six prises avec protection antiparasites. Garantie de \$2 500 sur l'équipement branché. Les prises acceptent les adaptateurs CA. 61-2130



Bloc d'alimentation continue

Powerhouse 280T. Empêche les pertes de courant de détruire les fichiers des ordinateurs. Protection transistorisée avancée pour lignes de modem à connexions RJ11. Deux prises protégées en tout temps, deux prises protégées contre les pointes seulement. Parfait pour les ordinateurs autonomes avec modem. 450 joules. Garantie de \$25 000 sur l'équipement branché. 2618253

169⁹⁹



8⁹⁹

Pile comprise!

Lanterne 6 V

Boîtier résistant aux chocs et aux intempéries. Parfaite dans toutes les conditions. Interrupteur durable. 61-8920



15⁹⁹

Barre à 6 prises

140 joules. Garantie de \$500 sur l'équipement branché. 61-2140



SANYO
79⁹⁹

Généradio portable Sanyo

Aucune pile ou cordon requis! Remontez-la et écoutez de la musique, les nouvelles et la météo. Activer la dynamo pendant 1 minute donne 30 minutes d'écoute. 1218700

N'oubliez pas de garder des réserves de piles!
Le Centre de piles RadioShack a les piles qu'il vous faut.

Rechargeable!



19⁹⁹

Lampe compacte rechargeable

Idéale en cas de panne de courant. Branchez-la directement au secteur pour la charger, et elle sera toujours prête. 61-2545

59⁹⁹



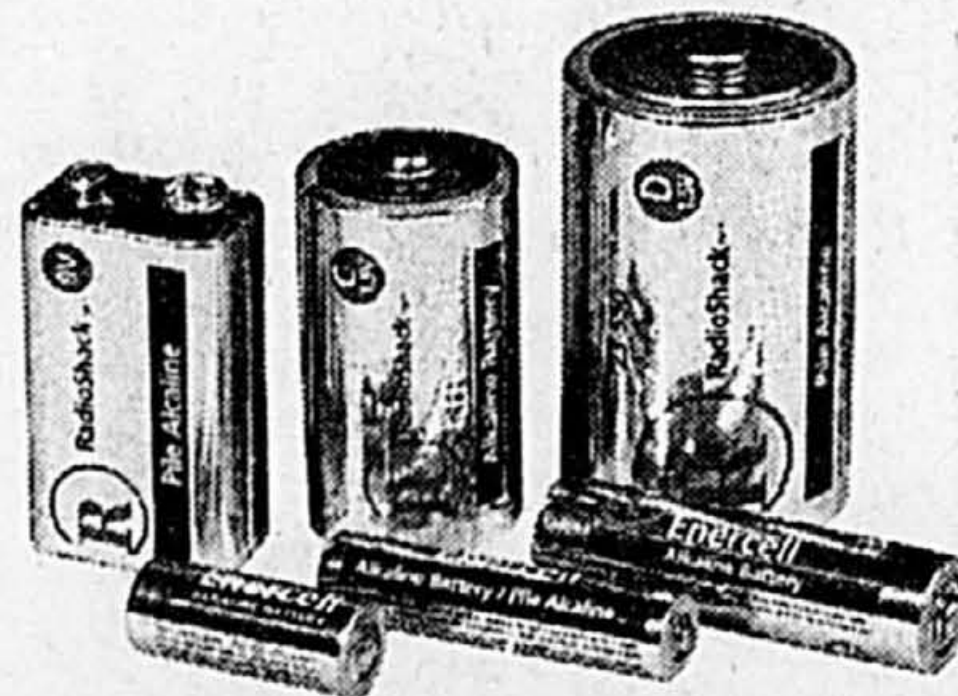
Radoréveil à détecteur de monoxyde de carbone

General Electric. Avec radio AM-FM, rappel-réveil et arrêt retardé. 1218620



12⁹⁹

Paquet de 12 piles alcalines AA Energell 23-882



RadioShack

Vous avez des questions. Nous avons les réponses.

Expire le 31 janvier 1999

Conférence pancanadienne sur l'enseignement de l'histoire en fin de semaine à Montréal

Huit cents historiens de partout au pays sont attendus

PIERRE VENNAT

On parle beaucoup de la « mort » de l'histoire par les temps qui courent, mais si son enseignement connaît des ratés, et si un sondage récent du Dominion Institute démontre une ignorance crasse d'une bonne partie de la population canadienne en ce domaine, il n'en demeure pas moins que le mourant se porte superbement bien et, surtout, démontre une volonté ferme de survivre.

À tel point, explique Desmond Morton, directeur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill, que les historiens de tout le pays ont senti le besoin de faire leur examen de conscience, de rendre l'enseignement de l'histoire à la fois plus intéressant et plus rigoureux, de façon à ce qu'on n'enseigne pas n'importe quoi, tout en respectant le pluralisme d'un pays qui, en plus de compter en son sein une « société distincte » et francophone, a trop souvent négligé, dans son enseignement, l'apport des Amérindiens, des femmes, des Noirs et des néo-Canadiens.

Bref, Morton ne partage nullement le point de vue pessimiste de son collègue J. L. Granaststein, de l'Université York, qui a publié récemment un essai percutant, intitulé *Who Killed Canadian History?* (Qui a tué l'histoire canadienne ?), lequel a eu l'effet d'un véritable pavé dans la mare de nos départements d'histoire à travers le pays.

C'est pourquoi le week-end prochain, du 29 au 31 janvier, quelque 800 historiens de tout le Canada participeront à ce qu'on qualifie déjà de la plus importante conférence canadienne jamais organisée sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire.

Car, il ne faut pas se le cacher, les problèmes sont nombreux. Bien que l'on constate qu'un plus grand nombre de Canadiens li-

sent des livres d'histoire, regardent des émissions historiques à la télévision (il y a même un canal spécialisé en anglais disponible à Montréal), se mettent en quête de leurs racines et vont visiter des lieux historiques, les historiens sont confrontés à de nombreux problèmes.

Tout d'abord, « intéresser » les étudiants. Et pour cela, il faut que les enseignants le soient eux-mêmes. Or, au Québec, si l'histoire connaît une résurgence spectaculaire, les nouveaux enseignants ne seront pas tenus de l'étudier. Comment, demande Morton, peut-on vraiment enseigner ce que l'on ne connaît pas à fond ? La réforme Marois a été retardée d'un an, mais il faut tout de même se demander comment intégrer l'enseignement de l'histoire, dont la durée sera doublée, dans des programmes déjà surchargés.

Sans compter que l'on se demandera, durant ce week-end, si un pays riche de « plusieurs histoires » peut apprendre à les mettre en commun. Paul-André Linteau, de l'Université du Québec à Montréal, coauteur d'une *Histoire du Québec contemporaine*, et son collègue Jacques Lacoursière, président du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire au Québec et auteur d'une *Histoire populaire du Québec*, en discuteront en assemblée plénière avant de donner la parole à l'assistance.

Quant à l'historien Gérard Bouchard, de l'Université du Québec à Chicoutimi et frère du premier ministre, il participera à une table ronde sur les pièges de « l'histoire imposée ». De l'histoire « officielle », les historiens ne veulent pas s'en faire imposer.

Leur colloque se terminera par une grande plénière où on tentera de répondre à une question cruciale : « Que faire maintenant ? »



Le fameux **grand soie de blanc**

Profitez de rabais mur à mur!
Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires **AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

CANNON SHEFTEX **Dan River Loureace** **Springmaid MARTEX**

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré

Simple 16⁹⁹
Double 24⁹⁹
Grand 34⁹⁹
Très grand 49⁹⁹

Ensemble de draps en super percale
200 fils au pouce carré

Simple 24⁹⁹
Double 34⁹⁹
Grand 44⁹⁹
Très grand 59⁹⁹

Couvre-matelas « Easy fit » - sur le 9⁹⁹

Oreiller **SIMMONS Beautyrest** 7⁹⁹
Oreiller de duvet blanc 24⁹⁹

Taies d'oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés légères imperfections
paire 2⁹⁹

Douillettes réversibles
Simple, double, grand
Toutes grandeurs 29⁹⁹

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires **AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po

Simple 79⁹⁹
Double 99⁹⁹
Grand 109⁹⁹
Très grand 149⁹⁹

Bain

CANNON MARTEX STEVENS

Serviettes Excalibur
Bain 6⁹⁹
Essuie-main 4⁹⁹
Débarbouillette 2⁹⁹

Descentes de bain 5⁹⁹
Débarbouillettes 99⁹⁹
Essuie-mains 1⁹⁹
Sièges rembourrés 9⁹⁹
Sorties de bain en ratine 39⁹⁹
Rideaux de douche en plastique variés 4⁹⁹

Parures de fenêtres

Levolor Holican HunterDouglas Jusqu'à 60% de rabais sur le prix suggéré!
Service à domicile GRATUIT
331-5260

Couverts

Pearle
Ens. de 20 morceaux
Coutellerie inox 18/8
prix sugg. 60⁹⁹
Notre prix 29⁹⁹

Table

Nappes 3M Scotchguard
Choix de couleurs
52 po x 70 po et 60 po x 84 po
Notre prix 9⁹⁹

Napperons en tissu de 99⁹⁹

Batteries de cuisine

TEFAL demeyere
LE CRUSSET LAGOSTINA

Économisez 50% sur les meilleures batteries de cuisine Demeyere et Lagostina.

Ensemble 8 pièces Lagostina Classic Original avec garantie à vie. Acier inoxydable de toute première qualité.
Prix sugg. 400⁹⁹ Notre prix 199⁹⁹

Articles-cadeaux

Économisez 30%
Cristal Corba d'Italie. Élegance contemporaine du cristal gravé soufflé à la bouche. Plus de 60 modèles uniques.
À partir de 24⁹⁹

Choix de figurines uniques, gracieuses et délicates, offertes au plus bas prix.

Royal Doulton (Angleterre)
G. Armani (Italie)
Dear (Italie)
Lladro (Espagne)

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!
Livraison et installation
Cadre de lit avec ens. de matelas
Retrait des vieux matelas

Le Charmeur
Simple 99⁰⁰
Double 149⁰⁰
Grand 189⁰⁰

Posturepedic
Simple 299⁰⁰
Double 419⁰⁰
Grand 489⁰⁰
Très grand 749⁰⁰

Evason
Simple 189⁰⁰
Double 249⁰⁰
Grand 279⁰⁰

Beautyrest
Simple 399⁰⁰
Double 499⁰⁰
Grand 569⁰⁰
Très grand 699⁰⁰

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ OU NE PAYEREZ RIEN AVANT UN AN! détails en magasin!

Lits en latex et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!
STATUS **lepine** **meuble**

Nous avons un grand choix de Beanie Babies

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine. la verrerie, la coutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch
Noritake • Orrefors • Onida • J.G. Durand • Kosta Boda
Lenox • Waterford • Demeyere • Lagostina • Rosenthal et beaucoup plus!

Achat spécial **Alhambra**
Porcelaine fine et délicate, bordure or et platine.
Ensemble 20 morceaux
Prix sugg. 540⁹⁹
Notre prix 249⁹⁹

Vous pourrez acheter les articles à l'unité.

Articles maison

Grille-pain à deux fentes ultralarges 29⁹⁹

Bougies parfumées 9 po
Ensemble de 20
Brûlent 7 h 9⁹⁹

NatOption

La Bourse sans courir de risques?

Quelqu'un y a pensé.

Capital 100% garanti

Les rendements des placements à terme vous déçoivent? Profitez des hausses du marché boursier sans risquer votre capital avec un CPG indiciel. Le montant initial investi est protégé à 100%. Et comme le taux d'intérêt n'est pas fixé à l'avance, vous pouvez toujours profiter des hausses du marché. Plus le marché monte comparativement à votre situation de départ, plus votre rendement augmente.

PAR EXEMPLE:

- S&P 500, 3 ans, échéance le 7 avril 1998: rendement annuel payé de 20,32%.
- S&P 500, 3 ans, échéance le 11 mars 1999: rendement annuel au 11/01/99 de 15,07%.

Le CPG indiciel NatOption de la Banque Nationale: sécurité et potentiel de rendement élevé. Dormez sur vos deux oreilles et faites de beaux REER. Appelez-nous au 1 888 TELNAT-1.

LA FAMILLE DES CPG INDICIELS NATOPTION DE LA BANQUE NATIONALE

	NatOption TSE 35	NatOption S&P 500	NatOption International
PROFIL	Rendement lié à la performance de l'indice du marché boursier canadien	Rendement lié à la performance de l'indice du marché boursier américain	Rendement lié aux performances des indices boursiers de différents pays selon leur pondération
CHOIX DE TERMES	2 et 5 ans	3 et 5 ans	3 et 5 ans
ADMISSIBILITÉ AU REER/FRV/FERR/CR/REEE AUTOGÉRÉ	Oui	Oui	Oui

Note: n'affecte pas la limite de 20% de contenu étranger admissible au REER.

BANQUE NATIONALE il faut penser autrement

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 | Place Portobello Brossard 671-2202 | Les Galeries Laval 681-9090 | Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

Les plus bas prix garantis!

Rêve de la NASA: des plantes et des animaux sur Mars

PAUL RECER
AP, ANAHEIM, Californie

Pour la première fois, la Nasa envisage sérieusement l'introduction de plantes et d'animaux sur la Lune ou sur Mars, dans la perspective d'une future colonisation de ces corps célestes par l'homme.

La Nasa doit lancer une première série d'expériences à bord de la future Station spatiale internationale (ISS) afin de déterminer les organismes les plus à même de supporter

la vie sur Mars. Les chercheurs étudieront plusieurs générations de plantes et d'animaux reproduits dans l'espace. À terme, le but est de modifier les gènes de ces spécimens pour les adapter aux conditions de vie sur la planète rouge, souligne David Morrison du Centre de recherche Ames de la Nasa.

« Pour une colonisation sur le long terme de Mars, il faudra faire pousser des récoltes, ou encore régler la question des microbes », a déclaré M. Morrison. « Nous devons com-

prendre la réaction de ces organismes dans ces conditions différentes ».

Il est très probable que la faune et la flore terrestres dans leur état naturel sont incapables de s'adapter à la gravité de la Lune ou de Mars, qui sont respectivement six fois et trois fois plus faibles que celle de la Terre. De telles conditions induisent en effet des changements dans les processus fondamentaux de convection de la chaleur, de sédimentation ou de pénétration de l'eau, souligne Emily Morey-Holton, de la Nasa.

Une étude a déjà montré que les têtards nés en orbite ne développent jamais de poumons. Dans une autre expérience, une variété de moulture a vu sa croissance stoppée en apesanteur car des gouttelettes d'eau s'accumulaient au niveau des racines, bloquant l'absorption des agents nutritifs.

Un changement de gravité pourrait aussi affecter les gènes, comme l'a souligné la découverte de mutations génétiques dans des cellules de rein humain cultivées dans l'espace.

La Davie: Québec et Ottawa devront payer

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le tribunal ordonne aux gouvernements fédéral et provincial de verser 1,6 million \$ au syndic dans le dossier des Industries Davie.

Le juge Frank Barakett, de la cour supérieure, accueille ainsi la requête du syndic Gerald Robitaille. La somme en question était due au syndic par les gouvernements pour la TPS et la TVQ. Mais, d'autre part, Davie devait quelque 2 millions à l'un ou l'autre des gouvernements pour la période précédant le dépôt de l'avis d'intention, le 11 août dernier.

Les gouvernements considéraient qu'ils pouvaient compenser les sommes dues à Davie pour la période suivant le 11 août avec les sommes qui leur étaient dues pour la période précédant cette date. En d'autres termes, les gouvernements considéraient que leur dette de 1,6 million se payait à même les 2 millions que leur devait Davie.

Le juge Barakett confirme toutefois que Davie est protégée des recours et actions des gouvernements pour la période précédant le 11 août. En conséquence, les gouvernements ne peuvent lui réclamer les paiements pour taxes.

Dans un autre jugement aussi rendu hier, le juge Barakett ordonne au gouvernement canadien et au ministre de la Défense nationale de respecter l'ordonnance rendue par le juge André Gervais, en novembre, et de déposer en fiducie une somme de 260 000 \$. Celle-ci est due par Davie à l'entreprise Sani Mobile pour des travaux faits avant le 11 août sur le NCSM Iroquois. La Défense nationale doit donc cette somme à Davie et la retient depuis une date antérieure au 11 août.

À la suite du jugement Gervais, Revenu Canada transmettait deux avis de compensation à la Défense nationale pour se faire payer une créance pour une période prenant fin le 31 juillet. En décembre, le juge Barakett suspendait l'exécution de cette compensation.

« Pour des raisons incompréhensibles et étonnantes », estime aujourd'hui le tribunal, la Défense nationale n'a pas tenu compte des deux jugements et n'a pas déposé en fiducie les 260 000 \$. À son tour, le juge Barakett ordonne donc à la Défense nationale de déposer la somme en fiducie.

EN BREF

Frais scolaires

■ Une cinquantaine d'étudiants du cégep du Vieux-Montréal ont procédé hier au blocus des locaux de l'administration durant 90 minutes afin d'exiger l'abolition des frais de 15 \$ pour les modifications d'horaires. Michel Boisvert, directeur des services aux affaires étudiantes, s'est dit ouvert à la négociation avec la population étudiante.

La Saint-Valentin

■ Maîtresse de poste de Saint-Valentin depuis 22 ans, Claire Langevin se prépare pour une sixième année à recevoir des milliers de cartes de souhaits, de déclarations d'amour et de billets doux adressés à un être cher sur lesquels elle apposera d'ici le 14 février une oblitération en forme de cœur spécialement conçue pour la circonstance. L'an passé, plus de 6000 cartes de souhaits ont été oblitérées par le bureau de poste de Saint-Valentin, municipalité de 550 habitants située le long du Richelieu. Pour envoyer vos vœux, bien adresser et affranchir votre carte de souhaits, insérer votre carte de souhaits dans une plus grande enveloppe dûment affranchie, que vous faites parvenir à Claire Langevin, Maîtresse de poste, Bureau de Saint-Valentin, Saint-Valentin, QC, JOJ 2E0. Prévoyez un délai d'au moins six jours ouvrables pour que votre carte de souhaits se rende à Saint-Valentin, qu'elle soit oblitérée et ensuite expédiée pour le 14 février.

Offre spéciale[†]

1 150 minutes pour 30 \$
par mois

CANTEL AT&T

MONTRÉAL

2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie,
bur. 11108
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000

5150, rue Jean-Talon O.

(514) 341-2221

5954, boul. Métropolitain E.

(514) 257-8826

6224 A, rue St-Jacques O.

(514) 369-4000

770, rue Notre-Dame O.

(514) 875-9512

Centre Eaton

(514) 844-5000

Place Alexis-Nihon

(514) 865-9949

Place Versailles

(514) 355-0003

Les Galeries d'Anjou

(514) 356-0356

BOUCHERVILLE

Promenades Montarville

(450) 449-4998

BROSSARD

7005, boul. Taschereau,

bur. 150

(450) 926-3111

Place Portobello

(450) 671-4744

CARTIERVILLE

12366, boul. Lachapelle

(514) 856-1884

CHATEAUGUAY

129, St-Jean-Baptiste

(450) 692-2201

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3339 L, boul. des Sources

(514) 683-3333

DRUMMONDVILLE

1565, boul. Lemire

(819) 478-0851

Les Promenades de Drummondville

(819) 474-4868

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1

(819) 663-8580

Promenades de l'Outaouais

(819) 561-3031

GRANBY

575, boul. Boivin

(450) 777-6612

JOUETTE

517, rue St-Charles-Barramée N.

(450) 755-5000

KIRKLAND

2758, boul. St-Charles

(514) 428-9000

LAVAL

379, boul. Curé-Labelle

(450) 622-0303

1696, boul. des Laurentides

(450) 629-6060

3364, boul. St-Martin O.

(450) 682-2640

Carrefour Laval

(450) 687-5386

LASALLE

8457, boul. Newman

(514) 368-4000

Carrefour Angrignon

(514) 368-4230

LONGUEUIL

3619, chemin Chambly

(450) 442-1566

POINTE-CLAIRE

Fairview Pointe-Claire

(514) 695-1554

REPENTIGNY

110, boul. Industriel

(450) 581-4666

Les Galeries Rive-Nord

(450) 581-7756

ROSEMÉRIE

209, boul. Curé-Labelle

(514) 971-0707

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno

(450) 653-7472

SAINT-EUSTACHE

360 E, rue Arthur-Sauvé

(450) 974-9299

SAINT-HUBERT

3399, boul. Taschereau

(450) 676-3963

SAINT-HYACINTHE

Les Galeries St-Hyacinthe

(450) 261-9991

SAINT-JEAN

Carrefour Richelieu

(450) 359-4941

SAINT-JÉRÔME

108, boul. du Carrefour

(450) 431-2355

Carrefour du Nord

(450) 565-3717

SAINT-LAURENT

7953, route Transcanadienne

(514) 745-4550

Place Vertu

(514) 745-0745

SHERBROOKE

2980, rue King O.

(819) 566-5555

Carrefour de l'Estrie

(819) 822-4650

TERREBONNE

1257, boul. des Seigneurs

(450) 964-1964

Les Galeries de Terrebonne

(450) 964-8403

TROIS-RIVIÈRES

5335, boul. des Forges

(819) 372-5000

MEILLEURE COUVERTURE. MEILLEUR TÉLÉPHONE.

C'EST UN APPEL AU BON SENS!

99 \$
SCP NUMÉRIQUE
BIMODE

Quand il est question de SCP numériques, personne ne vous offre une couverture aussi vaste au pays que CintelSM AT&TSM. Et nous l'étendons davantage tous les jours, ce qui vous permet d'utiliser votre téléphone à plus d'endroits, avec une meilleure qualité de réception et moins de risques d'appels bloqués ou interrompus. C'est le temps ou jamais de vous équiper avec l'un des SCP numériques Nokia les plus populaires, le bimode 5120, pour 99 \$ seulement, après le rabais postal de 50 \$*. Vous verrez que le choix de Cintel AT&T pour le sans fil est un appel au bon sens.

CANTEL AT&T

Pour commander ou pour en savoir davantage, composez le
1 888 448-6727
www.cintelatt.com

*Offre promotionnelle d'une durée limitée incluant 150 minutes en semaine et 1 000 minutes durant les week-ends pour 30 \$ par mois. Disponible sur une entente d'un an uniquement. **Après le rabais postal de 50 \$. Ce rabais représente un crédit sur votre prochain relevé de compte mensuel Cintel AT&T. Cette offre prend fin le 28 février 1999 et s'applique à de nouveaux abonnements d'un an seulement sur des forfaits de 30 \$ par mois et plus. Frais d'interurbain, de déplacement et taxes applicables en sus. Des frais d'accès ou d'initiation au système peuvent s'appliquer. ©Rogers Cintel Inc.™/AT&T Corp. Utilisez sous licence.

Trop tôt pour une piquerie légale

Le contexte québécois ne s'y prête pas, croit le directeur de la santé publique

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Même s'il permettrait sans doute de réduire le risque de transmission du VIH chez les utilisateurs de drogue injectable, le projet d'une piquerie légale est prématuré dans le contexte québécois, selon le directeur de la santé publique de Montréal-Centre.

« Il y a des préalables que l'on n'a pas franchis, estime le Dr Denis Roy. Il y a d'autres travaux fondamentaux à faire pour rendre la méthadone plus accessible, pour donner de l'aide aux gens qui consomment et abusent des substances et pour donner accès à la désintoxication aux gens qui sont prêts à envisager cette option. Ce sont des préalables incontournables. »

La réaction du Dr Roy fait suite aux propos de Normand Senez et de Pierre Matteau, deux intervenants du milieu de la toxicomanie montréalais qui ont exprimé hier dans *La Presse* leur désir de voir apparaître une piquerie légale au centre-ville.

De telles piqueries, également appelées lieux d'injection sécuritaires, sont des endroits où les utilisateurs de drogues injectables peuvent consommer leur drogue de prédilection sans risque d'être inquiétés, en présence de professionnels de la santé.

Elles existent déjà dans certains pays d'Europe, en Suisse notamment, où elles ont été implantées dans l'espoir de diminuer les méfaits associés à la consommation de drogues intraveineuses, dont les risques de surdose et, surtout, la propagation du virus de l'immuno-déficience humaine.

Le Dr Roy admet volontiers l'utilité de ces piqueries dans la lutte contre le VIH. « C'est clair que ça a un grand potentiel », dit-il. Cependant, les pays qui sont allés de l'avant avec une approche aussi radicale l'ont fait sur la base d'un consensus social fort, qui n'existe pas présentement au Québec, souligne-t-il.

« L'intérêt de l'approche de Normand Senez et Pierre Matteau, c'est justement de forcer un débat sur les approches que l'on veut privilégier face à l'héroïne et aux drogues dures, et sur ce qu'on veut faire avec les gens qui en consomment », croit le Dr Roy, qui n'est toutefois pas sans craindre la polarisation qu'un tel débat pourrait entraîner entre progressistes et tenants de la répression à l'endroit des toxicomanes.

C'est au gouvernement québécois de définir les orientations qui seront suivies sur le terrain, rappelle le Dr Roy. « Pour l'instant, on n'a pas de plan de match, pas d'idée claire sur ce qui est acceptable ou non », dit-il. « Et, en l'absence d'un positionnement de base de l'État et de l'appareil démocratique, on n'a pas de mandat pour aller dans le sens de ce que proposent M. Senez et M. Matteau. »

Sommet de l'APEC : reprise des audiences

Presse Canadienne VANCOUVER

Les audiences sur la conduite de la Gendarmerie royale du Canada au cours du sommet de l'APEC reprennent aujourd'hui, mais pourraient connaître un démarrage cahoteux.

Joseph Arvay, l'avocat d'un manifestant étudiant, réclame le renvoi de l'avocat de la Commission des plaintes du public contre la GRC, Marvin Storrow, nouvellement nommé, et de ses deux collègues.

« Ce sont les gens qui prétendent représenter la Commission des plaintes du public contre la GRC, a déclaré M. Arvay, considéré comme l'un des plus éminents avocats de Colombie-Britannique. Ma position de départ est qu'ils ne devraient pas être là. »

Sortez de l'ordinaire
AVEC LE CARNET
Sortir
DU JEUDI DANS
La Presse

Votre site culturel
LE CARNET
ZAP
TOUS LES DIMANCHES DANS
La Presse

Évasion au cœur du Vieux-Québec

Forfait Évasion
A partir de **239\$** pour 2 personnes pour 2 nuits taxes en sus

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé
- 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
- Frais de services

FORFAITS DISPONIBLES EN CERTIFICATS-CADEAUX

44, Core du Palais Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
www.manoir-victoria.com edmanoir@manoir-victoria.com
1 800 463-6283

Un jour seulement! **Le jeudi 28 janvier.**

Vente surprise

Jusqu'à **60%** de rabais sur une sélection d'articles dont robes d'hiver et tenues des fêtes

Pour femmes
60% de rabais

- ♦ toutes les robes et tenues mode des fêtes et d'hiver; comprend modèles scintillants, luxueux, perlés, en velours, de fantaisie, à soutache, chatoyants, iridescents et en lurex. Tailles courantes, petites et spécialisées
- ♦ interchangeable en velours éponge Casual Connection

50% de rabais

- ♦ sélection de chaussures pour femmes; tous les modèles The Work Connection et une sélection de modèles Nine West

25% à 50% de rabais

- ♦ sélection de sacs à main

20% de rabais supplémentaire

- ♦ vêtements carrière et tout-aller à prix déjà réduits, en tailles courantes, petites et spécialisées, sauf tenues des fêtes The Work Connection

Pour enfants
50% de rabais

- ♦ tenues mode IZOD pour garçons

Pour hommes
30% de rabais

- ♦ modèles Levi'ssm à prix courant

30% de rabais

- ♦ chemises habillées et cravates, sauf Tommy Hilfiger et CK

20% de rabais supplémentaire

- ♦ toutes les tenues mode designer en liquidation à prix déjà réduits

Pour la maison
50% de rabais

- ♦ tous les oreillers, à bourre naturelle ou synthétique
- ♦ sélection d'accessoires de cuisine; comprend une sélection de pièces de service en céramique et de moulins à poivre

40% de rabais

- ♦ toutes les serviettes de tons unis dont les marques designer (Serviettes Eaton Home non comprises)

30% de rabais

- ♦ tous les draps en finette, formats une place, deux places, grand et très grand

Surveillez nos ballons indicateurs de rabais et profitez d'autres super offres partout en magasin.

Solderie des manufacturiers
25% à 50% de rabais*
♦ sélection d'articles

Achats en personne seulement. Offres en vigueur le 28 janvier seulement, sauf indication contraire. Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine, sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre et ne comprennent pas les magasins-entrepôts ni les centres de liquidation. La sélection varie selon le magasin. *La Solderie ne fait pas partie de toutes les autres offres de la Vente surprise.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensif
de jour, 25 h / semaine matin, après-midi, soir, samedi
135 \$ / semaine* 1 à 7 fois / sem. • 190 \$ / 30 h*
*notre pédagogique basée sur de l'écoute, un environnement décontracté, pas d'écriture!

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SQDM)

5268, av. du Parc
www.converlang.com **278-5309**

Laval

Des avocats de pratique privée dénoncent un collègue de l'aide juridique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les avocats de pratique privée qui travaillent à la chambre de la jeunesse, à Saint-Jérôme, accusent un collègue de l'aide juridique, Christian Carrière, de s'emparer systématiquement de tous les jeunes contrevenants des leur arrivée à l'édifice Athanase-David, où est situé ce tribunal, afin de les représenter devant la cour.

Lundi matin, au moins cinq avocats se sont placés devant les entrées afin d'informer les jeunes de leur droit à l'avocat de leur choix. Ils leur ont aussi remis un dépliant sur lequel tous les droits des jeunes contrevenants sont expliqués. Les avocats de pratique privée peuvent également représenter les jeunes gratuitement avec un mandat de l'aide juridique.

« Me Carrière coupe le gagne-pain des jeunes avocats et force les adolescents qui n'ont aucune expérience à le prendre pour les représenter », a indiqué Me Pierre Richard, qui a tenu à préciser qu'il intervenait dans cette histoire afin d'aider les jeunes qui débutent. Lui pratique depuis longtemps et a une clientèle.

Une jeune avocate, Nathalie Gauthier, a expliqué à *La Presse* que Me Carrière s'appropriait presque tous les dossiers. « Il profite, soutient-elle, de la méconnaissance des ado-

lescents de leur droit de choisir un avocat. Il les manipule. La façon de procéder de Me Carrière bloque les rôles. La situation est devenue intolérable. Pour une rare fois, les avocats de pratique privée ont fait front commun et nous avons écrit à la direction de l'aide juridique et on nous a répondu que Me Carrière ne faisait qu'appliquer la politique établie. »

« Avec sa façon d'opérer, Me Carrière fait mal à tous les avocats. Ses agissements ont un effet massue », souligne pour sa part Me Pierre Dowd, qui affirme être brimé tout comme les jeunes contrevenants par l'attitude de ce permanent de l'aide juridique.

De son côté, le directeur du bureau de l'aide juridique de Saint-Jérôme, Me Pierre Saulnier, a déclaré qu'il avait été informé de certains problèmes d'interprétation de la loi et qu'il s'était rendu lundi matin à la chambre de la jeunesse afin de constater ce qui se produisait.

« Je trouve la situation désolante. S'il y a des irritants qui causent des problèmes, nous allons les régler par la négociation », a ajouté Me Saulnier.

La Presse a voulu connaître la version de Me Carrière et malgré un message laissé à sa secrétaire, il n'a pas rappelé.

« Visitez notre salle de montre sans risquer d'y perdre la tête. »



CLK



E 55



ML 430

Le salon de l'auto Mercedes-Benz Silver Star

Une exposition exclusive de la collection 1999 de Mercedes-Benz.

Dès aujourd'hui de 10 h à 22 h Se termine vendredi!

Offres spéciales disponibles pour les clients qualifiés. Les conseillers financiers/de ventes Mercedes-Benz seront présents pour vous informer des différentes options d'achat et de location.

Découvrez la salle de montre Silver Star pour véhicules d'occasion. Mettant en vedette un choix raffiné de véhicules Mercedes-Benz à prix avantageux, minutieusement inspectés, parfaitement mis au point et bénéficiant pour la plupart, de la garantie Classe Signature de Mercedes-Benz.



Mercedes-Benz

SILVER STAR Montréal

Le plus grand concessionnaire Mercedes-Benz de l'est du Canada
7800, boul. Décarie (514) 735-3581

Rembourrage

Les Ateliers Baribeau Inc.

Rembourrage et décapage réparation meubles en rotin

Choix de tissus pour vos tentures et meubles dans notre salle de montre. Service en français et en anglais

Service à domicile gratuit

Spécial pour âge d'or

30% à 50% de rabais sur tissus en magasin

8637, 8e Av., Montréal 728-4138 • 728-1116



SERVICE SPÉCIAL SUR TÊTE (SUP COVER) À DOMICILE

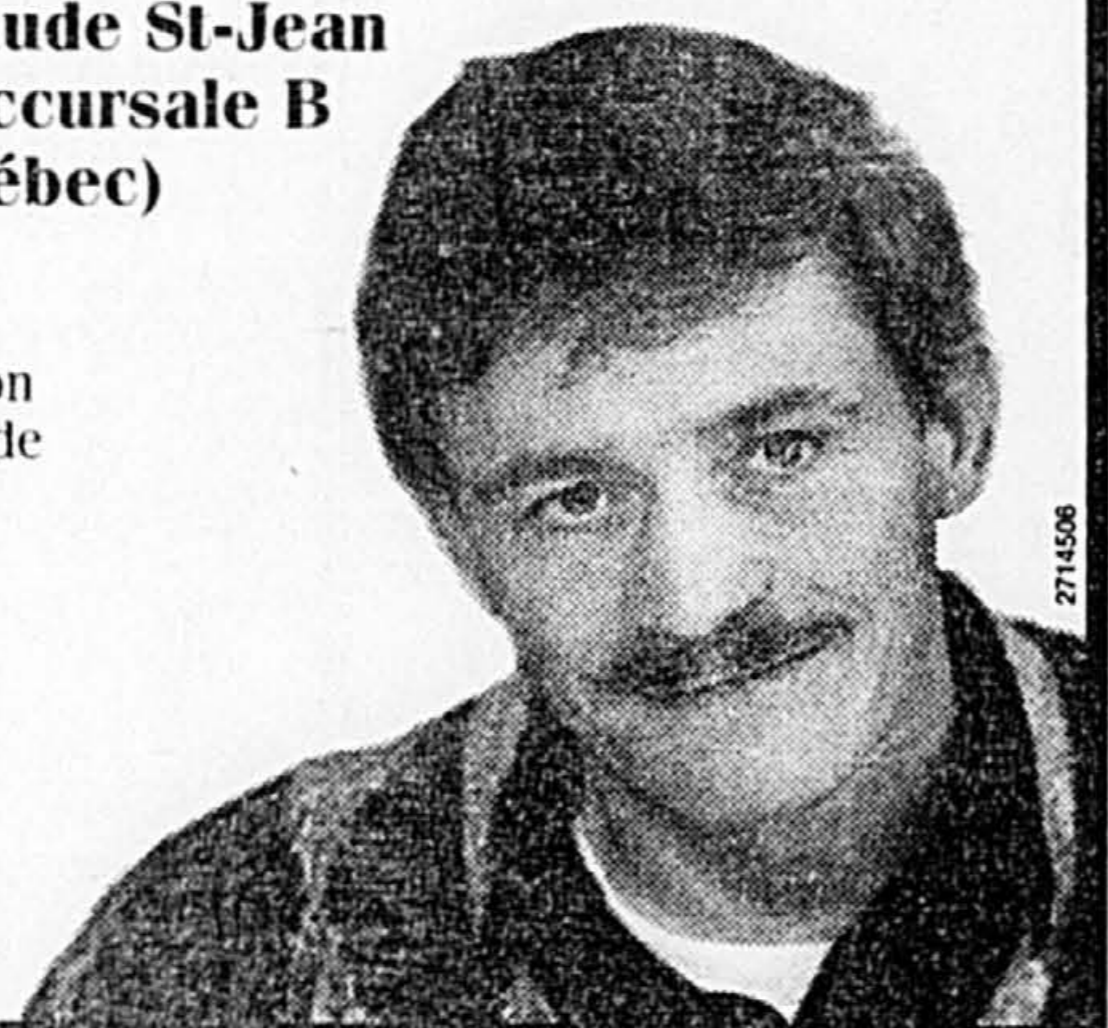
2720172

Campagne de souscription du 16 au 31 janvier

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'Ataxie de Friedreich. Votre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

Envoyez vos dons à :
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3L7

Reçu pour déduction d'impôt sur demande



2714506

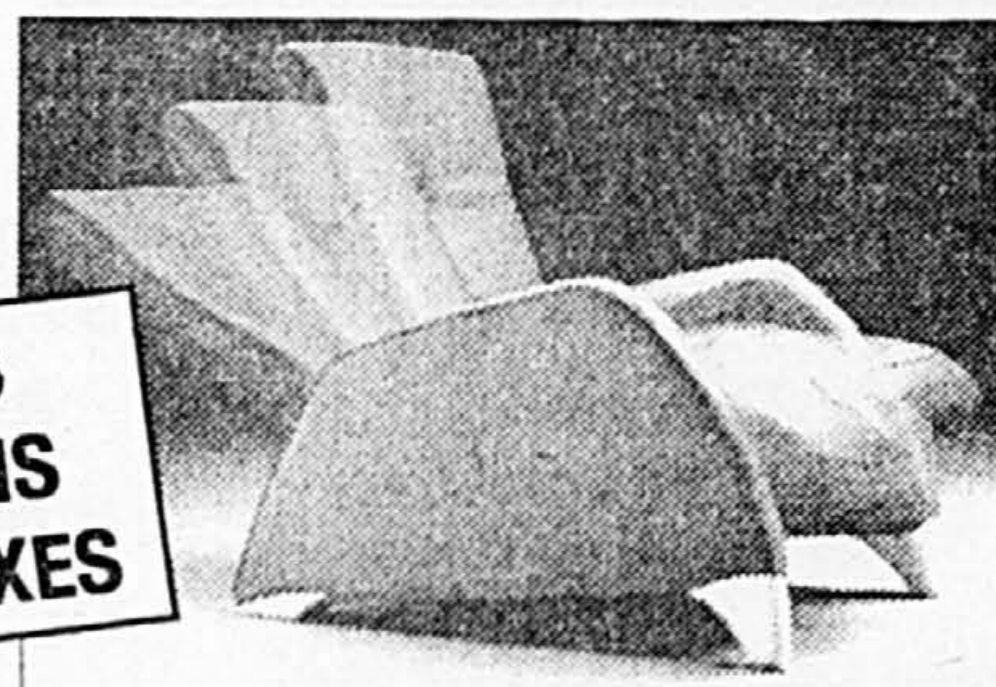
Meubles Re.No s'éclate!

Jusqu'au samedi 3 février 1999

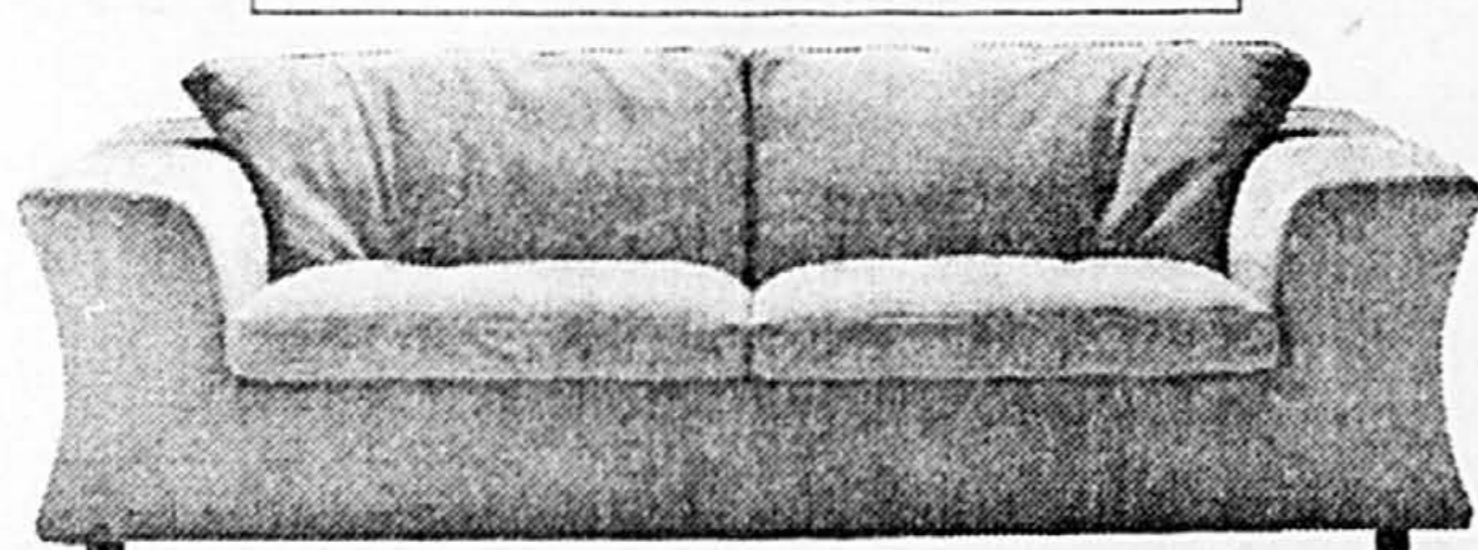
Solde De 10 à 50% de rabais

sur articles sélectionnés

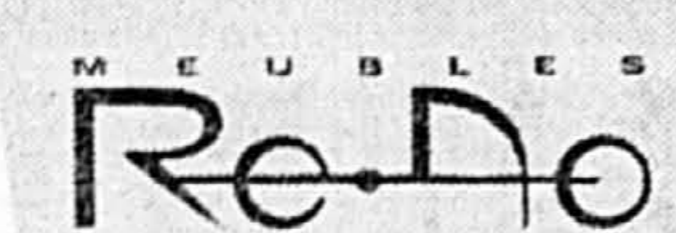
Le cuir...à la portée de tous.



NOUS PAYONS LES TAXES



Meubles de salle à manger, chambre à coucher et salle de séjour et articles de décoration fabriqués dans notre atelier dans les nombreux cuirs et tissus exclusifs de la collection Re.No.



2673, rue Charlemagne, Montréal 255-3311
Extérieur 1 800 363-1515
(2 rues à l'ouest du Boul. Pie-IX)

2719807

FABRICVILLE LIQUIDATION

LA VENTE QUE VOUS ATTENDIEZ

Gigantesque sélection de:

- POLYESTER UNI** • Faille • Yoryu • Koshibo • Georgette, etc.
- TISSUS LOURDS** • Fils Croisés • Gabardines • Popelines
- Tissus pour **CHEMISIERS ET POPELINE** Fine
- Imprimés en **POLYESTER** • Satin • Chiffon • Crêpe, etc.
- LAINAGES POUR COSTUMES** • Unis • Carreaux • Rayures • Tweed • Fils teints • Plaids
- CRÊPE DE RAYONNE** **IMPRIMÉ** Grande Largeur • Fleuris • Abstraites • Fantaisie
- VELOURS CÔTELÉS** • Côtes assorties • Imprimé • Extensible, etc.
- VELOURS EXTENSIBLES** Imprimé, grande largeur
- CRÊPE MOUSSE** Uni, à robes
- CHENILLE À COSTUMES** à fils teints, grande largeur
- CRÊPE à ENDOS SATINÉ** Portland
- TISSUS À COSTUMES D'HIVER** • Rayures • Fils teints • Chevrons • Unis • Plaid • Carreaux, etc.

obtenez **2 mètres** GRATUITS de valeur égale ou moindre

Abonnez l'année au prix courant

Plus l'abonnement c'est payant!

Articles de **COUTURE** obtenez **2 mètres** GRATUITS de valeur égale ou moindre

FILS en paquets Buttoncraft

GLISSIÈRES Buttoncraft

MOLLETON type Polaire IMPRIMÉ OU UNI

DES TABLES ET DES TABLES **50%** de rabais

Assortiments de: **DOUBLURES BERBERG**, **DOUBLURES MODE**, **TRICOTS DE FANTAISIE**

le 28 jan. au 3 fév. 1999

burda achetez-en 1 au prix cour. obtenez-en 1 gratuit de valeur égale ou moindre

Économisez **50%**

Décoration Intérieure

- Imprimés de décoration en coton
- Velours à rembourrage "Maiden"
- Jacquards imprimés à tentures/recouvrement
- Chimts "Glace" • Batiste
- Motifs pour enfants

ASSORTIMENTS DE: **TISSUS À RECOUVREMENT** • Moirés • Tjweeds • Jacquards • "Dobbies" • Velours • "Hercules"

CHENILLE À RECOUVREMENT • TOILE À DÉCORATION • JACQUARDS À TENTURES OU REBOURRAGE

RECOUVREMENT • Carreaux • Plaids • Rayures

obtenez **2 mètres** GRATUITS de valeur égale ou moindre

FABRICVILLE La plus grande distributrice de tissus et bonneterie avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLAQUE VERSAILLES - 1275, rue Sherbrooke Est (514) 423-6666
RUE STE-CATHERINE - 254, rue Ste-Catherine Ouest (514) 826-1821
NOTRE-DAME-DE-GRACE - 8444, avenue S. Marie (514) 482-2885
DORVAL - 2090, boul. St Régis (514) 683-6660
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
LAFAYETTE - 849, boul. Newman (514) 396-0400
MONTREAL, LAFAYETTE - Place Max Goussard - 1968, boul. de la Concorde (468) 662-1000
CHATELAIN, LAFAYETTE - Galeries Laval - 1548, boul. Le Carboneur (468) 978-1313
ST-LEONARD - 6804, rue Jean-Talbot Est (514) 899-0900
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (468) 672-0884
CENTRE REGIONAL CHATELAIN - 290, boul. d'Anjou (468) 199-8112
GALERIES ST-LAURENT - 1093, Marcell-Laurin (514) 334-0910

Les fraudeurs de télémarketing québécois très actifs

ANDRÉ CÉDILOT

Les policiers du projet COLT ont les fraudeurs de télémarketing dans leur mire : en neuf mois, l'an passé, ils ont récupéré 7,6 millions que des citoyens endormis par les belles promesses de leurs interlocuteurs avaient envoyés au Québec.

Selon l'inspecteur Yves Roussel, de la section des délits commerciaux de la GRC à Montréal, l'argent recouvré a été remis entièrement aux quelque 700 victimes, résidant pour la plupart aux États-Unis et dans le reste du Canada.

En dépit des campagnes de sen-

sibilisation mises sur pied des deux côtés de la frontière, pas moins de 1143 personnes (c'est le nombre de victimes qui ont porté plainte) sont tombées dans le piège des spécialistes de la fraude par téléphone en 1998. Les pertes connues s'élevaient à 21,5 millions.

Le truc le plus courant des télévendeurs sans scrupule consiste à faire croire aux gens qu'ils ont gagné à la loterie. En échange du prix, on les invite, par exemple, à acquitter certains frais fictifs (taxes, douanes, etc.).

Les victimes sont majoritairement des personnes âgées.

L'inspecteur Roussel parle de la « règle 80 » : c'est-à-dire que 80 % des appels frauduleux proviennent du Canada, alors que 80 % des victimes habitent aux États-Unis. Quelque 80 % d'entre elles sont âgées de 60 ans et plus.

Fort des succès de la dernière année, l'inspecteur Roussel cherche à convaincre les autorités américaines de se joindre au projet COLT. Créée le 1er avril 1998, cette équipe de choc compte une quinzaine de policiers de la GRC, de la SQ et de la CUM affectés exclusivement à ce qu'ils appellent « la lutte au télémarketing trompeur ».

« La tâche est ardue, les escrocs opèrent de Montréal alors que les crimes sont commis à l'étranger. Aux États-Unis, on doit conjuguer avec une multitude de corps de police et d'organismes publics, de sorte que les échanges ne sont pas toujours faciles. Or, la réussite de ce type d'enquêtes repose sur la rapidité d'action », a expliqué l'inspecteur Roussel.

« Dès qu'on est informé qu'une personne a expédié l'argent, il faut agir vite pour mettre la main dessus avant les fraudeurs. On ne pince pas toujours les suspects, mais on sauve au moins la mise »,

a-t-il précisé.

D'avantage familier avec le fonctionnement de l'ensemble du système judiciaire américain, l'officier prêt par les États-Unis — il pourrait s'agir d'un douanier — faciliterait grandement le travail des enquêteurs montréalais. Il pourrait également être d'une aide précieuse dans les causes exigeant l'extradition des auteurs de ces fraudes.

Selon M. Roussel, neuf dossiers sont actuellement pendants à Montréal et diverses villes américaines, telles Burlington, Denver, Chicago, Buffalo et Miami.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

DES SUPER AUBAINES, C'EST GARANTI !

Si vous trouvez un prix inférieur ailleurs, nous l'annonçons. Nous vous offrons l'article au même prix. Et nous vous rendrons 55% de la différence sous forme de crédit ! (Crédit maximum : \$5 \$). Demandez-nous des détails !
L'ULTIME GARANTIE DE PRIX 155%
Ed. Marsault

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

CHAISE ERGONOMIQUE DE LUXE

- Accoudoirs à hauteur réglable
- Support lombaire
- Gris ou bleu marine

199⁹⁹

39867/39868

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL ULTRA POUR OPÉRATEUR

- Multi-inclinaisons
- Réglage pneumatique
- Dossier et accoudoirs réglables

299⁹⁹

42694

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL POUR OPÉRATEURS

- Siège en mousse, accoudoirs en gel
- Réglage pneumatique de la hauteur
- Nouveau tissu « Summit »
- Gris ou marine

399⁹⁹

35572/35573

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL BASCULANT À DOSSIER HAUT

- Monture robuste en métal noir
- Hauteur du siège et tension de l'inclinaison à réglage manuel
- Gris, framboise ou noir

129⁹⁹

15895/18521/29226

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL DE DIRECTION À DOSSIER HAUT

- Dossier, siège et accoudoirs atomiques; inclinaison blocable à toute position
- Réglage pneumatique
- Gris ou vert

249⁹⁹

38843/41959/44629

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL BASCULANT DE DIRECTION

- Réglage pneumatique de la hauteur; inclinaison blocable avec tension ajustable; dossier profilé avec support lombaire
- Tissu noir traité au Scotchguard

349⁹⁹

42718

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL BASCULANT DE DIRECTION

- Siège et intérieur du dossier recouverts de cuir
- Inclinaison blocable avec tension réglable; réglage pneumatique de la hauteur
- Noir ou bourgogne

199⁹⁹

39855/39857

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL DE DIRECTION EN CUIR NOIR

- Siège et intérieur du dossier recouverts de cuir véritable
- Réglage pneumatique avec inclinaison de la tension

299⁹⁹

42704

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

FAUTEUIL BASCULANT DE DIRECTION DE LUXE

- Siège et intérieur du dossier recouverts de cuir; support lombaire
- Inclinaison blocable
- Réglage pneumatique de la hauteur

399⁹⁹

21249

Les médecins du CHUM favorables à un super-hôpital

Les médecins du CHUM semblent avoir des doutes face sur la viabilité des projets de développement de la direction de l'hôpital, qu'ils avaient pourtant soutenus l'automne dernier. Selon un sondage effectué entre le 4 et le 25 janvier par le Dr Pierre Audet-Lapointe, spécialiste en oncologie gynécologique à l'hôpital Notre-Dame et président de la Fondation québécoise du cancer, 75 % des médecins sont en faveur d'un arrêt immédiat du développement du CHUM tel qu'il se fait actuellement, c'est-à-dire sur trois campus, et 83,5 % préconisent l'établissement d'un centre universitaire sur un seul emplacement, comme entend le faire le Centre universitaire de santé McGill. Le taux de participation à ce sondage est relativement élevé, puisque 419 des 973 médecins à qui le questionnaire a été envoyé ont répondu. Le Dr Audet-Lapointe entend maintenant soumettre ses résultats aux ministères de la Santé et de l'Éducation.

Canal de Lachine

Un contrat de près de 4,2 millions vient d'être accordé à l'entreprise Renovations Ancestrales. Elle fournira l'expertise, la main-d'œuvre qualifiée, le matériel et l'équipement requis pour la réalisation complète des travaux de restauration de l'écluse numéro 4 Nord et du déversoir numéro 4 du Canal de Lachine. Attribué pour le compte du ministère du Patrimoine canadien, ce contrat permettra de créer 20 emplois et d'en conserver dix autres au sein de l'entreprise. Elle devra notamment réparer la maçonnerie d'époque, consolider les murs de l'écluse et remplacer les portes et les mécanismes d'opérations. Les travaux devraient être terminés à la mi-décembre.

Le bogue de l'an 2000 et les vacances de Noël 1999

Agence France-Press

Les écoliers du Nouveau-Brunswick verront leurs prochaines vacances de Noël décalées d'une semaine pour donner le temps à l'administration de faire face aux problèmes éventuels causés par le bogue de l'an 2000, a annoncé le département de l'éducation de la province.

Les écoliers partiront donc en vacances le 23 décembre 1999 et retourneront à l'école le 10 janvier 2000, selon la même source citée mardi par le National Post.

Le ministre de l'éducation a fait valoir que ce n'était cependant qu'une mesure de précaution, et que son département était prêt à affronter le passage à l'an 2000, qui pourrait causer des problèmes majeurs d'adaptation des ordinateurs qui ne reconnaissent que les dates à deux chiffres.

Publicité pour les chats

Agence France-Press LONDRES

La première publicité s'adressant directement aux chats pour vanter les mérites d'un aliment qui leur est destiné sera diffusée mercredi pour la première fois par la télévision britannique, a indiqué le quotidien The Times. Citant un porte-parole de la société M et C Saatchi, le quotidien précise que le petit film contiendra des incitations auditives et visuelles comme des cris d'oiseaux et des bancs de poissons.

« Nous avons un gros problème jusqu'à présent parce que nous étions obligés de nous adresser à des cibles qui achètent et ne consomment pas », a déclaré le porte-parole.

Protégez votre plancher avec un sous chaise Tenex

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN*

ACHAT MINIMUM DE 50 \$ • RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT

Téléphone : 1-800-668-6888

Télécopieur : 1-800-567-2260

*Ces services ne sont pas disponibles pour les commandes téléphoniques.

SITE WEB: www.bureauengros.com

BUREAU EN GROS® est le leader de commerce de gros de sièges de bureau au Québec.

BROSSARD 6555, boul. Taschereau DORVAL 3165, boul. des Sources GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau LASALLE 7214, avenue Newman LAVAL 1400, boul. le Caribou 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval) POINTE-CLAIRE 345, boul. Brunswick (derrière Fairview) ST-JEAN-SUR-RICHIEUX 1000, boul. du Séminaire	ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu ST-LEONARD 2800, rue Jean-Talon est • 4625, rue Jean-Talon est ST-HYACINTHE 3700, boul. Martineau Ouest ST-JEROME 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest LONGUEUIL 2790, Chemin Chambly MONTRÉAL 301, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury) 1035, rue du Marché-Central ROSEMÈRE 315, Curé Labelle • 1465, boul. St-Bruno	CREDIT EN OPTION HEURES D'OUVERTURE LUN. À VEN. 8 h à 21 h SAMEDI 9 h à 17 h DIMANCHE 10 h à 17 h
---	--	--

Toutes nos chaises Global ont une garantie de 15 ans ! (Détails en magasin)

2712199

« Garbo », l'agent double espagnol et franquiste qui a mystifié Hitler

Agence France-Presse
LONDRES

La Grande-Bretagne a réussi à mystifier l'Allemagne nazie sur le lieu du débarquement en France en 1944 grâce notamment au travail de désinformation mené par un agent double espagnol, baptisé « Garbo », révèlent des archives des services secrets rendues publiques hier.

Pendant plus de deux ans, l'espion a envoyé à Berlin, via Madrid, 315 rapports secrets et 1200 messages radio accréditant la thèse selon laquelle l'opération envisagée en Normandie (nord-ouest) n'était qu'un leurre, les Alliés préparant leur véritable « invasion » dans le Pas-de-Calais (nord).

L'homme clé de l'opération Fortitude était Juan Pujol Garcia, un Catalan franquiste, mais haïssant les forces de l'Axe, affirme un rapport du MI5, le contre-espionnage intérieur britannique, rédigé au

lendemain de la guerre.

Ses rapports « ont fourni la matière essentielle de l'appréciation des services de renseignements allemands (sur l'opération Overlord) à partir de laquelle des décisions opérationnelles vitales ont été prises » par l'armée hitlérienne, relève le rapport du MI5.

« Retourné » en 1942 par Londres — alors qu'il travaillait pour les nazis —, l'agent double allait rapidement être affublé du nom de code « Garbo » par ses supérieurs admiratifs, qui le considéraient comme « le meilleur comédien du monde », digne de la star hollywoodienne éponyme.

L'Espagnol avait réussi à faire croire à son employeur nazi, le « chef-espion » Karl Kuehlanthal, qu'il était à la tête au Royaume-Uni d'un réseau de 27 informateurs — tous fictifs — disposant de renseignements de première main sur les déplacements des armées

britannique et américaine.

Il l'avait en particulier convaincu que les forces alliées disposaient de 77 divisions et de 19 brigades sur la côte sud de l'Angleterre, soit 50 % de plus que la réalité.

La mission de « Garbo » entraînait dans le cadre d'une des plus vastes opérations d'« intoxication » jamais entreprises, Fortitude.

Selon le MI5, les messages de Garbo atterrissaient dans le bureau d'Adolf Hitler via celui de Heinrich Himmler, ministre de l'Intérieur à partir de 1943.

Et l'agent double était particulièrement apprécié de ses supérieurs nazis, au point d'avoir été décoré de la Croix de Fer, affirmant les services secrets britanniques. « Kuehlanthal était tenté de considérer Garbo comme un chevalier, un fanatique prêt à donner sa vie pour la cause fasciste », relève le rapport.

Londres voulait injecter un sérum de vérité à Rudolf Hess

Agence France-Presse
LONDRES

Les services secrets britanniques ont envisagé d'administrer un « élixir de vérité » à Rudolf Hess après son arrestation en 1941, dans l'espoir de lui faire révéler des secrets sur le régime hitlérien, selon des archives rendues publiques hier à Londres.

Ils ont finalement renoncé à ce projet en raison de l'état mental du dirigeant nazi appréhendé en Écosse, où il s'était rendu dans le cadre d'une mystérieuse mission visant à conclure une alliance avec la Grande-Bretagne contre la Russie, selon les documents du MI5, les services secrets intérieurs du Royaume-Uni.

Hess, ami de la première heure d'Adolf Hitler, avait été interné dans le « Camp Z », une prison secrète du sud de l'Angleterre.

Les services secrets pensaient pouvoir obtenir des informations sensibles en lui injectant du « sodium evapan », une substance qui

était à l'époque utilisée en psychiatrie.

« Cette drogue a pour effet de provoquer un arrêt temporaire de l'état de conscience, faisant du même coup émerger le subconscient », écrit un responsable dans l'un des documents.

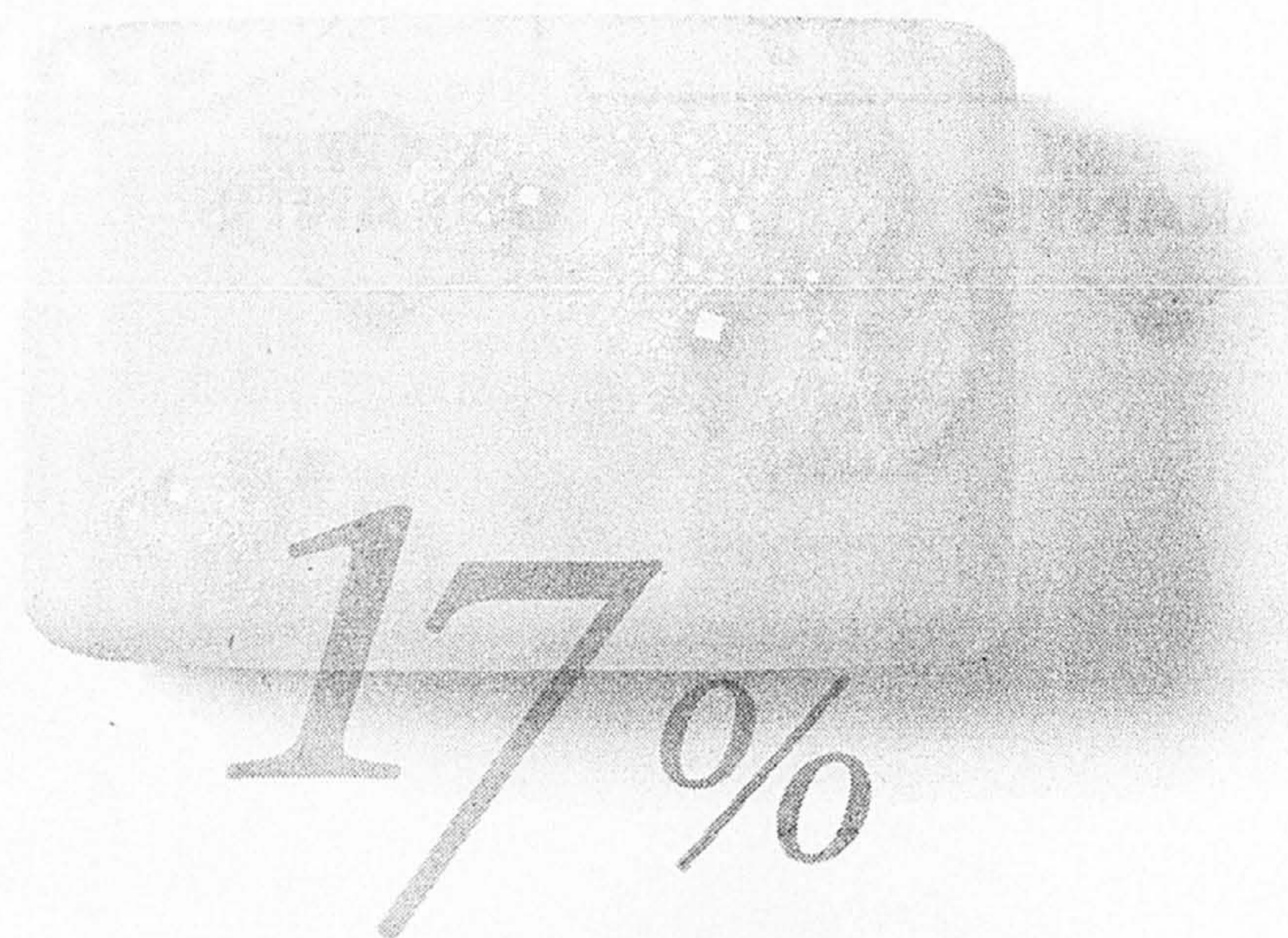
Mais les problèmes mentaux de Rudolf Hess avaient fini par décourager le MI5.

« C'est un pauvre type qui n'éprouve aucun intérêt pour les choses intellectuelles : on ne peut lui parler de rien », déplore un rapport des services secrets.

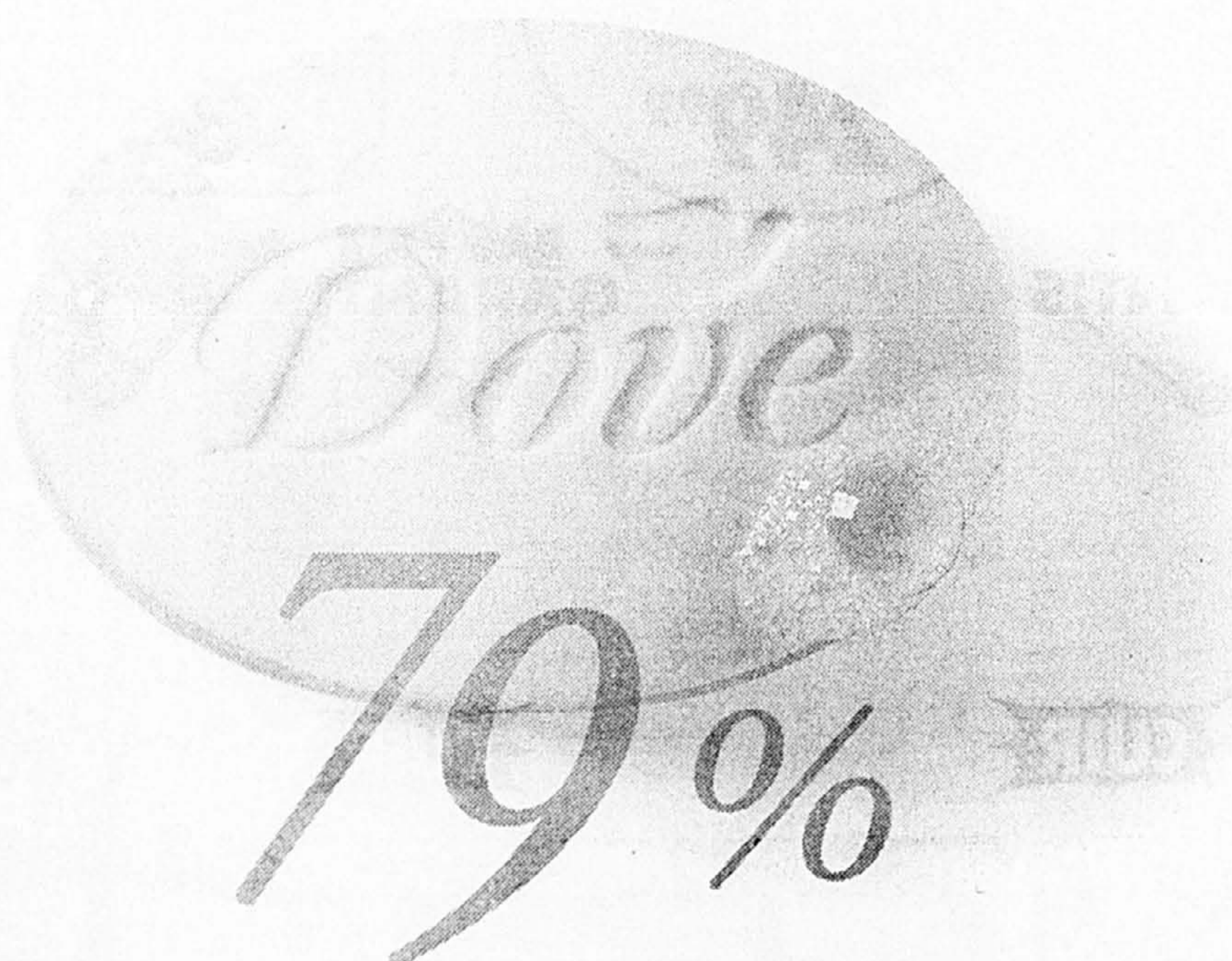
« Son état mental est anormal et il est probablement en train de devenir vraiment fou. Il est maussade : dimanche, il n'a prononcé que cinq mots de toute la journée », ajoute l'un de ses gardiens.

Le dirigeant nazi avait comparu après la Deuxième Guerre mondiale devant le tribunal de Nuremberg qui l'avait condamné à la prison à vie mais jugé partiellement irresponsable en raison de son état mental.

Ivory se dit doux pour les enfants.
Les pédiatres aimeraient vous donner
aussi leur avis.



des pédiatres interrogés recommandent Ivory.

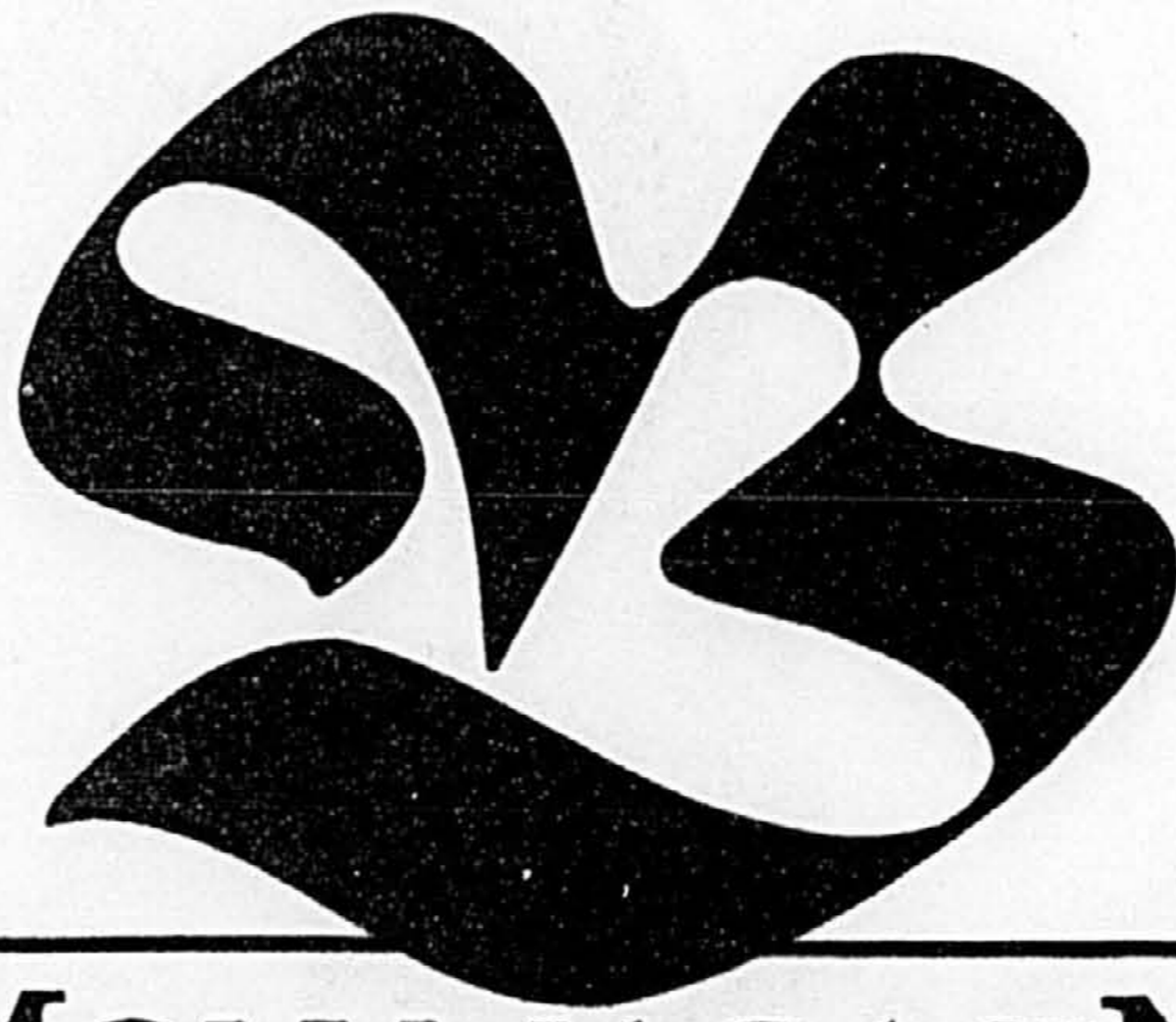


des pédiatres interrogés recommandent Dove[®].

Lorsqu'on leur a demandé quels savons ils recommandaient pour leur douceur sur la peau, la plupart des pédiatres ont cité Dove[®]. Pourquoi davantage de pédiatres recommandent-ils Dove pour les enfants? Essayez le, vous verrez.

* Étude indépendante, 1998. Pour de plus amples renseignements, composez le 1 888 460-0000 et demandez un exemplaire du livret La vérité sur la peau. [®] Marque déposée de Lever Pond's

Dove[®]

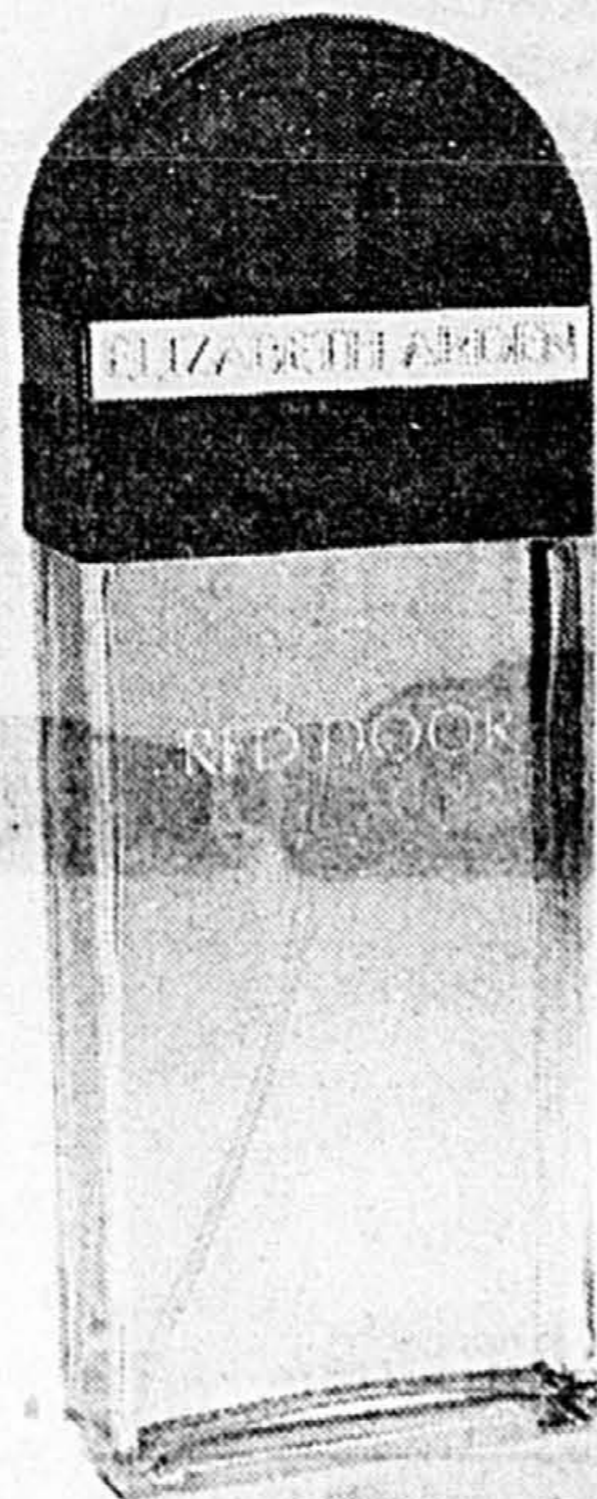
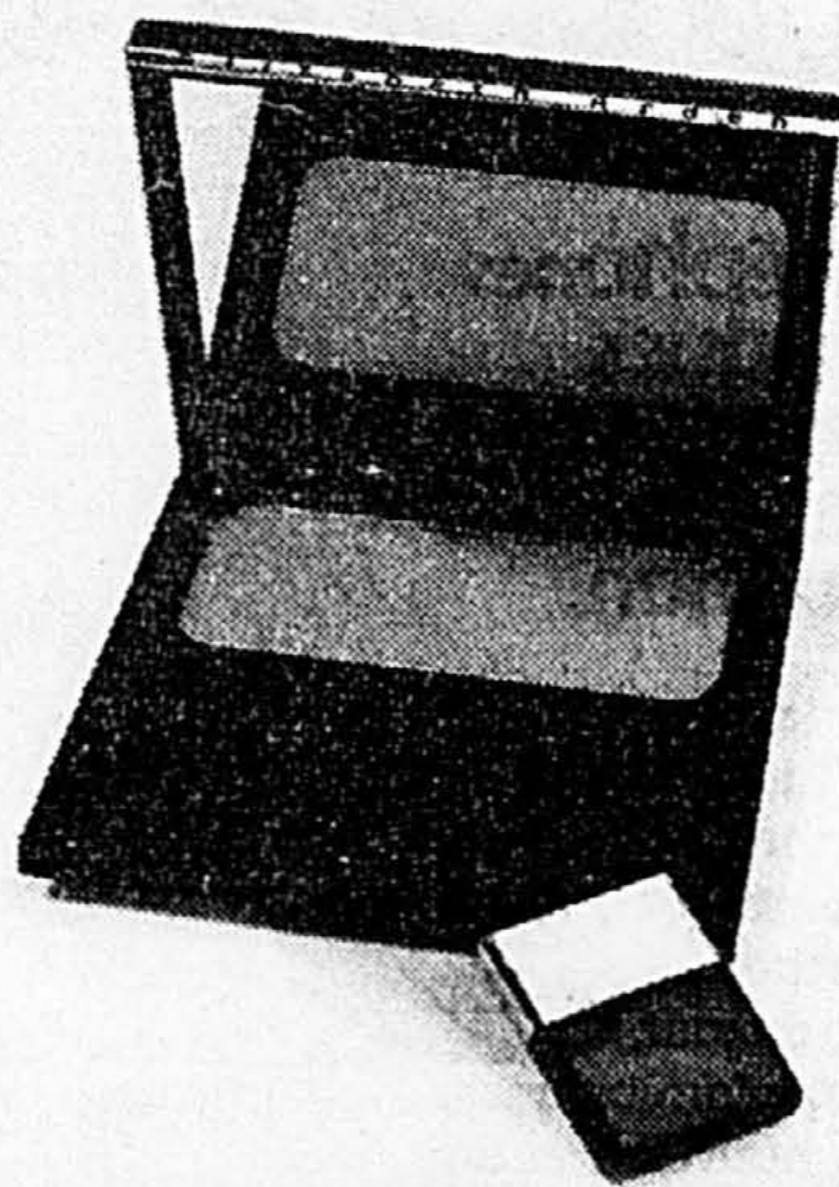
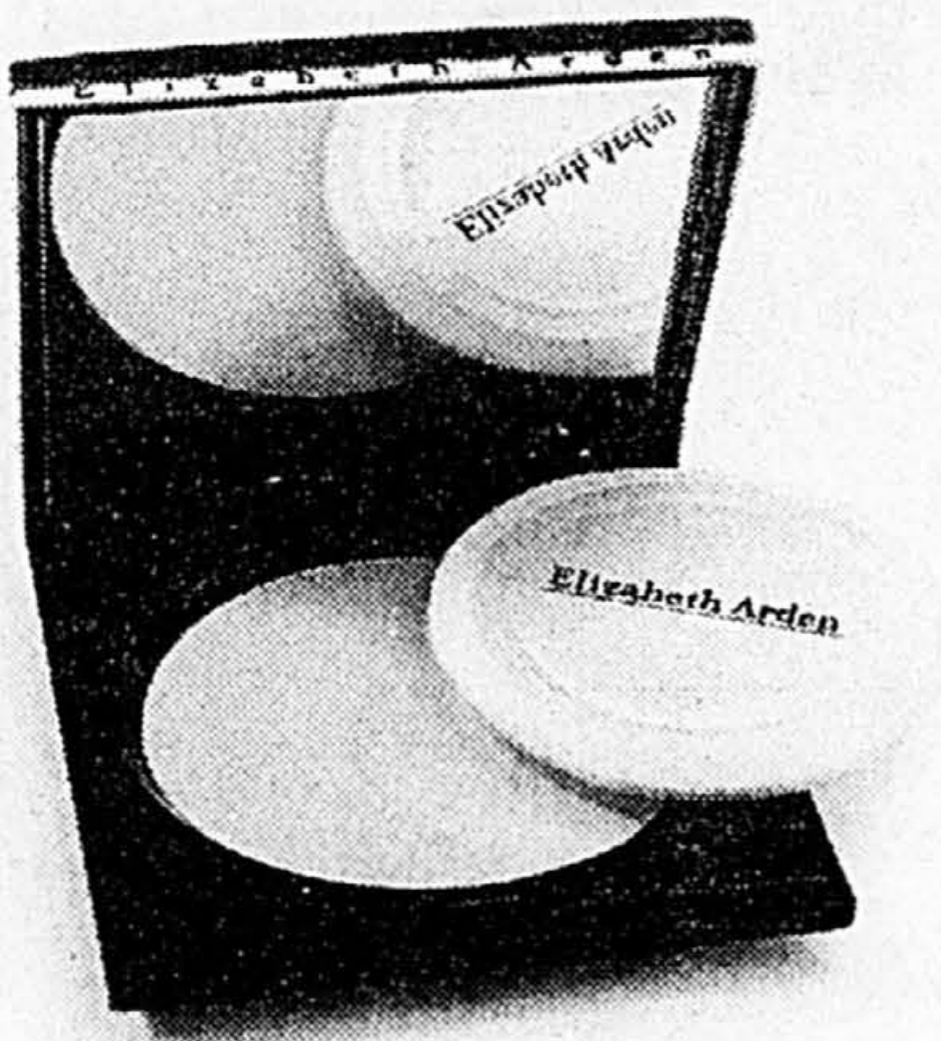
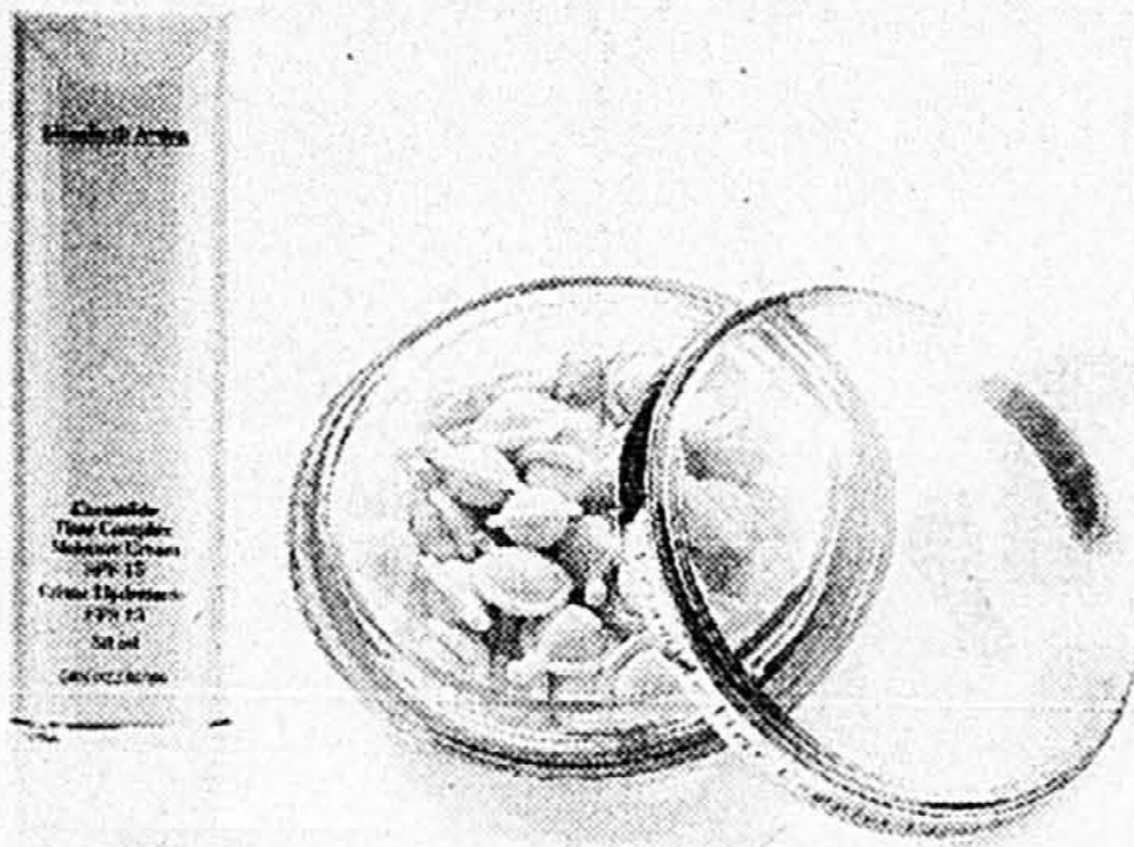


**MON MAGASIN
MON STYLE**
DEPUIS 1670

Seulement à la Baie

Elizabeth Arden

**1 ACHAT
1 choix
GRATUIT!**



**À l'achat de 28 \$
ou plus de produits
Elizabeth Arden,
vous pourrez choisir
gratuitement un produit
de format courant, de
valeur égale ou moindre,
dans la collection
Elizabeth Arden.
En vigueur jusqu'au
14 février ou tant
qu'il y en aura.
La prime ne peut être
combinée à aucune
autre offre et doit
accompagner tout retour,
le cas échéant.**

Nouveaux travaux sur la tour de Pise

Agence France-Presse
PISE

Des travaux d'excavation ont débuté hier sous la tour de Pise afin de contrôler les réactions du célèbre monument érigé il y a plus de 600 ans à la pose de « piliers » de soutènement.

D'ici deux semaines, 12 tubes longs de 14 mètres seront installés à une profondeur d'un mètre sous les bords de la tour avant l'extraction progressive de la terre. Les travaux de consolidation ont pour objectif de la redresser d'environ 10 % de son inclinaison actuelle.

Si les résultats du test, qui doit durer deux mois et demi, s'avèrent positifs et que l'inclinaison du monument se réduit, comme prévu par le comité international d'expert chargé des travaux de consolidation, l'excavation sera complétée. La pose des tubes devrait alors permettre à la tour, d'ici le printemps de l'an 2000, d'être stable pour au moins un siècle.

Toutes les structures peu esthétiques actuellement installées sur la tour pourront ainsi être éliminées, selon le comité d'experts.

Des « bretelles » métalliques ont été posées en décembre. Ces câbles d'acier, d'une longueur d'environ 100 mètres et d'un diamètre de cinq centimètres, sont reliés à une base d'appui, haute de 14 mètres, construite à l'extrémité de la place où se trouve le monument.

Ils ne seront mis en tension qu'en cas de nécessité durant les travaux d'excavation.

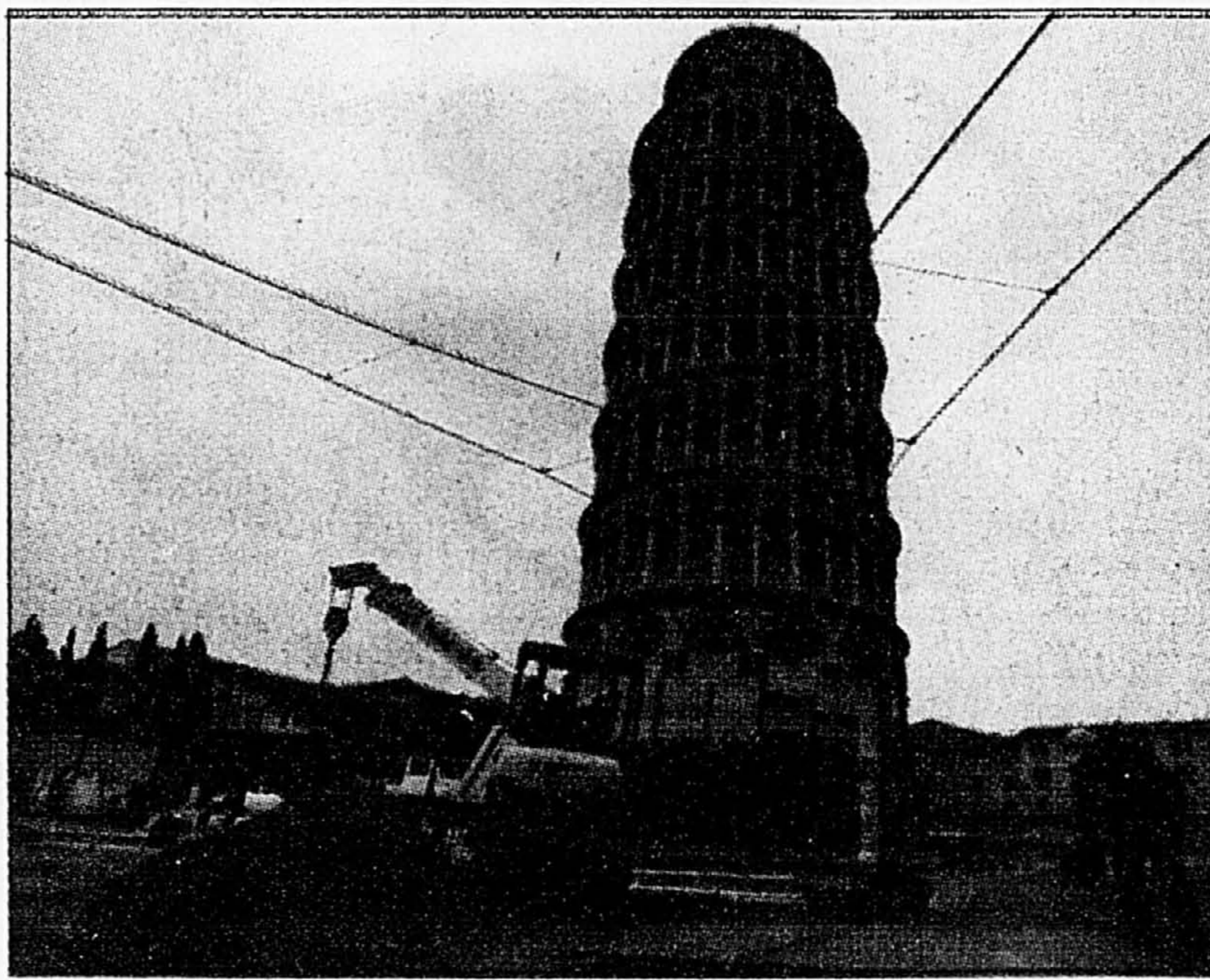


PHOTO REUTERS

Des ouvriers s'affairaient hier à la base de la tour de Pise avant que ne soient entrepris les travaux d'excavation sous le célèbre édifice.

La tour de Pise est fermée au public depuis janvier 1990. Symbole de la puissance de la République maritime de Pise au Moyen Âge, la tour, dont l'emplacement se trouve sur une nappe phréatique,

a penché dès le début de sa construction au 12^e siècle pour s'incliner encore plus après son achèvement. Sa construction avait commencé en 1173 et s'était terminée en 1372.

Des chercheurs du MIT défendent le projet « Moïse » à Venise

Agence France-Presse
ROME

Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology ont estimé hier à Rome que sans le projet de digues mobiles dénommé « Moïse », Venise est destinée à disparaître sous les eaux.

Ce projet, connu sous l'acronyme MOSE (« Moïse ») et élaboré par un regroupement d'entreprises privées, « Consortium Venezia Nuova », vise à mettre en place un système de digues mobiles aux trois bouches d'entrée de la mer, au Lido.

Les digues s'élèveraient automatiquement en cas de risque de submersion d'une partie de la ville, lors de marées supérieures d'un mètre au niveau habituel, soit en moyenne sept fois par an.

Ces marées sont de plus en plus nombreuses ces dernières années, en raison de l'enfoncement de la cité (26 centimètres depuis le début du siècle) et de l'érosion du cordon littoral naturel protégeant la lagune de la mer.

Le projet « Moïse » est « l'unique solution possible pour protéger Venise des fortes marées et des risques de tempête », ont affirmé à la presse les quatre chercheurs du MIT, chargés par le magistrat des eaux de Venise et le Consortium Venezia Nuova de vérifier l'impact sur l'environnement des digues mobiles.

« Moïse » a déjà reçu l'aval, en juillet 1998, d'une commission d'experts internationaux nommée par la municipalité vénitienne mais a été rejeté en décembre par les ministères italiens de l'Environnement et des Biens culturels.

Le gouvernement italien craint toutefois entre autres que l'élévation trop fréquente des digues n'accroisse la pollution à l'intérieur de la lagune.

Pour savoir où est le bouchon, appuyez sur le bouton.

Seuls les téléphones numériques Bell Mobilité vous donnent les bulletins de circulation.

L'état de la circulation en temps réel sur votre itinéraire à vous: voilà un des cinq *InfoServices* que vous présente Bell Mobilité. S'ajoutent à cela l'horoscope du jour, les prévisions météorologiques, les bulletins de nouvelles et un aide-mémoire. Des services extrêmement simples à consulter qui, ces jours-ci, vous sont offerts gratuitement. Profitez-en en composant le 1 888 4MOBILE www.bellmobilitte.ca

Appareils à compter de 99 \$
350 minutes 35\$ par mois



*100 minutes en tout temps, 250 minutes soirs et week-ends. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit, de modification, d'annulation ou de prolongation sans préavis. Détails en magasin. Photo non contractuelle. Offert sur le réseau numérique seulement. L'offre se termine le 11 avril 1999. MD Marque déposée de Bell Canada. Utilisée en vertu d'une licence.

Bell Mobilité
Communiquez comme personne

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE
Brossard
CTM
Mail Champlain
Tél.: (450) 671-1122
Drummondville
Rochefort Radio TV
Promenades Drummondville
Tél.: (819) 474-4433
Joliette
CTM
Galeries Joliette
Tél.: (450) 755-1112
Laval
Cellcom Carrefour Laval
Tél.: (450) 978-7133

Longueuil
Bell Mobilité
Loblaw Longueuil
Tél.: (450) 448-7977
Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777
Cellular One
Tél.: (514) 385-0770
Centre Roseville
Tél.: (514) 340-1269
CTM Montréal
Tél.: (514) 526-2020
CTM
Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

CTM
Galeries d'Anjou
Tél.: (514) 351-4494
Citecel
Carrefour Angrignon
Tél.: (514) 363-6610
Cellular One
Place Versailles
Tél.: (514) 352-0500
Montréal - centre-ville
Bell Mobilité
CTM
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284
Bell Mobilité
Centre Laton
Tél.: (514) 288-8436

La CellulBoutique
Complexe Desjardins
Tél.: (514) 282-3388
Bell Mobilité
Tour Bell
Tél.: (514) 876-1622
Pointe-Clare
La Boutique Électronique
Centre Fairview
Tél.: (514) 426-2120
Rosemere
CTM
Place Rosemere
Tél.: (450) 979-1658
St-Bruno
CTM St-Bruno
Promenades St-Bruno
Tél.: (450) 461-2020

St-Hubert
CTM Rive-Sud
Tél.: (450) 926-2020
St-Jean
Hébert & Gouin
Carrefour Richelieu
Tél.: (450) 349-8022
Trois-Rivières-Ouest
Centre d'achats Les Rivières
Tél.: (819) 371-4123
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
Tél.: (450) 371-6792

CENTRES CELLULAIRE PLUS
Beloil
R.C.C.
Mail Montarach
Tél.: (450) 446-7176
Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
CTM
Drummondville
Rochefort Radio TV
Tél.: (819) 478-5178
Granby
Audiotec
Tél.: (450) 378-3618
Audiotec
Galeries de Granby
Tél.: (450) 378-8338

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (450) 629-7777
CTM Rive-Nord
Tél.: (450) 682-9366
Longueuil
Cellcom Rive-Sud
Tél.: (450) 463-7777
Radio Communication Cellulaire
Place Longueuil
Tél.: (450) 679-9989
Montréal
Locatel Itée
Tél.: (514) 735-3000
Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (450) 585-4455
Sherbrooke
Audiotec
Carrefour de l'Estrie
Tél.: (819) 821-9994
R.C.C. Sherbrooke inc.
Tél.: (819) 823-9994
St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (450) 676-9919
St-Hyacinthe
Audiotec
Les Galeries St-Hyacinthe
Tél.: (450) 261-8080

St-Jean
Hébert & Gouin
Tél.: (450) 348-5210
St-Léonard
Autocell
Tél.: (514) 257-9292
Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Communication
Tél.: (819) 376-6849
Victoriaville
Communication 1^{er} Choix
Tél.: (819) 357-7777
Communication 1^{er} Choix
Grande Place des Bois-Francs
Tél.: (819) 357-5776
Ville St-Laurent
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 335-2155

Battery Plus

Bell

Téléboutique

Électronique

Dumoulin

FUTURESHOP

Lebeau

STEREO